

BILAN D'ACTIVITÉ 2022

LIGUE ALZHEIMER ASBL

Rue Walthère Jamar 231/1
4430 Ans

04 229 58 10

ligue.alzheimer@alzheimer.be

Table des matières

1. Edito	4
2. La Ligue Alzheimer ASBL	6
2.1. Statut du pouvoir organisateur	6
2.2. Engagement et missions	6
2.3. Historique	7
2.4. Conseil d'administration et Assemblée générale	9
2.5. Organigramme	9
2.6. Partenaires	12
2.7. Méthode de travail	13
3. Les activités	15
3.1. Les Alzheimer Cafés	15
3.2. Les conférences	22
3.4. Les projets	29
3.5. Le colloque annuel de la Ligue Alzheimer ASBL	41
3.6. Réunions et rendez-vous	42
3.7. Groupes de travail et collaborations	42
3.8. Représentations extérieures	47
3.9. Téléphones	47
3.10. Collaboration LINAL	51
4. Communication	57
4.1. Courriers	57
4.2. Bloc-Notes	58
4.3. Newsletter	60
4.4. Site web	61
4.5. Réseaux sociaux	61
4.7. Médias	62
4.8. Supports de communication	64

5.Documentation	65
5.1. Gestion documentaire	65
5.2. Gestion archivistique	66
5.3. Listings et fiches pratiques	66
5.4. Projet Bibliothèque VIADEM	67
5.5. Tâches diverses	68
5.6. Perspectives 2022	68
6.Informatique	69
7.Rapport financier	70
7.1. Dépenses	70
7.2. Recettes	70
7.3. Subsidés	70
Perspectives	73
Court terme	73
Moyen terme	73
Long terme	73
Conclusion	74

1. Edito

L'année 2022 a confirmé pour la Ligue la restabilisation des actions après la période covid. Elle a aussi ouvert différentes perspectives et possibilités nouvelles.

Si l'écoute, l'information et l'accompagnement sont la base même de notre travail, pour et avec les personnes concernées par la démence, il apparaissait petit à petit la nécessité de changer l'image, la représentation sociale de la démence et de la maladie d'Alzheimer. Non pas par pression, critique ou reproche de ce que disait l'opinion publique, mais par l'écoute inconditionnelle et l'échange ouvert à chaque occasion. Cela mène aujourd'hui à une représentation de la démence plus nuancée, réaliste et à des actes plus courageux et volontaires.

Peut-on dès lors parler d'un changement de mentalité une fois pour toutes ?

Certes non, il faut donc poursuivre ce travail.

Dans les faits, sur le terrain, nous avons en tout cas pu observer de la mobilisation. Ex : une recrudescence de la demande pour devenir une commune voire ville amie démence. Le travail préparatoire à la signature des conventions à ce sujet a été une opportunité rêvée pour susciter là aussi une autre vision de la maladie d'Alzheimer. Il a été accompli avec brio par l'ensemble de l'équipe de la Ligue Alzheimer. Chacun à partir de son poste et de sa compétence. La signature de Bruxelles, capitale belge et métropole européenne, le 21 septembre 2022 comme Ville Amie Démence a attesté ce résultat publiquement.

L'ouverture des Alzheimer Cafés, même exceptionnels en maisons de repos, suit la tendance «proximité et aide par et avec la collectivité locale».

Le voisinage avec la région germanophone nous a poussés à pratiquer le même principe en leur réservant visibilité et partage d'information via nos réseaux sociaux. En mai 2022, lors du congrès ADI à Londres, nos liens

avec l'Alzheimer Liga Vlaanderen (membre comme nous de la Ligue Alzheimer National) les liens ont été resserrés en vue de consolider notre partenariat, nos projets et intérêts communs. But : aboutir à un Plan National Alzheimer belge.



Le nombre des résultats souvent partiels de la recherche (fondamental et autre) a soulevé la curiosité des médias et par ricochet le contact avec nous. Alors, comment se réjouir des progrès annoncés sans tomber dans l'angélisme en laissant croire que la partie est gagnée ? Faire de la pédagogie, être réaliste et non alarmiste, tout en encourageant la poursuite et le sens de l'investissement de la recherche ; cela tient parfois qu'à un fil, à un mot.

Les formations et les conférences ont bénéficié d'un intérêt et d'une participation certaine, néanmoins, nous réfléchissons collectivement comment mieux et plus former le public intéressé que ce soit les professionnels de tout horizon et les familles et les proches. À ce propos, l'outil informatique semble indispensable, mais à quelle dose ? Et comment éviter la saturation et entretenir une curiosité saine et utile ?

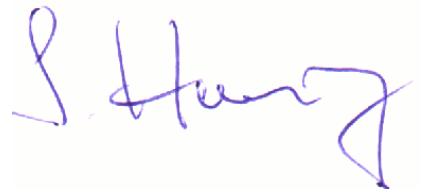
Avant de nous quitter, le documentaliste a terminé la revue et réactualisation de nos nombreuses Fiches Pratiques, supports d'informations particulièrement appréciés par nos appelants et contacts.

Notre concept «Maison idéale», lieu de vie avec une démence précoce, a trouvé son sigle et sa forme finale. La prospection de partenaires intéressés à le réaliser est en cours.

Certains événements marquants, voire douloureux, ont mis à l'épreuve le fonctionnement normal de la Ligue surtout à Bruxelles. En février, le départ inattendu d'Isabelle Cornil, employée au département psycho-social du bureau de Bruxelles et puis le décès tout à fait inopiné fin septembre d'Esther Dibazeka, agent proximité-démence et employée au département psycho-social. Ces deux personnes assuraient notre tête de pont à Bruxelles avec compétence et humanité. Même si nous avons trouvé des «remplaçants temporaires», les activités

en région Bruxelloises se gèrent toujours à partir de Liège, ce qui représente une charge supplémentaire. Mais l'esprit d'entraide dans l'équipe et la compréhension et le soutien de nos partenaires et amis ont permis à la Ligue de garder le cap de ses ambitions et de ses objectifs : le service aux personnes concernées par une démence.

Sabine Henry,
Présidente de la Ligue Alzheimer ASBL



« S'unir est un début, rester
unis est un progrès, travailler
ensemble est un succès ! »

Henry Ford

2. La Ligue Alzheimer ASBL

2.1. Statut du pouvoir organisateur

Dénomination : Ligue Alzheimer ASBL

Forme juridique : Association Sans But Lucratif

Siège : rue Walthère Jamar 231, boîte 1, 4430 Ans

Numéro d'entreprise : 0457213260

2.2. Engagement et missions

La Ligue Alzheimer ASBL est une association belge francophone d'information et de soutien pour les patients, proches et professionnels concernés par la maladie d'Alzheimer ou par une démence apparentée. L'aide s'organise à travers de nombreuses activités en Wallonie et à Bruxelles. La Ligue Alzheimer ASBL soutient la recherche scientifique et y participe.

L'association se définit par son slogan « AIDE près de chez vous », qui exprime les objectifs poursuivis par la Ligue Alzheimer ASBL depuis sa création. Ceux-ci se résument en l'acronyme « A.I.D.E » :

- Accompagner les malades et proches par la rencontre dans les activités spécifiques en préservant l'autonomie de chacun.
- Informer les personnes concernées et le grand public pour mieux faire connaître la maladie d'Alzheimer et leur permettre ainsi d'agir de façon appropriée, mais aussi, de stimuler les initiatives sociales, communales et associatives. Il s'agit d'innover en proposant sans cesse différentes actions œuvrant pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes concernées.
- Défendre les droits physiques, moraux et économiques de la personne atteinte de démence et favoriser les recherches sur la maladie et les conséquences.
- Écouter de façon inconditionnelle et sans prétention de mieux savoir afin de favoriser une perspective de vie acceptable.

La philosophie de la Ligue Alzheimer ASBL est de soutenir l'autonomie des patients et de leurs proches (familles et professionnels), tout en proposant l'accessibilité et la gratuité à l'information et aux activités organisées dans une proximité géographique et relationnelle.

Ces activités s'organisent en Wallonie et à Bruxelles : l'écoute, via l'Alzheimer Phone National 0800 15 225, les Alzheimer Cafés, les cycles de conférences gratuits et grand public, les formations pour professionnels, familles et administrations communales, les entretiens individuels, le colloque annuel, le réseau Ville Amie Démence, etc.

La Ligue Alzheimer ASBL informe également le public à travers diverses publications telles que des ouvrages, sa revue trimestrielle et ses brochures. L'association dispose par ailleurs de son propre service de documentation. Toutes ces actions ont pour but d'offrir une meilleure connaissance de la maladie d'Alzheimer et des pathologies apparentées pour faciliter son acceptation et son approche au quotidien, d'éviter l'isolement et la solitude des personnes concernées et enfin de stimuler le soutien actif et solidaire via un changement de mentalité et la fin du tabou.

2.3. Historique

Environ 70 % des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer vivent au domicile et sont accompagnées par leurs proches « aidants familiaux ». À l'origine de la création de la Ligue Alzheimer ASBL se trouvaient ces aidants familiaux en recherche d'informations, de repères, de soutien... Depuis plus de vingt ans, cette association de self-help milite pour l'écoute, l'accompagnement et le soutien aux familles, l'information et la formation, mais aussi la défense des droits du patient et la coopération avec les professionnels des soins et d'accueil. Voici quelques dates clés retraçant l'historique de la Ligue Alzheimer ASBL.

1986	Création de la Ligue Alzheimer nationale à Bruxelles avec une section francophone et néerlandophone – Madame Sabine Henry est membre du conseil d'administration
1988	Premier colloque national annuel à Louvain
1993	Première publication de la revue trimestrielle « Bloc-Notes »
1995	Communautarisation de l'association nationale – Les statuts de la Ligue Alzheimer ASBL francophone sont publiés au Moniteur Belge
1996	Installation du siège social de la Ligue Alzheimer ASBL à la Clinique du Pèrî, 4 b 4000 Liège – Fonctionnement assuré par des travailleurs bénévoles
1996 août	Sabine Henry devient présidente
1997 février	Premier cycle de conférences grand public à Liège
1998	Lancement des formations, notamment avec ACCorDé, organisées en partenariat avec l'école de Promotion sociale de Libramont et le FOREM
2000	Madame Henry devient déléguée de la Ligue Nationale Alzheimer Liga ASBL/VoG/VZW au conseil d'administration d'Alzheimer Europe au Luxembourg et à l'Assemblée générale d'Alzheimer Disease International GB à Londres
2002	Engagement d'un travailleur rémunéré polyvalent
2002	Création d'auditions soins palliatifs/euthanasie/droits du patient
2003 janvier	Première formation « Cercle de Soins » à Ottignies, devenue aujourd'hui « Cercle des Aidants » (psychoéducation)
2003	Ouverture du premier Alzheimer Café à Liège
2003	Création et ouverture de la ligne gratuite 0800 15 225 nationale et trilingue, accessible en français 24/24, 7/7, en partenariat avec Télé-accueil
2005	Premier Alzheimer Café Day à Bruxelles, Place de la Monnaie
2005 sept.	Première séance académique à l'occasion du Prix Santkin – Françoise Lekeu (Université de Liège)
2006	Ouverture du bureau « Centre Info-Démences » à Saint-Luc, Place Carnoy à Bruxelles
2007	Regroupement et constitution des forces vives diverses impliquées dans le domaine des démences (Groupe ARDEM devenu GRAAL) en Province du Luxembourg + Colloque
2009	Organisation du Congrès Alzheimer Europe à Bruxelles par LINAL, en collaboration étroite avec les ligues régionales
2009 sept.	Séance académique à l'occasion du Prix Santkin – Stéphane Adam (Université de Liège)
2010	Lancement de l'initiative « Groupe des Battants » (patients jeunes) à Liège en présence de Blandine Prévot (FR)
2011	Lancement du projet Ville Amie Démence
2012	La Ligue Alzheimer ASBL devient un organisme formateur reconnu par l'INAMI et la Région wallonne et entre dans le système des chèques-formation, le premier dans le domaine de la démence

2013	Début de la collaboration avec la Police fédérale, concernant le Protocole Disparition Seniors en MRS
2014	Mise en place du département formation
2014 sept.	Séance académique à l'occasion du Prix Santkin – Christine Bastin (Université de Liège)
2015 janv.	Mise en place du département projet
2015 février	Lancement du projet « Ensemble, Alzheimer est plus léger » à Bastogne
2015 mai	23 ^e colloque annuel à Bruxelles
2015 sept.	Lancement du projet « Memorepair » de la Ligue Nationale – Collaboration de la Ligue Alzheimer ASBL à cette initiative
2016 janvier	Lancement du projet « Protocole Disparition Seniors au Domicile », toujours en partenariat avec la Cellule des personnes disparues de la Police fédérale
2016 juin	24 ^e colloque annuel à Namur
2016 sept.	Séance académique à l'occasion du Prix Santkin – Sarah Genon (Université de Liège) et Yannick Vermeiren (Universiteit Antwerpen)
2016 octobre	Création du département documentation
2017 mai	25 ^e colloque annuel à Tournai
2017 sept.	1 ^{er} Forum Ville Amie Démence à Marche-en-Famenne
2018 février	Lancement de l'Alzheimer Café virtuel Lancement du Service de Documentation de la Ligue Alzheimer ASBL
2018 mai	Premier Forum Alzheimer : 26 ^e colloque et 1 ^{er} Salon Alzheimer à Gembloux
2018	Renouvellement de l'agrément de la Ligue Alzheimer ASBL en tant qu'opérateur de formation par la Région wallonne
2019 mai	27 ^e colloque annuel à Liège
2019 juin	Création de séances de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer dans les écoles primaires
2019 sept.	Lancement de la campagne « Martine » via l'édition limitée « Martine a un papi bizarre »
2020 mai	Lancement de l'Alzheimer Café Chez Nous, les sessions virtuelles des Alzheimer Cafés avec une connexion via le lien Whereby
2020 août	Impression du timbre-poste : le Silence d'Alzheimer
2020 sept.	Sensibilisation d'une classe primaire à Ganshoren avec le livre Martine en flamand et en français
2021	Renouvellement de l'agrément de la Ligue Alzheimer ASBL en tant qu'opérateur de formation par la Région wallonne
2021	Début de la recherche pour le projet « Maison Idéale »
2021	Réalisation d'une brochure sur les démences en allemand avec ALO (Alzheimer Liga Ostbelgien) et DADO (Deutschsprachige Alzheimer- und Demenz-Organisationen)
2021 sept.	28 ^e colloque annuel à Libramont-Chevigny
2021 nov.	Timbre-poste « Le silence d'Alzheimer » reçoit le prix du « Meilleur timbre-poste du monde », dans le concours des Prix Nexofil.

2022 sept.	Matinée d'échange « Vivre avec une démence dans ma ville », collaboration avec l'Alzheimer Liga Vlaanderen pour la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer.
2022 sept.	50e Ville Amie Démence : signature de la Charte par la Ville de Bruxelles.

2.4. Conseil d'administration et Assemblée générale

Un seul conseil d'administration s'est déroulé le 4 juin 2022, suivi d'une assemblée générale.

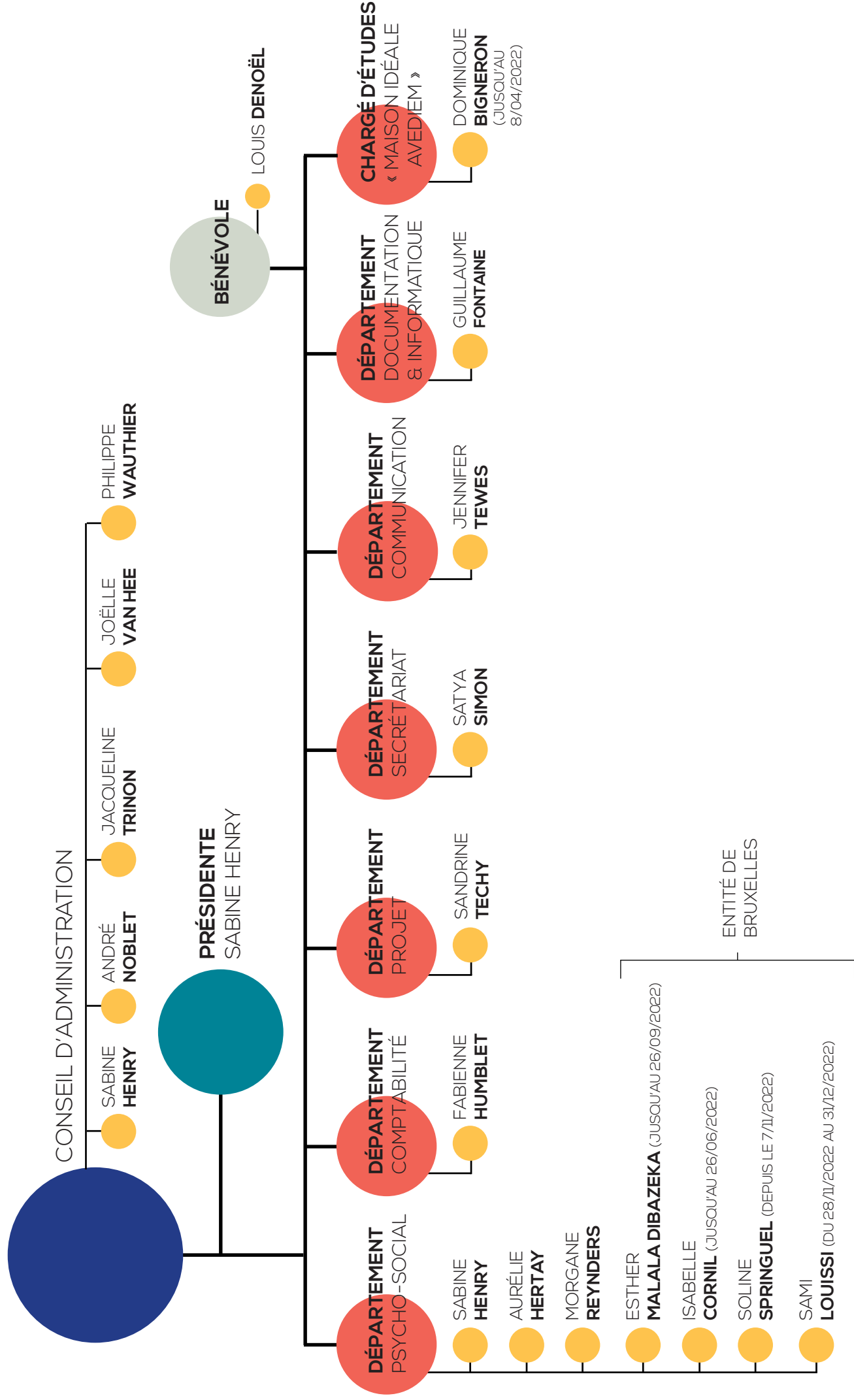
Membre	Fonctions	CA	AG
Mme Sabine GOSSING-HENRY	Administrateur – présidente	X	X
M. André NOBLET	Administrateur – trésorier	X	X
Mme Jacqueline TRINON	Administrateur – secrétaire	X	X
Mme Joëlle VAN HEE	Administrateur	X	X
M. Philippe WAUTHIER	Administrateur	X	X
M. Edouard PIRET	Administrateur		X

2.5. Organigramme

En janvier 2022, l'équipe de la Ligue Alzheimer ASBL était composée de 10 travailleurs rémunérés et d'un bénévole. La présidence et la gestion de l'ASBL sont assurées par Sabine Henry. Il y a eu quelques changements au sein de l'équipe. Voir page suivante.

LIGUE ALZHEIMER ASBL

ORGANIGRAMME OPÉRATIONNEL 2022



2.5.1. Bénévolat

Afin de faire face à un travail administratif conséquent, la Ligue Alzheimer ASBL peut compter sur un bénévole, Louis Denoël.

Les tâches qui lui sont proposées sont les suivantes :

- Soutien au travail administratif (classement, archivage, courriers);
- Présence et représentation de la Ligue lors de salons, colloques, et conférences;
- Compte-rendu d'événements, livres, etc. pour notre revue trimestrielle;
- Enrichissement de la revue de presse;
- Témoignages.

Les qualités recherchées sont :

- Le sens du bien commun;
- L'esprit de solidarité;
- L'esprit d'équipe;
- La discrétion;
- Les capacités d'écoute;
- La fiabilité;
- L'engagement dans la durée.

En 2022, Monsieur Denoël a pu apporter un soutien précieux pour les tâches suivantes : mises sous pli de courrier, pliage de dépliants, classements des fiches d'appels, enrichissement de la revue de presse, distributions de documents et représentations de la Ligue en extérieur.

Il a notamment participé aux événements suivants :

- 12-02-2022 : 22e Symposium des Soins continus organisé par la Plateforme des Soins Palliatifs de la Province de Liège.
- 21-02-2022 : Journée des maladies rares organisée au CHC MontLégia;
- 18 et 19-03-2022 : Salon du volontariat organisé par la Province de Liège à l'Ancien quartier militaire Saint-Laurent à Liège;



- 04-06-2022 : Salon de la santé et du bien-être organisé par la ville de Hannut ;
- 18-06-2022 : Journée santé et bien-être organisée par l'Administration communale et le CPAS de Montigny-le-Tilleul au Foyer Culturel de Montigny-le-Tilleul ;
- 21-06-2022 : Salon des Aînés organisé par le PCS et le Conseil des Aînés de Hastière à la Maison Hastiéroise ;
- 23-06-2022 : Salon santé et social organisé par Charleroi Santé à la Maison de la Participation et des Associations à Marchienne au Pont ;
- 03-09-2022 : Salon de la Santé, du bien-être, des aînés et du handicap organisé par le PCS de la Ville de Nivelles au Waux-Hall de Nivelles ;
- 01-10-2022 : Salon des Aînés organisé par le Conseil Consultatif Communal des Aînés de Bastogne à l'Hôtel de Ville de Bastogne ;
- 08-10-2022 : Salon « Bien-Vieillir » organisé par les Communes d'Anthistes, Modabe, Clavier, Marchin et Tinlot à la Salle Bois Rosine à Strée ;
- 11-10-2022 : Salon 60+ organisé par GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne au Domaine provincial d'Hélécine ;
- 14-10-2022 : Congrès Énéo organisé par Énéo Liège au CAF à Tihange ;
- 23-10-2022 : Salon de la Santé organisé par le PCS de Celles à Celles dans les locaux de la Maison de l'entité à Celles.

2.6. Partenaires

PARTENAIRES	CONTEXTE
Les animateurs et facilitateurs des Villes et Communes disposant d'un Alzheimer Café	Dans le cadre de la mise en place et l'organisation des Alzheimer Cafés
Nouveaux formateurs	Dans le cadre de notre catalogue de formation 2022
Les nouvelles Villes Amies Démence	Dans le cadre du projet Ville Amie Démence
Les intervenants de la Matinée d'échange	Dans le cadre de la Matinée d'échange 2022
Les rédacteurs de la revue trimestrielle «Bloc-Notes»	Dans le cadre de la réalisation du Bloc-Notes
CiviCRM, Infomaniak, etc.	Informatique
Community Help Service	Dans le cadre de la promotion des services de la Ligue Alzheimer ASBL
Testament.be	Dans le cadre des legs réalisés en faveur de la Ligue Alzheimer ASBL

Conseil Communal des Enfants de Nivelles	Dans le cadre d'un projet de sensibilisation des jeunes et des enfants à la maladie d'Alzheimer
Maison Rurale d'Assesse (ARCF)	Dans le cadre des formations (nouveau lieu)
Les intervenants des conférences	Dans le cadre de notre cycle de conférences

2.7. Méthode de travail

2.7.1. La Démarche Qualité

En 2011, la Ligue Alzheimer a instauré l'utilisation d'un manuel qualité. Créé sous l'impulsion de la Présidente et du coach de l'association, Monsieur Jean-Claude Simon, le manuel qualité a pour objectif de synthétiser, en une série de procédures et documents types, le fonctionnement de la Ligue. En plusieurs années, cette démarche qualité a considérablement évolué. Elle fait par ailleurs partie des éléments d'évaluation lors de l'audit qualité réalisé tous les trois ans par Vinçotte.

Depuis 2017, par concertation collective, le manuel qualité est systématiquement revu une fois par an. Toutefois, pour éviter toute rigidité ou erreur, il est possible d'insérer ponctuellement des modifications sur les documents et procédures existants. Ces demandes sont centralisées par le documentaliste. Les fichiers concernés sont censés être protégés (format pdf) pour éviter tout changement direct sur les fichiers originaux. Pour tout ajout, les documents doivent être relus et validés par la direction. Ils seront ensuite nommés et inclus dans le manuel qualité.

L'année 2021 n'a pas vu l'élaboration d'une nouvelle mouture du document intitulé «Manuel qualité». Plusieurs nouvelles procédures, documents types et révisions ont été intégrés à la version 2020 du Manuel et sont présents sur le réseau informatique.

Le terrain a cependant été préparé pour qu'un manuel qualité proprement mis à jour soit rédigé en 2022. Linda Milo (département Projets) et Guillaume Fontaine ont constitué un fichier reprenant les procédures et documents redondants, obsolètes ou demandant des corrections. Une des perspectives de 2022 consiste à travailler en concertation avec les différents départements pour construire ensemble un document qui soit clair et utile pour tous.

2.7.2. Gestion de la motivation

Monsieur Jean-Claude Simon est en charge de l'accompagnement de la Ligue Alzheimer ASBL au niveau des ressources humaines, de la motivation des employé(e)s au travers d'entretiens individuels et d'équipe. Il peut alors évaluer si l'intégration et la formation du personnel sont au point. La motivation de l'équipe de la Ligue est un moteur d'action qui engage chacun dans sa fonction à mettre en place des solutions pour répondre au mieux à la demande d'aide en constante augmentation.

Durant toute l'année, Jean-Claude Simon apporte un regard critique et extérieur sur le bon fonctionnement de l'équipe et sur la dynamique managériale proposée au sein des différents départements. Chaque collaborateur sait que, s'il le souhaite, il peut rencontrer le consultant et partager avec lui d'éventuelles difficultés rencontrées. Il reçoit une écoute attentive et peut chercher à mener des actions correctives.

Le consultant veille aussi au respect des différentes procédures mises en place dans le manuel qualité. Ce dernier est réactualisé chaque année dans le cadre d'une revue de direction.

2.7.3. CRM – Customer Relationship Management

La Ligue Alzheimer ASBL fonctionne avec un gestionnaire de relation client de type CiviCRM. CiviCRM est un logiciel dédié aux besoins des associations sans but lucratif pour gérer les informations sur les bénévoles ou donateurs, aussi bien que les contacts employés, clients, ou vendeurs. CiviCRM est spécialisé dans la communication entre les individus, l'engagement communautaire, la gestion des contributions et la gestion des adhésions.

Cette base de données permet notamment une gestion efficace des donateurs, membres adhérents et notamment des newsletters. En 2021, le CiviCRM comptait 9182 contacts. Fin 2022, le CiviCRM compte 11 627 contacts. Ces chiffres montrent que l'encodage se poursuit au fur et à mesure. Ces contacts sont principalement constitués de personnes physiques, mais il faut aussi y compter quelques personnes morales (institutions, associations).

2.7.4. General Data Protection Regulation (GDPR ou RGPD en français)

Cette loi découle d'une évolution depuis les années 1980 avec Directives de Confidentialités de L'Organisation de coopération et de développement économiques. Cette législation concilie deux aspects : la protection des données personnelles, faisant partie des droits de l'homme et l'évolution technologique qui offre de nombreuses possibilités. Actuellement, les données personnelles et bases de données sont régies par des directives sur les données. Ces directives sont appliquées par les états européens, et ce de différentes façons. De plus,

ces directives ne concernaient que les traitements réalisés en Europe. Il n'existe donc aucune utilisation commune.

À partir du 25 mai 2018, la GDPR offre moins de liberté pour adapter les lois : celles-ci seront les mêmes pour tous les états membres. De plus, la GDPR a un effet territorial, c'est-à-dire que les données européennes sont protégées par cette loi, peu importe l'entreprise et son territoire d'action.

Afin d'être conforme à la loi sur la GDPR, la Ligue Alzheimer a mis en place une série d'actions :

- La finalisation de la politique de confidentialité externe;
- La finalisation de la politique de gestion des cookies;
- La finalisation de la politique de confidentialité interne;
- La création de la politique de conservation des données;
- La mise en place de protection relative aux photographies;
- La mise en place d'une procédure concernant le droit des personnes concernées;
- La mise en place de protection de notre parc informatique (sécurité augmentée suite à l'installation des logiciels Malwarebytes et ESET Endpoint Security sur tous les postes de travail et le serveur ainsi que remplacement du firewall existant);
- L'adaptation des formulaires d'inscription;
- L'adaptation des conditions générales de vente;
- L'actualisation des listes de newsletters en fonction des consentements.
- Une information sur le traitement des données pour le formulaire d'abonnement à la newsletter;
- Un point « cookies » et un point « vie privée » au sein de l'onglet « Mentions légales ».

3. Les activités

3.1. Les Alzheimer Cafés

3.1.1. Les Alzheimer Cafés en présentiel

Définition

Les Alzheimer Cafés (AC) sont des lieux de rencontre ouverts à toute personne intéressée pour un échange constructif et convivial autour de la maladie d'Alzheimer, et ce dans toute la Wallonie et à Bruxelles. Les Alzheimer Cafés sont, sauf exception, indépendants de toute institution médicalisée et s'organisent le plus souvent dans des salles communales.

L'association s'active donc au quotidien pour proposer un moment d'échange en groupe à tous ceux qui ressentent le besoin d'être entendus et aidés. Cette démarche a aussi pour objectif de briser le tabou et la solitude qui vont souvent de pair avec la maladie.

Demandes d'ouverture d'un Alzheimer Café

Suite à une demande d'ouverture d'Alzheimer Café, la coordinatrice des Alzheimer Cafés envoie le dossier récapitulatif des Alzheimer Cafés pour que le décideur évalue si cela correspond à ses attentes. Une fois l'intérêt confirmé, un rendez-vous est fixé. Cette réunion permet d'expliquer le concept, le principe d'animation ainsi que la convention en détail et de répondre aux questions restées en suspens. La coordinatrice fournit également une simulation de dates. Si les détails pratiques conviennent, la convention est signée lors d'une séance publique par les deux parties et devient effective.



Ouverture Alzheimer Café Antoing

Quatre nouveaux Alzheimer Café ont vu le jour en 2022 : celui d'Ans, d'Antoing, de Bassenge et celui de Bruxelles Europe.

Alzheimer Cafés en 2022

Depuis 2003, 70 Alzheimer Cafés ont ouvert, 47 sont aujourd'hui actifs en Belgique francophone, dont deux s'organisent en MRS. Comme on peut l'observer sur le graphique ci-dessous, la Province du Hainaut est très motivée par l'organisation d'Alzheimer Cafés, puisque 18 y sont actifs. Cette tendance était déjà visible les deux dernières années.

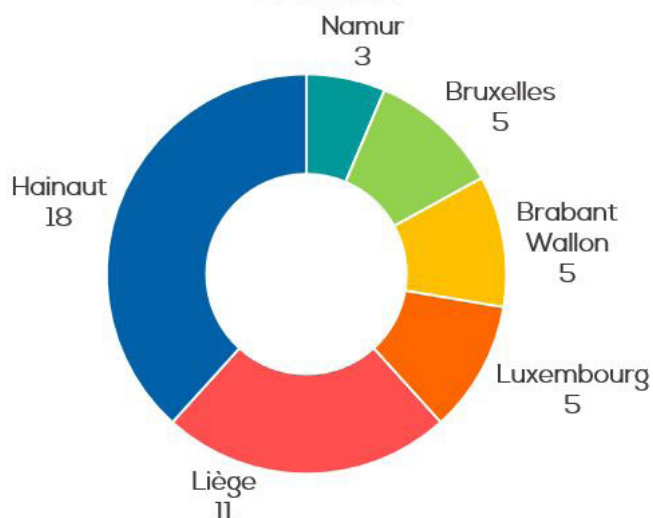
Sur un total de 47 Alzheimer Cafés actifs, 40 sont autonomes, 6 sont animés par les membres du département psycho-social de la Ligue et 1 est coanimé pendant environ six mois suite à l'ouverture. Au total, les Alzheimer Cafés sont gérés par 76 animateurs (dont 2 de la Ligue Alzheimer ASBL). En 2022, 10 animateurs ont suivi la formation « ForAniDem » pour devenir animateur d'Alzheimer Café.

D'année en année, la coordinatrice des Alzheimer Cafés réalise des statistiques sur les Alzheimer Cafés, basées sur les fiches de présences et d'évaluations transmises par les animateurs.

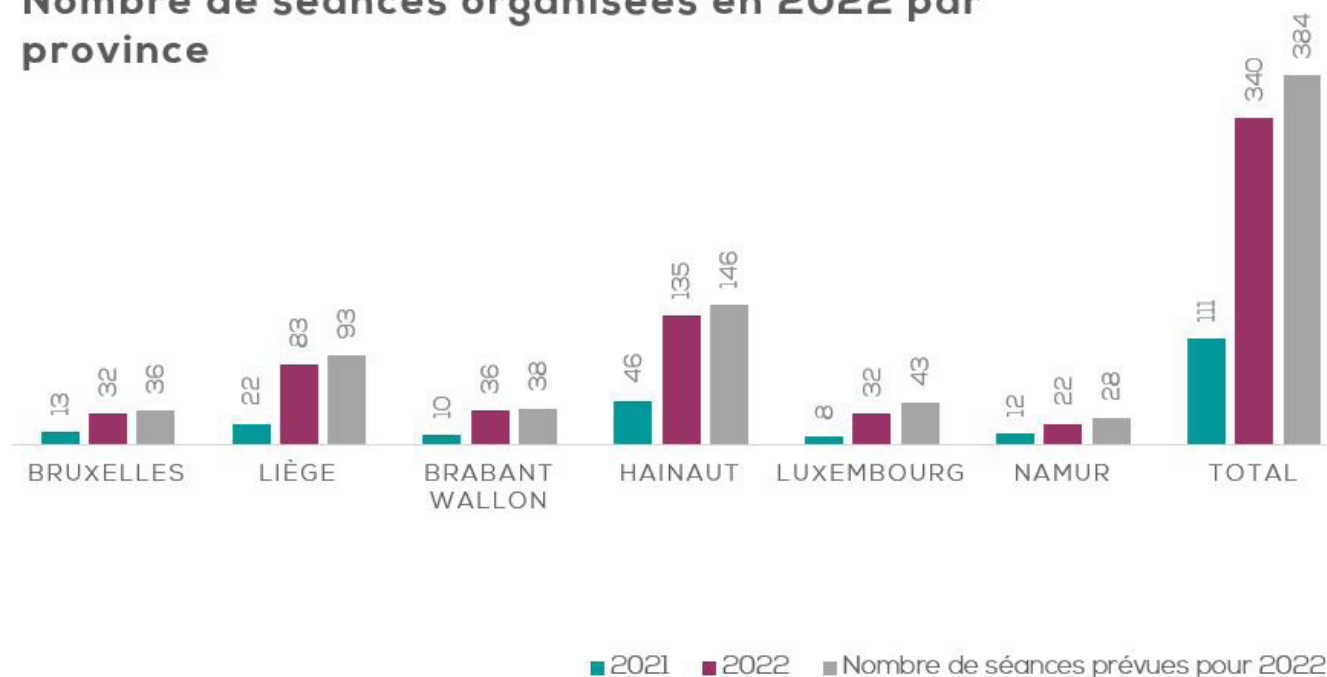
Ces données servent également à assurer le bon suivi du partenariat entre la Ligue Alzheimer ASBL et les partenaires locaux.

En 2022, 340 Alzheimer Cafés se sont donnés contre 111 en 2021, un nombre qui a plus que triplé par rapport à l'année passée qui souffrait encore des mesures sanitaires du Covid. Le nombre d'Alzheimer Cafés donnés ne diffère que peu des séances prévues (384).

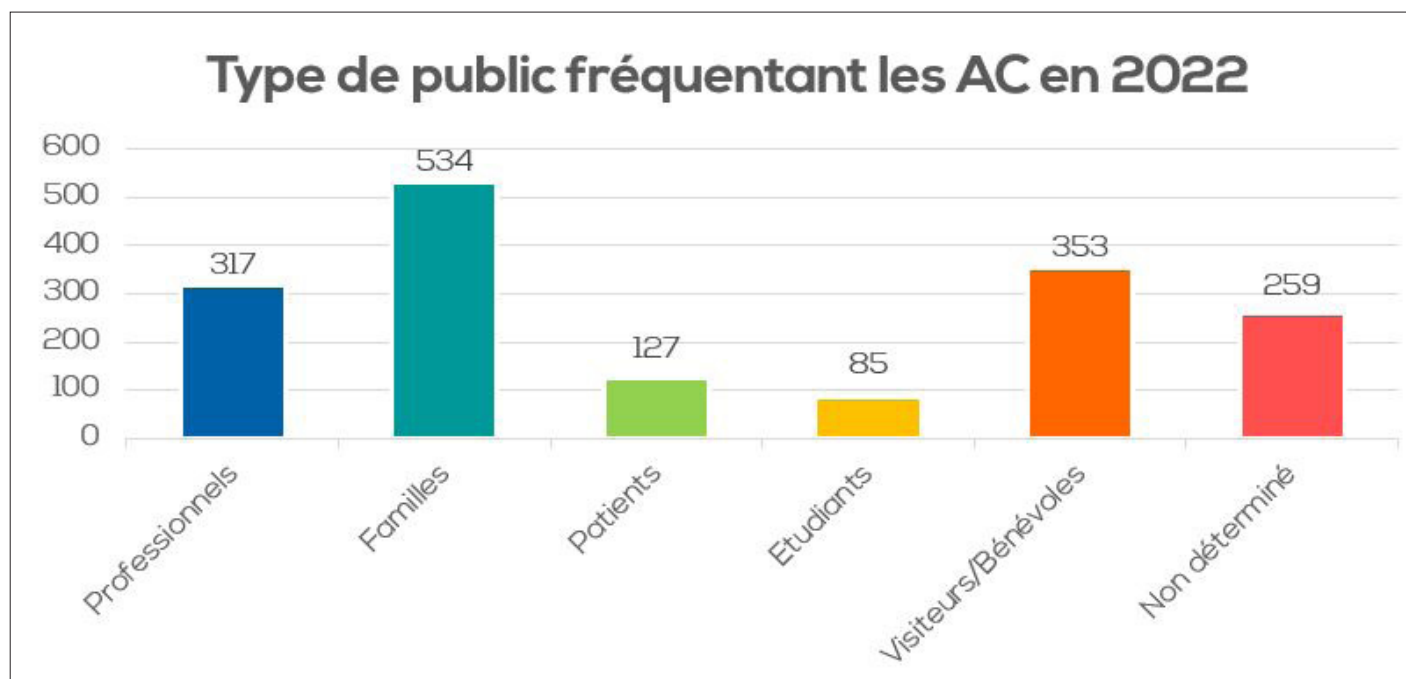
NOMBRE D'ALZHEIMER CAFÉS PAR PROVINCE EN 2022



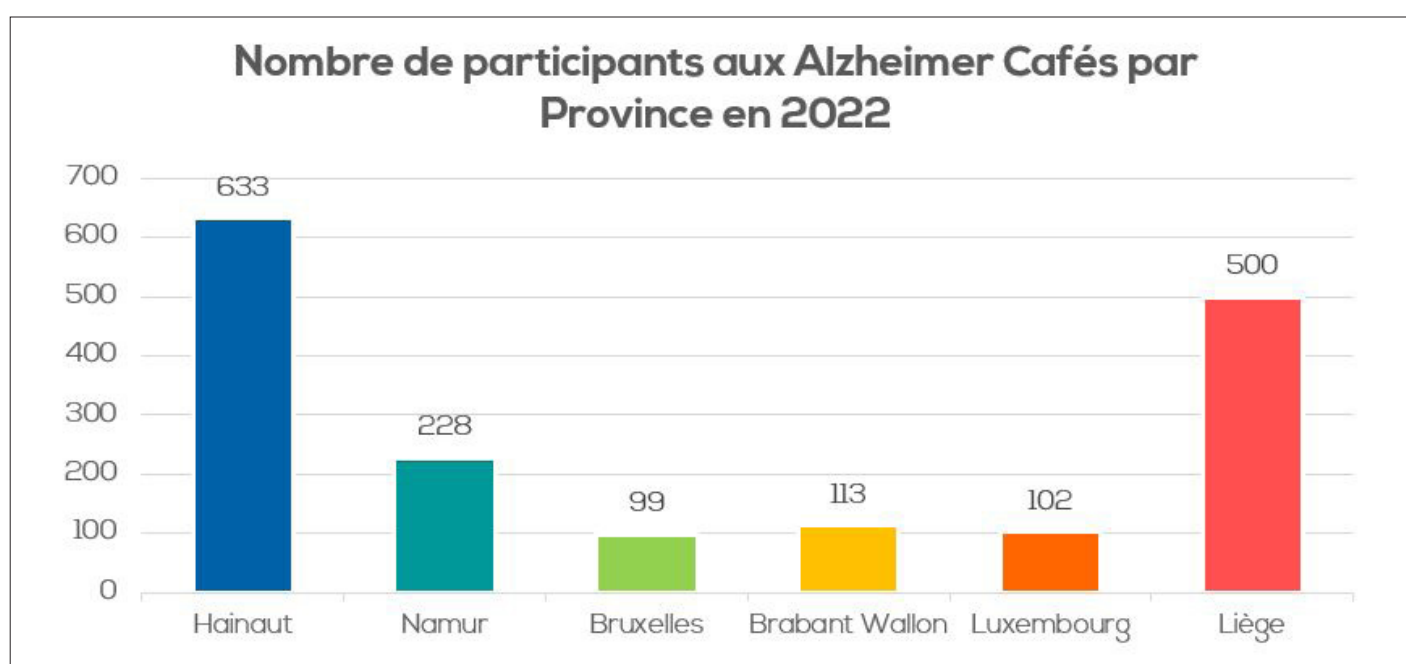
Nombre de séances organisées en 2022 par province



Le nombre total de participants s'élève à 1675, ce qui représente une augmentation de 230 % par rapport à 2021 (507 personnes). Nous revenons au nombre de 2019 où les Alzheimer Cafés comptaient 1579 participants.



Ce graphique nous montre que, comme les années précédentes, la catégorie «Familles» (ou aidants proches) reste la plus représentée lors de ces activités, suivie par celle des «Professionnels» et des «Visiteurs/Bénévoles». En 2022, 127 «patients» ont participé aux Alzheimer Cafés, soit environ 7,5 % de nos participants.



Dans un Alzheimer Café, le groupe partage expériences et avis, mais aborde également des thèmes précis en fonction des attentes du groupe. En 2022, les thèmes les plus abordés ont été :

- Les symptômes
- La communication avec une personne atteinte de démence
- La gestion du quotidien
- Le besoin de répit pour l'aidant
- La culpabilité de l'aidant
- Les aides à domicile
- Le placement en MRS
- Aspects juridiques (administration de bien et de la personne, euthanasie, conduite automobile)

Par ailleurs, certains Alzheimer Cafés organisent des activités particulières (excursions ou autres) afin de renforcer la cohésion du groupe ou simplement de profiter d'un bel après-midi. À noter enfin que, en plus des échanges entre participants, des activités manuelles (bricolages, jeux) sont de temps en temps proposées aux groupes, tout comme des interventions avec des intervenants externes.

En 2022, les activités proposées par certains Alzheimer cafés étaient :

- Projection de film/documentaire
- Parcours sensoriel
- Visite de Musée
- Sortie chez le glacier
- Visite d'une chocolaterie
- Rencontre intergénérationnelle
- Animation Musi-Move



Atelier Musi Move Alzheimer Café Namur

3.1.2. Alzheimer Café MRS

En principe, la volonté de la Ligue Alzheimer est de proposer des Alzheimer Cafés indépendants de tout milieu institutionnalisé. En effet, il est important pour nous de proposer un espace de parole et de rencontre libre d'accès pour chacun dans des lieux sans connotation particulière et déjà connu de la population.

Or, nous constatons que la demande pour l'ouverture d'AC en maisons de repos et de Soins se fait de plus en plus ressentir. La volonté des maisons de repos est de proposer un espace de rencontre aux résidents et à leur famille ainsi qu'au personnel soignant.

Néanmoins, la Ligue insiste pour que ces AC-MRS puissent être accessibles à l'entièreté des citoyens qui le souhaitent, qu'ils fassent partie de la MRS ou non. C'est pourquoi nous avons émis certaines conditions à savoir :

- Une ouverture sur l'extérieur : chaque personne peut se rendre à l'Alzheimer café indépendamment de son lieu de vie
- Mise en relation avec les pouvoirs communaux locaux : promotion, information, adhésion
- Formation obligatoire pour les futurs animateurs de la MRS peu importe leur qualification de base : sensibilisation à la pathologie démentielle, techniques d'animation et dynamique des groupes, le soutien aux aidants
- Accompagnement en co-animation par la Ligue durant les 3 premières séances.
- Participation libre des résidents de la MRS. Il ne s'agit pas d'une animation où tout le monde à l'obligation d'être présent. La participation se fait à la demande des résidents, des familles ou des soignants.
- L'ouverture de l'AC-MRS ne doit en aucun cas être un motif de publicité pour la maison de repos. Celle-ci ne peut pas mentionner sa collaboration avec la Ligue Alzheimer comme argument commercial.
- La ligue collabore avec les MRS dans le cadre de l'Alzheimer Café indépendamment de son statut, de sa pédagogie ou tout autre élément distinctif (au même titre que ses interventions de formation ou de conférence).

3.1.3. Alzheimer Café Virtuel

L'Alzheimer Café Chez Nous, auparavant appelé «Alzheimer Café Virtuel», est une initiative de la Ligue Alzheimer ASBL mise en place depuis 2015.

C'est depuis mai 2020 que cette initiative a pris de l'ampleur avec le confinement dû à la crise sanitaire du Covid-19 qui a occasionné la suspension de toute activité en présentiel. C'était l'une des stratégies qui ont permis à la Ligue Alzheimer de maintenir le lien avec son public; voyant la nécessité de revoir sa politique de visibilité. L'activité se déroulait chaque jeudi en journée (de 14 h à 16 h).

À partir du mois de février 2021, à la demande de participants qui ne pouvaient pas participer en journée, une deuxième séance s'est ajoutée en soirée (de 19 h à 20 h). Il est important de signaler que pendant les vacances scolaires, seules les activités en journée étaient maintenues.

Par ailleurs, la réouverture des activités en présentiel en septembre 2021 a fait que les séances d'«Alzheimer Café Chez Nous» soient réduites en une seule par mois – chaque dernier jeudi du mois en soirée (de 18 h à 20 h – toujours hors vacances scolaires).

Whereby, la plateforme utilisée, est gratuit et sécurisé (avec protection des données privées) accessible via <https://whereby.com/ligue-alzheimer-asbl>. L'activité se base sur le modèle des Alzheimer Cafés en présentiel à la différence que la participation se fait à partir de chez soi.

La rencontre se fait de manière virtuelle via un ordinateur ou un smartphone avec comme objectifs :

- Offrir un espace où chacun peut se sentir libre de poser des questions, parler de son quotidien et de son ressenti en toute confidentialité;
- Favoriser des liens avec le public qui sollicite les services de la Ligue;
- Donner l'opportunité aux personnes concernées de près ou de loin par la maladie d'Alzheimer ou une pathologie apparentée de discuter avec d'autres;
- Favoriser l'échange d'expériences et l'expression du vécu;
- Offrir une écoute, un soutien, des informations et des pistes de réflexions et d'actions;
- Combattre la solitude.

Les rencontres sont coordonnées par l'agent proximité démente à partir du Centre Info-DEMence à Bruxelles pour des raisons de concentration pendant les discussions et un bon suivi des sujets abordés. Un e-mail est envoyé au préalable à tous les participants (selon leur consentement), à titre de rappel. Ceci, dans le but d'avoir une idée sur le nombre de personnes qui souhaitent participer à la séance du jour (nombre de places limitées), et ce, hormis les inscriptions spontanées.

En 2022, l'Alzheimer Café chez Nous s'est tenu durant la première moitié de l'année civile, mais le nombre réduit de participants a mené à promouvoir davantage l'Alzheimer Café en présentiel.



3.1.4. Le département Psycho-Social

Partenaires 2022

Des partenariats ont été établis pour l'ouverture d'Alzheimer Cafés dans diverses régions. Le premier en collaboration avec le CPAS de Bruxelles via les Maisons de Quartiers de Bruxelles, l'Alzheimer Café de Bruxelles Europe se tient chaque 2e vendredi du mois à la Maison de Quartier « Ambiorix » à Bruxelles. Le deuxième partenariat a été établi avec le Plan de Cohésion Sociale de l'échevinat des affaires sociales d'Yves Parthoens de Ans, et l'Alzheimer café a lieu chaque 3e jeudi du mois à Rue Georges Truffaut à Alleur. Le troisième partenariat est avec le CPAS de Bassenge, où l'Alzheimer Café se tient chaque 3e vendredi du mois à Rue Haute à Eben Emael. Le quatrième partenariat a été établi avec le Plan de Cohésion Sociale d'Antoing, L'Alzheimer café se tient chaque 2e mardi du mois au Centre de lecture publique d'Antoing.

En 2022, la Ligue Alzheimer a également collaboré avec la Mosa Ballet School pour offrir des ateliers de danse inclusifs pour les seniors et/ou les personnes atteintes de démence dans le cadre de leur programme « Alors on danse ».

Par ailleurs, la Ligue Alzheimer ASBL a organisé une matinée d'échange intitulée « Vivre avec une démence dans ma ville » en collaboration avec l'association Alzheimer Liga Vlaanderen vzw, qui a eu lieu le 21 septembre 2022, lors de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer. Les deux associations ont également eu des rencontres pour discuter de la ligne d'écoute « Alzheimer Phone National ».

Perspectives pour 2023

À côté de ses nombreuses activités courantes, le Département Psycho-Social a plusieurs perspectives et objectifs en vue pour l'année prochaine :

- Ouverture de 6 AC (Spa, Pepinster, Neupré, Leuze-en-Hainaut, Silly, Forest ;
- Relance du Groupe des battants à Bruxelles et à Liège ;
- Engagement de deux personnes au bureau de Bruxelles pour le DPS ;
- Etablir un listing de personnes (familles, patients) prêts à témoigner à différentes occasions (reportages, interview, articles, études...);
- Nombre plus élevé d'appels sur le 0800 ;
- Publicité autour du nouveau service « Mail de soutien » assuré par le département Psycho-social.

3.1.5. Focus sur les activités du bureau de Bruxelles

Activités 2022

- L'équipe de Bruxelles travaille au bureau, ce qui permet à ce que la permanence de la ligne d'écoute de l'Alzheimer Phone National 0800 15 225 soit assurée ;
- L'animation des Alzheimer Cafés de Bruxelles et celui d'Ottignies en présentiel ;
- La co-animation des Alzheimer Cafés autonomes ;
- L'organisation des réunions du Conseil d'Administration de la LINAL ;
- Réception des courriers LINAL et relais avec le bureau de Liège ;

- Rendez-vous Proxidem (familles, professionnels, étudiants, etc.) au domicile comme au Centre Idem;
- Rendez-vous Proxidem,
- Rendez-vous avec les familles au Centre Info-Démence
- Inventaires physiques et suivis de commandes/collections des livres «Martine»;
- Interventions aux formations, conférences, etc. ;
- Contribution à la rédaction du Bloc-Notes.

Activités extérieures :

- Lors de cette année 2022, participation à un Parcours d'Artistes qui se déroulait à Saint-Gilles avec Trilinte ASBL sur le thème de la transmission. La Ligue Alzheimer a également proposé une œuvre rassemblant les captures d'instant de vie lors d'activités organisées par la Ligue Alzheimer. L'œuvre, imprégnée de sourire et joie de vivre a permis de partager notre vision de la maladie avec les visiteurs;
- Nous avons participé à l'exposition «Montessori» organisée la Maison Vésale à Bruxelles. Ce fût l'occasion pour la Ligue Alzheimer de se faire connaître et de rencontrer des professionnels du vieillissement cognitif et de partager avec eux quant à leur vision et les formations tenues.

Autres points

- Participation aux Webinars de l'Alzheimer Disease International, Alzheimer Europe, etc. et autres organismes travaillant sur les pathologies démentielles (maladie d'Alzheimer et démences apparentées) pour une bonne mise à jour d'informations.
- Participer aux possibles activités extérieures (en présentiel ou en visio-conférence) pour maintenir une bonne visibilité de la Ligue Alzheimer ASBL et partager les expériences sur la gérance des activités (groupes de paroles).
- Redistribution des tâches d'animation d'Alzheimer Cafés en présentiels de Bruxelles et celui d'Ottignies.

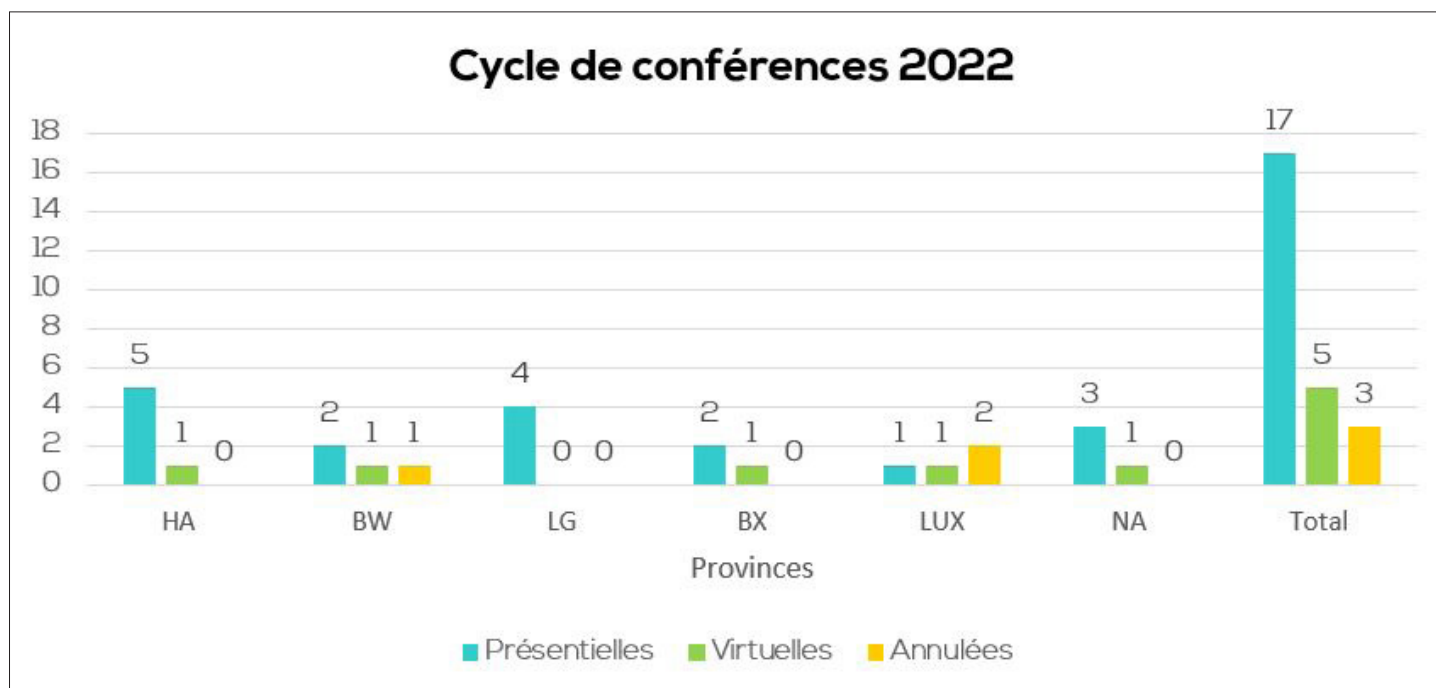
Perspectives 2023

- Comprendre et s'informer sur toutes les aides et activités pour les Seniors dans les différentes communes de Bruxelles.
- Continuer à relancer des activités de la Ligue Alzheimer ASBL, en particulier les Alzheimer Cafés.
- Continuer à assurer la co-animation et l'animation d'Alzheimer Cafés autonomes.
- Relancer et dynamiser les rencontres des groupes de battants à Bruxelles.
- Continuer à travailler sur le réseau par la rencontre d'autres centres diagnostiques.
- Mise à jour continue des fiches pratiques et centres d'aide, de jour...

3.2. Les conférences

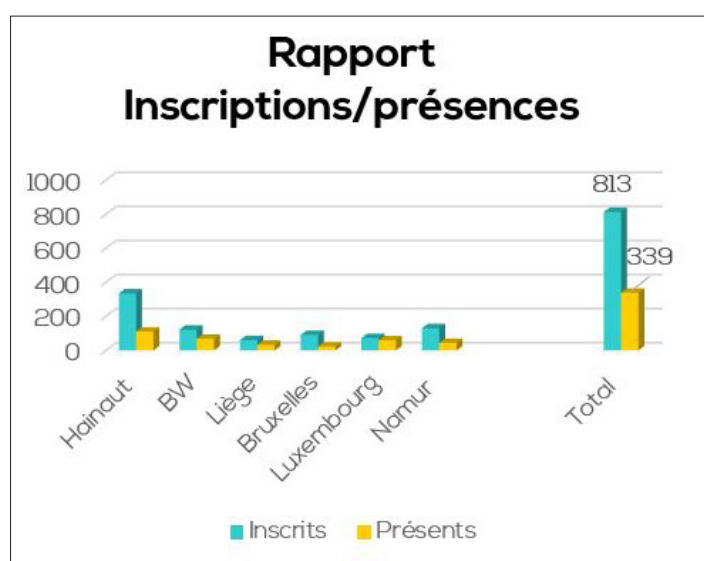
3.2.1. Les cycles de conférences

Depuis 1997, la Ligue Alzheimer ASBL organise des cycles de conférences grand public. A.I.D.E. et proximité obligent, la Ligue Alzheimer ASBL se déplace et part à la rencontre du grand public à travers des cycles de conférences à thème. Objectifs : démystifier la maladie d'Alzheimer, les démences et leurs conséquences, découvrir des lieux de diagnostic et de soins et faire connaître les aides et services de la région au plus grand nombre. En un mot ? Informer.



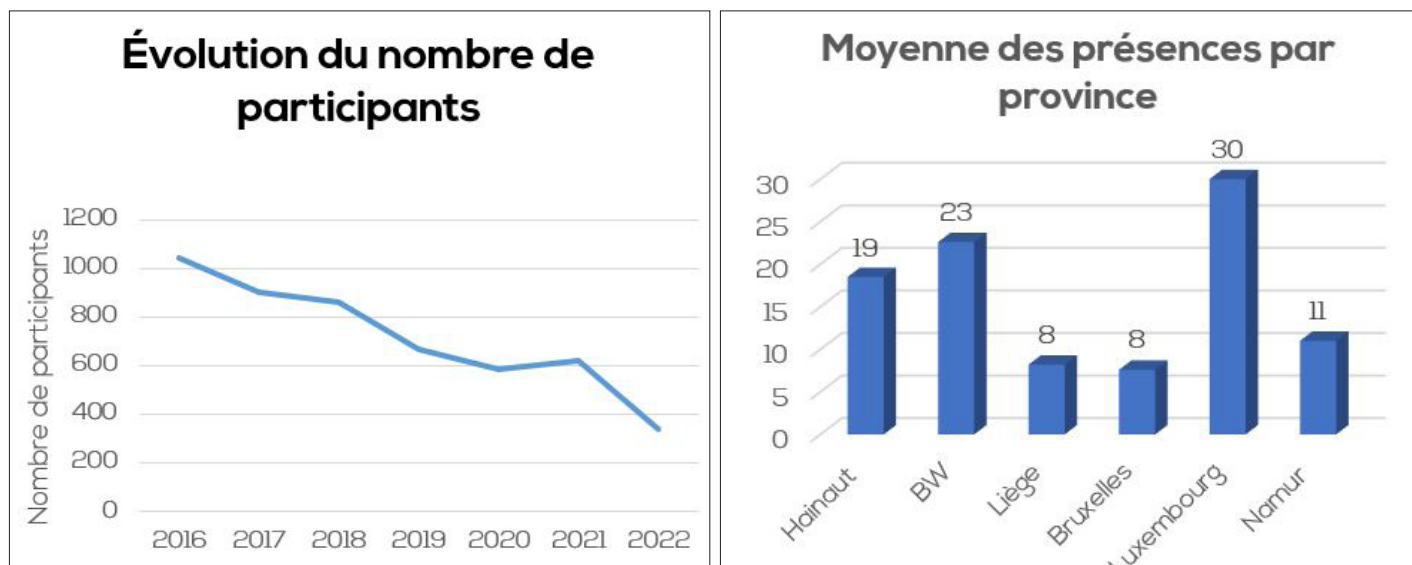
En 2022, 6 cycles de conférences ont été organisés pour un total de 22 conférences effectives. Celles-ci ont pour objectif d'informer les aidants, familles, personnes atteintes ou encore professionnels, et d'autre part, toute personne intéressée par le sujet. Cette année, seules 3 conférences ont dû être annulées, deux en raison d'un imprévu de la part des orateurs et une en raison du manque de participants.

Avec la fin de la période du Covid 19 et du confinement, les conférences en présentiel ont été privilégiées au virtuel : 17 des 22 conférences ont eu lieu en présentiel.



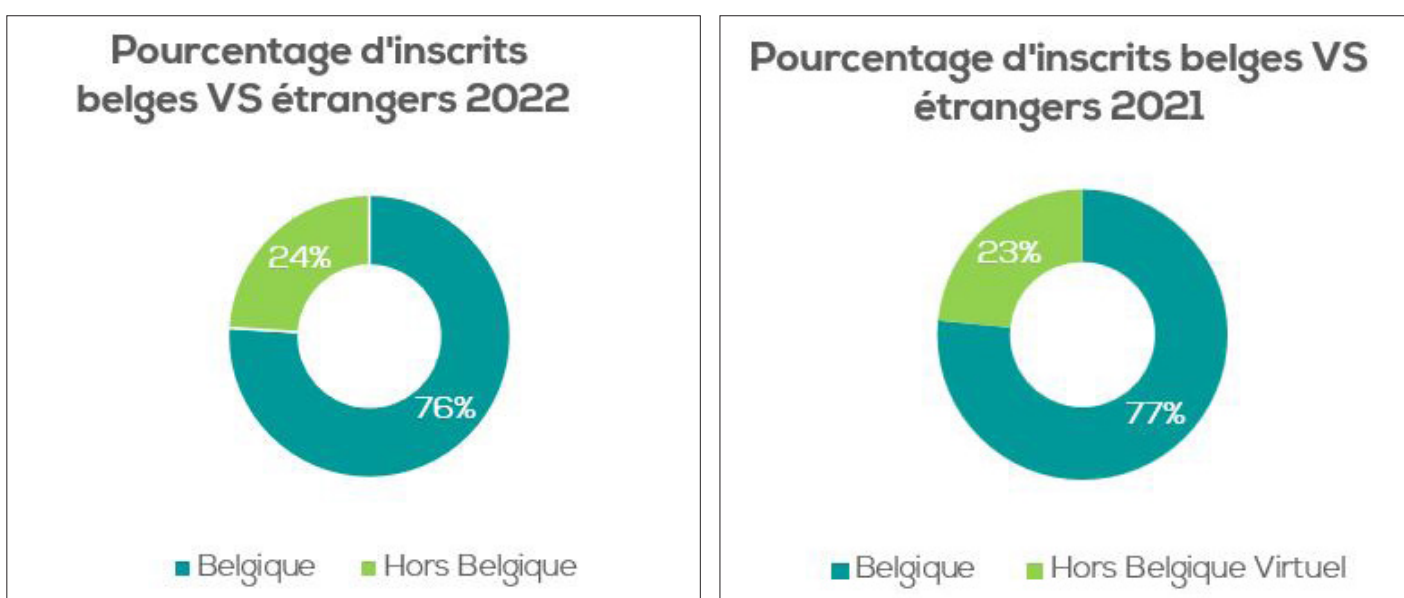
En 2022, les cycles de conférences ont intéressé un total de 339 personnes (pour 813 inscrits). C'est une forte baisse par rapport à 2021. Les conférences en présentiel ne semblent donc pas intéresser le plus de monde : le nombre moyen d'inscrits pour les conférences en virtuel est de 62,4 (contre 29,5 en présentiel) et il y a eu en moyenne 26 personnes présentes en virtuel (contre 12,3 en présentiel).

Il faudra donc en tenir compte pour les années à venir et proposer une plus grande proportion de conférences en virtuel si l'on veut continuer à toucher un maximum de monde.



Lorsqu'on analyse les fréquentations des conférences, on se rend compte que c'est dans le Luxembourg et le Brabant Wallon qu'il y a eu le plus de participants, suivis de près par le Hainaut. Par contre, Bruxelles et Liège font des mauvais résultats avec des moyennes de 8. Comment expliquer ces résultats ?

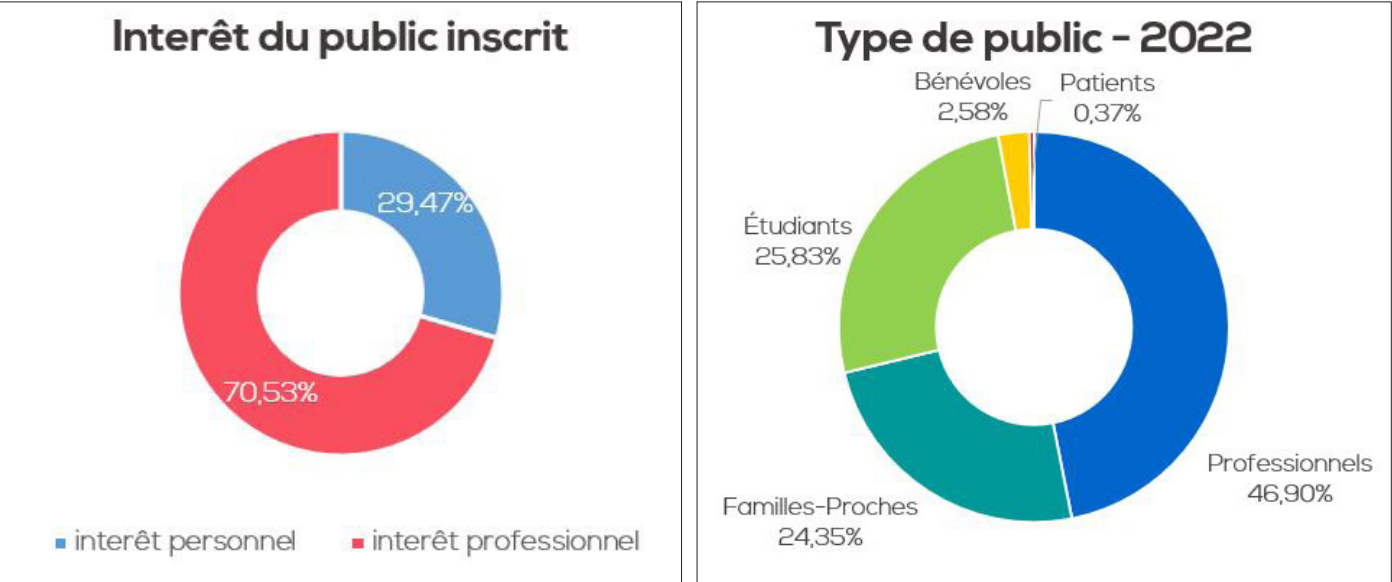
Le Luxembourg, grâce notamment au groupe du GrAAL, bénéficie d'un réseau de partenariat très actif et communiquant largement auprès des habitants de leurs communes. Dans le Hainaut et le Brabant Wallon, les conférences en hôpitaux ont attiré un certain nombre de participants, ainsi que les conférences en virtuel. On peut noter également la conférence au Foyer Notre Dame de la Paix, où la communication a été bien diffusée par la direction et a permis d'attirer les familles.



Les webconférences ont attiré le même nombre de personnes vivant en dehors de la Belgique que l'année dernière (environ ¼ des inscrits aux webconférences). (N.B. : Le nombre d'inscriptions hors Belgique est limité à 20 par conférence).

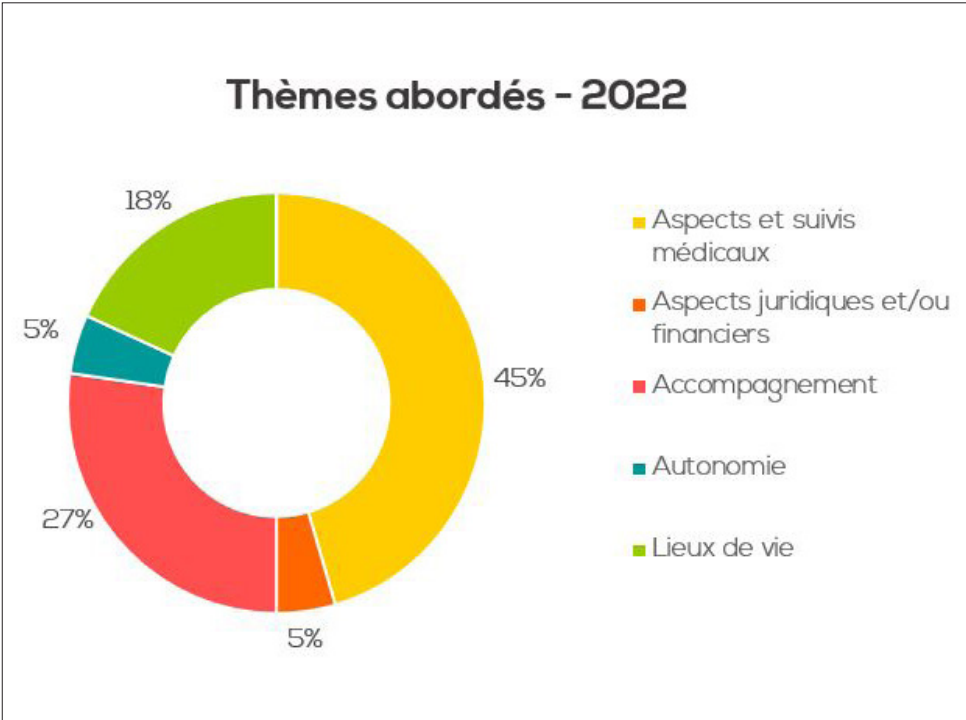
La répartition des types de public participant est comparable à l'année passée. On note une légère augmentation du public étudiant (26 % cette année contre 20 % en 2021) et une légère baisse du public famille (24 % cette année contre 30 % en 2021). Par ailleurs, nous avons observé que la part de participants s'inscrivant dans un intérêt professionnel avait largement augmenté cette année avec 70,53 % des inscrits pour cette raison.

Nous avons donc reperdu la part de public famille que nous avons réussi à attirer en 2021 (objectif du bilan d'activité 2020).



Les cycles de conférences délivrent au public des renseignements sur la maladie de manière générale, mais également sur ses incidences au quotidien. Aborder la maladie permet ainsi de lutter contre le tabou et le sentiment d'isolement.

En 2022, les conférences ont abordé divers thèmes qui concernaient en majorité les « Aspects et suivis médicaux ». Les thèmes « L'Accompagnement » et « Lieux de vie » ont eu respectivement 27 % et 18 % des conférences, ce qui est comparable à 2021. Plusieurs conférences sur le



thème des aides et soins à domicile ont attiré un public nombreux. Les conférences sont aussi un bon moyen de mettre en lumière les interventions possibles et favorables à la qualité de vie des personnes concernées, de favoriser les approches les plus adéquates des aidants et accompagnants familiaux et professionnels, mais également de faire connaître les intervenants potentiels impliqués dans le domaine et la région en question.

En 2023, l'objectif est de faire connaître ces cycles à plus de personnes afin de les informer au mieux. Par ailleurs, pour attiser l'intérêt du public, il s'agira d'aborder des thèmes innovants tout en continuant la sensibilisation grand public et pour faciliter la fin du tabou. Étant donné la fin des mesures sanitaires, une majorité des conférences furent en présentiel (seulement 5 en virtuel). Cela peut expliquer la nette baisse des fréquentations : l'année passée, on avait déjà observé des fréquentations en baisse pour les conférences en présentiel. Malgré tout, l'année passée, un **sondage auprès des abonnés de notre newsletter** avait montré un avis partagé sur la question du présentiel/virtuel et nous avait conduits à continuer à privilégier le présentiel, en essayant d'inclure du virtuel. Le nombre de conférences en virtuel devra vraisemblablement être revu à la hausse dans les prochaines années.

Notre objectif pour 2023 sera donc d'essayer de réattirer le public vers nos conférences, de trouver la bonne communication à ce sujet, tout en faisant travailler le réseau, comme au Luxembourg.

3.2.2. Les conférences à la demande

Afin de répondre aux besoins du terrain, la Ligue Alzheimer assure également des conférences à la demande, par Madame Sabine Henry et le département psycho-social.

- L'ASBL a été sollicitée 19 fois au courant de l'année 2022, avec un total de 38 heures de conférences données. Les thèmes étaient les suivants :
- Ciné-débat « En mis Zapatos » à Liège ;
- « Comment communiquer avec une personne atteinte de démence ? » à Hannut ;
- « Les démences apparentées : mieux les comprendre pour mieux les vivre » à Tinlot ;
- « Sensibilisation à la maladie d'Alzheimer » à Ans ;
- Ciné-débat : « Une vie démente » à Hannut ;
- « L'approche des personnes atteintes de démence » à Namur ;
- « Maladie d'Alzheimer : mieux la comprendre pour mieux la vivre » à Assesse ;
- « Un nouveau regard sur la maladie d'Alzheimer... ça commence ensemble : présentation de la Ligue Alzheimer ASBL » à Rochefort ;
- « Sensibilisation à la maladie d'Alzheimer et aux démences apparentées » à Auvelais ;
- « Comment communiquer avec une personne atteinte de démence » à Farciennes ;
- « Mieux comprendre pour mieux vivre la maladie d'Alzheimer » à Athus ;
- Ciné-débat « En mis Zapatos » à Enghien ;
- « Comment communiquer avec une personne atteinte de démence ? » Libramont-Chevigny ;
- « Maladie d'Alzheimer : mieux la comprendre pour mieux la vivre » à Nivelles ;
- « Maladie d'Alzheimer : mieux la comprendre pour mieux la vivre » à Ottignies Louvain-la-Neuve ;
- « Sensibilisation à la maladie d'Alzheimer et aux démences apparentées » à Jodoigne ;
- « Soutien aux proches atteints de démence » à Woluwe Saint-Lambert ;
- « Sensibilisation à la maladie d'Alzheimer » à Schaerbeek.

Type de public

Personnel de MR/MRS, Famille et aidants, Patients, étudiants, tout venant et concerné par le thème organisé, enfants âgés de 10-11 ans, bénéficiaires de service comme Enéo, service de proximité.

3.3. Les formations

SE FORMER EN MATIÈRE DE DÉMENCE ? DÉCOUVREZ NOS FORMATIONS EN PRÉSENTIEL !



LA LIGUE ALZHEIMER ASBL EST UN **ORGANISME DE FORMATION** AGRÉÉ PAR LA RÉGION WALLONNE

N°RW 12.0955

LIGUE ALZHEIMER
"AIDE PRÈS DE CHEZ VOUS"

La Ligue Alzheimer ASBL propose de nombreuses activités afin de sensibiliser le grand public à la maladie d'Alzheimer, mais aussi pour favoriser l'interaction et les exercices pratiques. Mais devenir animateur d'Alzheimer Café, Agent Proximité-Démence ou encore Référent-Démence ne se fait pas en un claquement de doigts. Ces fonctions nécessitent des formations. La Ligue est active depuis 2003 dans ce domaine et reconnue depuis 2012 par la Région wallonne, la Communauté française et l'INAMI.

Se former avec la Ligue Alzheimer ASBL permet donc aux participants d'actualiser leurs connaissances, leurs pratiques et d'en acquérir de nouvelles. En effet, les différents modules de formation ont fait l'objet d'une analyse rigoureuse par des conseillers pédagogiques et scientifiques. Dans un souci de correspondre aux attentes et de parfaire les présentations, les participants sont invités à remplir une feuille d'évaluation après chaque intervention. En 2022, un total de 222 heures de formations ont été données par l'équipe de formateurs compétents recensés dans la liste ci-joint (210 heures de formations catalogue et 12 heures de formations à la demande).

Les formateurs

NOM	PRÉNOM	FONCTION
BOYALS	Sandrine	Gestionnaire de projet-vieillessement-démence à l'AViQ
CAPITAINE	Christiane	Juge de paix honoraire
CASTELAIN	Bernard	Médiateur agréé et Professeur en Droit et en Sciences Sociales
CORNIL	Isabelle	Neuropsychologue
DUMONT	Christophe	Gériatre
GILLET	Valérie	Avocate-Administratrice de biens
HENRY	Sabine	Présidente
HERTAY	Aurélien	Département psychosocial/Assistante en Psychologie/Référente Démence
LEFEBVRE	Laurent	Docteur en Psychologie
LEMAUVAIS	Laurence	Neuropsychologue

LEMAIRE	Simon	Doctorant en sociologie
LEYSENS	Divy	Educateur spécialisé au Val du Héron à Rixensart
MAES	Barbara	Ergothérapeute
Malala Dibazeka († le 26.09.22)	Esther	Département psychosocial-Proxidem/Assistante sociale/Référente-démence
MONFORT	Brigitte	Psychologue clinicienne
PEETERS	Anne	Psychogériatre
PRAILE	Arlette	Infirmière
SIMON	Jean-Claude	Psychomotricien - éducateur - logopède – maître PNL
SQUELARD	Gilles	Psychologue de la sénescence
VANDEPUTTE	Hilde	Musico-pédagogue
YLIEFF († 17.03.22)	Michel	Professeur honoraire en Psychologie

3.3.1. Formations proposées dans le catalogue des formations

L'accompagnement et les soins des personnes atteintes d'une démence et de leurs proches doivent être basés sur des compétences humaines et professionnelles. L'actualisation des connaissances et l'adaptation des pratiques sont alors un « must ». Le catalogue des formations est édité par la Ligue Alzheimer ASBL et reprend 19 formations au total. Il se veut une initiative dynamique et une présentation complète des formations en relation et au service des personnes atteintes de démence et de leur entourage.

En 2022, 5 formations catalogues ont été organisées avec un total de 62 participants :

- **Cercle des aidants :**
 - 6 soirées du 10/01/2022 au 21/03/2022 à Liège
 - 7 participants, 12 heures de formation en présentiel
- **Agent proximité démence :**
 - 3 jours du 22/02/2022 au 22/03/2022 à Assesse
 - 14 participants, 18 heures de formation en présentiel
- **Référent pour la démence (nouvelle mouture) : 12 jours**
 - 1re session : du 27 janvier au 5 mai 2022 à Assesse : 12 participants, 73 heures
 - 2e session : du 17 novembre 2022 au 9 février 2023 à Assesse : 12 participants, 73 heures
- **Foranidem (Animation AC) :**
 - 3 jours du 11/01/2022 au 8/02/2022 à Assesse
 - 11 participants, 18 heures de formation en présentiel
- **Comment communiquer avec une personne atteinte de démence ?**
 - 5 jours du 17/05/2022 au 14/06/2022 à l'Administration communale d'Ans
 - 7 participants, 15 heures de formation en présentiel

3.3.2. Formations proposées à la demande

La Ligue Alzheimer ASBL propose de concevoir des formations taillées sur mesure en fonction des demandes spécifiques des institutions et des services intéressés. En 2022, trois formations à la demande ont été données avec un total de 40 participants :

- **PCS de Libramont : « Le soutien des proches de personnes atteintes de démence »**
 - 3 heures de formation, le 11-03-2022 de 9 à 12 heures
 - 8 participants (professionnels se déplaçant à domicile)
- **MR Beloeil (Henri-Chapelle) : « Animation pour les personnes atteintes de démence »**
 - 6 heures de formation, le 26-06-2022 de 9 à 16 heures
 - 10 participants (membres du personnel de la Maison de Repos)
- **Service Familial de Charleroi : « Comment communiquer avec une personne atteinte de démence ? »**
 - 3 heures de formation, le 4-10-2022 et le 11-10-2022 de 13 à 16 heures
 - 22 participants (aides familiales)

3.3.3. Les partenaires 2022

L'année 2022 a été l'occasion de nouer un nouveau partenariat avec l'«ACRF asbl-Femmes en milieu rural» à Assesse comme nouveau lieu de nos formations programmées. En effet, cet ancien couvent a pu accueillir des futurs «Réfèrent pour la démence», animateurs d'Alzheimer Café ainsi que des agents «Proximité Démence» ainsi que nos intervenants habituels.

Cette année a également marqué la fin du Covid-19 et, avec lui, le retour des formations et conférences en présentiel, comme le démontrent les chiffres en nette augmentation.

Pour sa formation «Réfèrent pour la démence», la Ligue a reçu la reconnaissance de l'AViQ pour sa nouvelle mouture applicable à partir de janvier 2022 pour tout nouveau professionnel qui souhaiterait occuper cette fonction.

3.3.4. Les perspectives 2022

Outre sa reconnaissance en tant qu'opérateur de formations agréé via le dispositif «chèque-formation», la Ligue a toujours le souhait d'ajouter une flèche à son arc en étant également reconnue pour le dispositif «congé éducation-payés». Cela afin de permettre à un plus grand nombre de participer à ses formations.

Une perspective plus générale est de faire prospérer le département formation en visant de nouvelles méthodes de promotions et de communication pour nos conférences et formations tout en créant une augmentation du taux de participation de celles déjà existantes.

Alzheimer doit donc adapter son programme et demander une nouvelle reconnaissance pour cette formation.

D'autre part, outre sa reconnaissance en tant qu'opérateur de formations agréé via le dispositif «chèque-formation», la Ligue souhaiterait ajouter une flèche à son arc en étant également reconnue pour le dispositif «congrés éducation payés». Cela afin de permettre à un plus grand nombre de participer à ses formations.

Une perspective plus générale est de faire prospérer le département formation en visant de nouvelles méthodes de promotions et de communication pour nos conférences et formations tout en créant une augmentation du taux de participation de celles déjà existantes.

3.4. Les projets

C'est aussi à travers la mise en place et la réalisation de projets que la Ligue Alzheimer ASBL donne vie à ses objectifs. Regroupés sous la slogan «AIDE, près de chez vous», ces objectifs sont également poursuivis dans différents types de projets tels que Ville Amie Démence, le Protocole Disparition Senior et «Ensemble, Alzheimer est plus léger». Tous ces projets ont en commun leur objectif de maintenir et/ou d'améliorer la qualité de vie et l'inclusion des personnes concernées par la maladie d'Alzheimer ou par toute autre forme de démence, et ce au sein de leur environnement habituel.

Néanmoins, ces projets ont des buts spécifiques comme améliorer l'accompagnement et l'accueil des personnes démentes, défendre leur droit à la différence et leur autonomie, sensibiliser et informer la population de manière générale, qu'il s'agisse des enfants, des adultes, ou des représentants politiques. Le suivi organisationnel et administratif de ces différentes démarches, ainsi que la conception et la mise en place de nouveaux projets en Wallonie et à Bruxelles, sont des missions profondément ancrées dans le plan d'action de la Ligue Alzheimer ASBL. Depuis 2015, ces travaux sont assurés par un employé chargé de la gestion des projets.

Le Département Projets, d'habitude très sollicité, a été quelque peu ralenti dans son élan par différents événements comme le départ de la précédente chargée de projets en avril 2021 et l'absence d'une employée attitrée durant 4 mois, ainsi que par la diminution des activités due à la crise sanitaire de la Covid-19. Depuis la reprise des activités au cours de l'année 2022, le Département Projets a continué à être sollicité avec de nouvelles actions à mettre en place à la

demande des villes et des communes. Il y eut aussi l'engagement de nouveaux pouvoirs publics locaux qui ont rejoint le réseau ViADem. L'année 2022 a aussi permis la formation en présentiel de nouveaux agents Proximité-Démence.

3.4.1. Ville Amie Démence

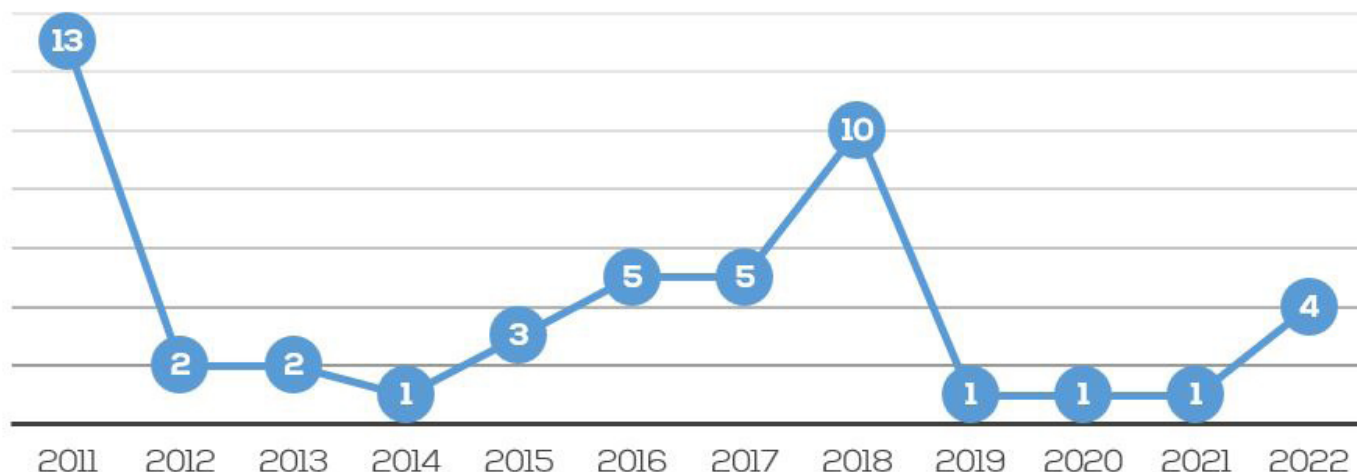
La Charte Ville Amie Démence est proposée à tous les pouvoirs locaux; d'une part les communes, villes ou provinces et d'autre part, les CPAS. L'objectif? Les encourager à s'engager en faveur de l'inclusion des citoyens concernés par la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée au sein de leur commune. À travers la signature de cette Charte, l'autorité démontre son ouverture, son intérêt et son engagement très concret et pratique en faveur de la qualité de vie de ces personnes.



En somme, Ville Amie Démence s'inscrit dans la démarche de la Ligue Alzheimer ASBL : rendre la maladie d'Alzheimer et les autres formes de démence abordables, accessibles et acceptables au cœur des communes et des villes.

Depuis la création du Département Projet en 2015, le nombre d'adhésions est passé de 18 à 47. Sur le graphique ci-dessous, on constate que la charte Ville Amie Démence a été lancée quatre ans avant la création du département Projet. L'année 2018 a connu un gros boom avec deux fois plus de signatures par rapport à 2017, passant de 5 à 10. En 2019, le nombre de signatures a chuté. Une relance de toutes les villes et communes n'ayant pas encore signé la charte a été entamée en 2019 et toute la province du Luxembourg a été sensibilisée via un Forum qui s'est tenu à Marche-en-Famenne.

Evolution du nombre de signataires en 2022



Les deux dernières années, le contexte de crise sanitaire s'est fait ressentir avec seulement deux signatures : en 2020, la signature de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, et en 2021, la signature de la Ville et du CPAS de Péruwelz. En 2022, il y eut 4 signatures ViADem : Tinlot, Bruxelles, Ottignies-Louvain-la-Neuve et Arlon.

En 2022, la Ligue Alzheimer a poursuivi les rencontres avec des autorités locales ayant manifesté un intérêt pour le projet Ville Amie Démence. Ces réunions sont organisées afin de discuter du projet ViADem ensemble et d'envisager une signature de la Charte et la formation des agents Proximité-Démence. Suite à ces présentations, les communes de Marchin en province de Liège et de Gerpinnes en province du Hainaut ont décidé de signer la charte ViADem en 2023. D'autres sont intéressées à l'idée de rejoindre le réseau comme les communes d'Anderlecht (le CPAS d'Anderlecht avait déjà signé), d'Assesse, de Ciney et de Wanze ainsi que le Mouvement citoyen de Sprimont.



Les nouvelles Villes Amie Démence

48e Ville Amie Démence - La Commune de Tinlot en province de Liège

De gauche à droite : Mme Christine Gobiet (Présidente du CPAS), Mr Joachim Rebia (Directeur général f.f.), Mme Sabine Henry (Présidente de la Ligue Alzheimer) et Mme Christine Guyot (Bourgmestre).

Le 8 septembre 2022, la Commune et le CPAS de Tinlot se sont engagés en faveur de l'inclusion des personnes concernées par la démence. Une conférence de sensibilisation à la Maladie d'Alzheimer a suivi la signature de la charte.



49e Ville Amie Démence - Ottignies-Louvain-la-Neuve en province du Brabant-wallon

La Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a officiellement signé la charte Ville Amie Démence 3 octobre. Une signature soutenue par la Bourgmestre, Mme Julie Chantry, et par le Premier Echevin d'O.L.L.N., Mr Jacob. Ce dernier s'est d'ailleurs exprimé : *«La signature de la charte Ville Amie Démence, c'est un engagement moral qui fait appel à notre responsabilité. L'objectif de la charte est de collaborer ensemble, de mettre le meilleur de son côté afin de lever le tabou sur la maladie et d'éviter l'exclusion. Il s'agit aussi de montrer à la personne concernée par une Maladie d'Alzheimer ou par un autre type de démence qu'elle n'est pas seule et qu'il y a toujours une vie communale qui existe autour d'elle.»*

La Ville d'Ottignies rejoint donc les autres communes de sa province qui sont déjà engagées en faveur de l'inclusion des personnes concernées par la démence : Chaumont-Gistoux, Genappe et Nivelles. La Ville d'Ottignies comptait déjà un Alzheimer Café ouvert tous les 4e lundis du mois à la Maison de la Citoyenneté. Le colloque 2023 de la Ligue Alzheimer se tiendra également à Ottignies le jeudi 20 avril 2023!



Sur la photo de gauche à droite : Mme Julie Chantry, Bourgmestre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Mme Henry, Présidente de la Ligue Alzheimer ASBL, et Mr Benoît Jacob, Premier Echevin d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

50e Ville Amie D mence – La Ville Bruxelles-Capitale

C'est   l'initiative de Monsieur Mohamed Ouriaghli, D put  parlementaire anciennement conseiller communal, que le Conseil communal de la Ville de Bruxelles avait vot , le 31 mai 2021, une Motion relative   l'adh sion de la Ville de Bruxelles   la « Charte Ville Amie D mence ».

Le 21 septembre 2022,   l'occasion de la Journ e mondiale de la Maladie d'Alzheimer, la Ville de Bruxelles a sign  la Charte et est devenue la 50e Ville Amie D mence, faisant ainsi d'elle un exemple pour les autres m tropolises d'Europe. Les repr sentants et garants de cet engagement sont les repr sentants officiels de la Ville de Bruxelles, Monsieur Philippe Close, Bourgmestre et Monsieur Khalid Zian, Pr sident du CPAS. La Ligue Alzheimer ASBL a donc eu l'honneur de leur remettre les plaques VIADem, qui d montrent leur engagement en faveur des personnes atteintes de d mences.

Ce partenariat avec la Ville de la Capitale belge et europ enne est aussi une collaboration entre les Ligues Alzheimer francophone et n erlandophone du pays. En effet, le projet ViADem sera soutenu par la Ligue Alzheimer ASBL, repr sent e par sa pr sidente Mme Sabine Henry et par l'Alzheimer Liga Vlaaderen vzw, repr sent  par son pr sident, Monsieur Jef Pelgrims.



51e Ville Amie D mence – La Ville d'Arlon en province du Luxembourg

Le 6 octobre, la Ville d'Arlon a rejoint les villes et communes du r seau ViADem   son tour.   l'occasion, le Bourgmestre, Mr Vincent Magnus,  tait pr sent aux c t s de ses  chevins. Mme Carine Schmit Lecomte, Premi re Echevine de la Ville d'Arlon, s'est notamment exprim e au sujet de cette signature : *« Si l'acceptation de la diff rence ne va pas de soi - et de souligner le r le primordial que doit jouer l' cole dans ce processus - , nous devons  tre conscients que l'alt rit  repr sente un enjeu soci tal majeur du XXIe si cle ! Dans cette optique, l'engagement d'Arlon en tant que Ville Amie D mence constitue un pas vers plus d'inclusion des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer vivant sur notre territoire et a fortiori un signe de reconnaissance du d vouement et de l'implication de tous les aidants proches ! »*

Arlon compte d j  un Alzheimer Caf  depuis 2009 qui se tient tous les 2e mercredi du mois   l'Institut Notre Dame. Deux agents communaux du service accueil ont  galement  t  d sign s afin d'endosser le r le d'agents Proximit -D mence. Ces derniers ont pour mission d' couter, d'informer et d'orienter toute personne concern e par la Maladie d'Alzheimer ou par une d mence apparent e, qu'il s'agisse des patients, des aidants ou des professionnels.

Les deux nouveaux agents ProxiDem participeront à la prochaine formation organisée par la Ligue Alzheimer qui aura lieu en mars et avril 2023.

La Ville d'Arlon se trouve désormais entourée en très bonnes compagnies en province de Luxembourg aux côtés de Marche-en-Famenne, Libramont-Chevigny, Tenneville, Meix-devant-Virton, Manhay, Vielsalm, Libin, Bastogne et Wellin.

Légende de la photo : De gauche à droite en bas : Mr Cédric Leclercq, Directeur général, Mr Kamal Mitri, 2e Echevin, Mme Stéphanie

Hindlet, Secrétaire de direction, Mme Carole Stillen, agent du service Accueil, Mme Sabine Henry, Présidente de la Ligue Alzheimer ASBL, Mr Vincent Magnus, Bourgmestre et Mme Carine Schmit Lecomte, 1re Échevine. De gauche à droite en haut : Mme Anne Lamesch, 5e Échevine, Mr Ludovic Turbang, 3e Echevin et Mr Alain Deworme, Président du CPAS.



Une Charte, des engagements

À travers l'adhésion à la charte Ville Amie Démence, l'autorité signataire démontre sa volonté de mettre en place des actions tournées vers les citoyens concernés par la démence. Ces actions ont pour but de favoriser l'inclusion et la qualité de vie des personnes souffrant d'une forme de démence, tout en étant un repère et un soutien pour les proches et pour les professionnels. La signature officielle de la Charte implique aussi des engagements mutuels entre les partenaires. Si la Ligue Alzheimer s'engage à mettre à disposition son expertise, à soutenir et à aider à la réalisation et à la promotion des actions des nouveaux adhérents, ces derniers s'engagent en retour à mettre en place au moins une activité en lien avec la démence chaque année. Au cours de l'année 2021, il y eut moins d'actions mises en place que lors des années précédentes, et ce, pour des raisons sanitaires.

Ça bouge dans les Villes Amies démences !

Quelques activités (autres que conférences et Alzheimer Café) ont toutefois pu voir le jour au cours de l'année 2022 :

- Rochefort les 30/09/22 et 04/10/22 : «Un nouveau regard sur la maladie d'Alzheimer... ça commence ensemble! Informations et témoignages artistiques.
- Marche-en-Famenne le 03/06/2022 : sensibilisation à la différence «Dans mon commerce, tous égaux» à destination des commerçants et agents de première ligne. «Plus Douce la Vie», ateliers bien-être et créatifs aidant/aidé développé au Home Libert et aussi pour les citoyens extérieurs à la Ludothèque.

- Verviers le 20/9/2022, présentation du seul en scène «Ce qui reste» suivie d'un échange en présence de l'équipe de l'Alzheimer café avec une présentation par une bibliothécaire de la Ville de livres sur la thématique. Le 6/10/2022 dans le cadre de la semaine des Aidants-Proches, matinée «bien-être» offerte aux Aidants-proches en partenariat avec la plate-forme des soins palliatifs.
- Péruwelz : le 21/09/2022 : matinée de sensibilisation auprès des responsables de services d'aides et de soins à domicile - présentation du Projet Ville amie Démence et agents Proxidem - présentation du protocole Disparitions Seniors. Entre 11/21 et 06/22 : plusieurs matinées de sensibilisation au sein des différents services d'aides et de soins. Le 08/06/2022 : sensibilisation à l'attention des médecins de l'entité- GLEM sur le rôle des agents Proxidem et présentation du protocole Disparition Seniors. Le 23/09/2022 : stand sur le marché de Péruwelz en vue de sensibiliser le public à la maladie d'Alzheimer et démences apparentées.
- Montigny-le-Tilleul le 18/06/22 : Journée santé et bien-être au Foyer culturel, situé à la rue Wilmet, 5 à Montigny-le-Tilleul.
- Honnelles en 2022 : projection d'un film sur la thématique, conférence, animation de sensibilisation auprès des enfants, création d'une mini-bibliothèque portative pour enfants sur le sujet, réunion avec divers intervenants concernés par la thématique pour des échanges de pratique et d'idées, communication régulière auprès des citoyens (bulletin communal, auprès du Conseil Consultatif Communal des Aînés, via Facebook...).

Le rôle d'agent Proximité-Démence, le lien entre les pouvoirs publics locaux et les habitants concernés par la démence

Dans le cadre du partenariat Ville Amie Démence, les communes signataires s'engagent en faveur de l'amélioration de qualité de vie et de l'inclusion des personnes concernées par la démence au sein de leur territoire. La Ligue Alzheimer aide les villes désireuses de consolider, diversifier et multiplier les initiatives qui vont inclure concrètement et activement les personnes atteintes de démence et leurs proches dans la vie de leur commune. Les pouvoirs locaux s'engagent quant à eux à mettre en place des activités en lien avec la démence et de mettre à disposition de la population un agent Proximité-Démence (ProxiDem).

À travers le projet Ville Amie Démence, les villes et les CPAS peuvent agir à un échelon local en offrant un service de proximité à la population. L'agent ProxiDem devient dès lors le relai des besoins et des attentes des habitants au sein du territoire de sa commune. Il est donc en quelque sorte le maillon qui relie le pouvoir public aux habitants, dans la perspective de trouver des initiatives répondant à leurs demandes.

L'agent ProxiDem est donc un travailleur communal qui partage un intérêt pour l'aide à la personne. Cet employé se voit décerner un rôle supplémentaire qui consiste principalement à l'écoute, l'information et l'orientation des habitants de sa commune, le tout de manière gratuite. Afin de préparer au mieux les futurs agents ProxiDem, ces derniers sont invités à participer à une formation de trois jours organisée par la Ligue Alzheimer et réunissant des intervenants de différents secteurs.

La formation Proximité-Démence

Un autre engagement primordial du signataire ayant rejoint le réseau Ville Amie Démence est la désignation d'un agent Proximité-Démence. Il s'agit d'un rôle assuré par un employé communal qui a pour mission supplémentaire d'écouter, d'informer et d'orienter toute personne, qui en fait la demande, et qui est concernée par la maladie d'Alzheimer ou par une démence apparentée. Pour être désigné agent Proxidem, certaines conditions doivent être remplies afin d'assurer ce rôle de la meilleure manière. Cet employé doit pouvoir disposer d'un bureau et d'une ligne directe au sein de l'administration communale ou du CPAS. L'agent Proxidem est donc facilement accessible par l'ensemble de la population, y compris les personnes atteintes de démence vivant au domicile qui sont plus nombreuses que celles présentes au sein des Maisons de repos (70 % des personnes démentes vivent à domicile).

Plus concrètement, la formation ProxiDem consiste à des échanges et des apprentissages en groupes de 12 à 16 participants. Les futurs agents Proxidem sont aussi invités à participer à une formation qui permet de leur donner des repères afin d'assurer au mieux le rôle d'écoute, d'information et d'orientation de toute personne concernée par la démence. Cette formation comprend en général différents volets dont la présentation de la Charte ViADem et du rôle de Proxidem, les aides financières et sociales possibles pour les personnes atteintes d'une démence, les informations médicales, les mesures législatives et les droits de la personne atteinte d'une démence, les questions d'assurance, les partages d'expériences d'agents déjà installés, les techniques de communication avec les personnes atteintes de démence, l'aspect psycho-social de la pathologie démentielle : le soutien aux proches. L'objectif de la formation est d'apporter une spécialisation au niveau de la démence à des agents qui baignent déjà souvent dans le secteur social. Le but du projet n'est donc pas de créer un nouveau poste, mais d'optimiser des services déjà existants au bénéfice de la population.

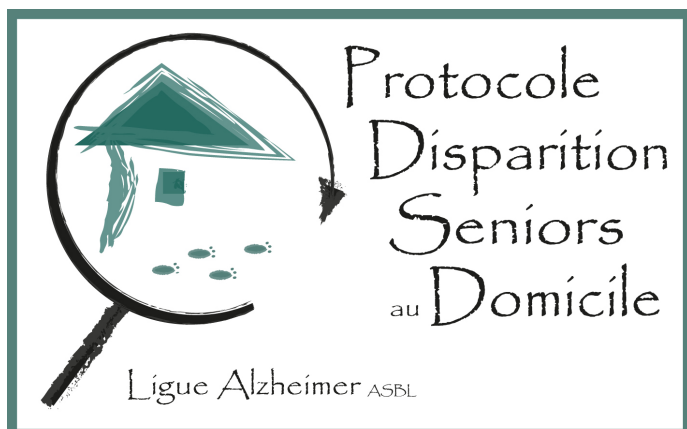
En 2022, une session de formation Proximité-Démence a été organisée les mardis 22 février, 8 mars et 22 mars et a rassemblé 10 agents communaux.

Voici la liste de ces 10 nouveaux agents Proximité-Démence formés en 2022 :

- Joëlle Delvigne (Montigny-le-Tilleul)
- Alexia Nicolajeff (Nivelles)
- Justine Mauquoy (Nivelles)
- Aurélien Constant (Marchin)
- Mélissa Galère (Ans)
- Kimberley Counard (Ans)
- Amandine Kaiser (Bastogne)
- Fabrice Cockaerts (Bastogne)
- Nathalie Van Oppens (Amay)
- Christine Verpoorten (Chaumont-Gistoux)



3.4.2. Protocole Disparition au Domicile



Le Protocole Disparition Seniors au Domicile est la suite logique de celui en maison de repos et de soins, initié par la Cellule des personnes disparues de la Police fédérale. Après plusieurs années de collaboration avec la Ligue Alzheimer, il paraissait essentiel d'adapter cette initiative au domicile. En effet, 70 % des personnes atteintes de la maladie habitent toujours chez elles. De plus, la maladie crée de la désorientation et de la déambulation, symptômes qui apparaissent dès le début de la maladie et souvent la personne est encore au domicile.

Lancé depuis janvier 2016 en collaboration avec la zone de police locale, le Parquet local, la Cellule des Personnes Disparues de la Police fédérale, les prestataires de services et la Ligue Alzheimer ASBL, Le Protocole Disparition Seniors au Domicile est une méthodologie d'actions à mettre en place pour intervenir plus rapidement et avec davantage de professionnalisme lors de la disparition d'une personne atteinte de démence.

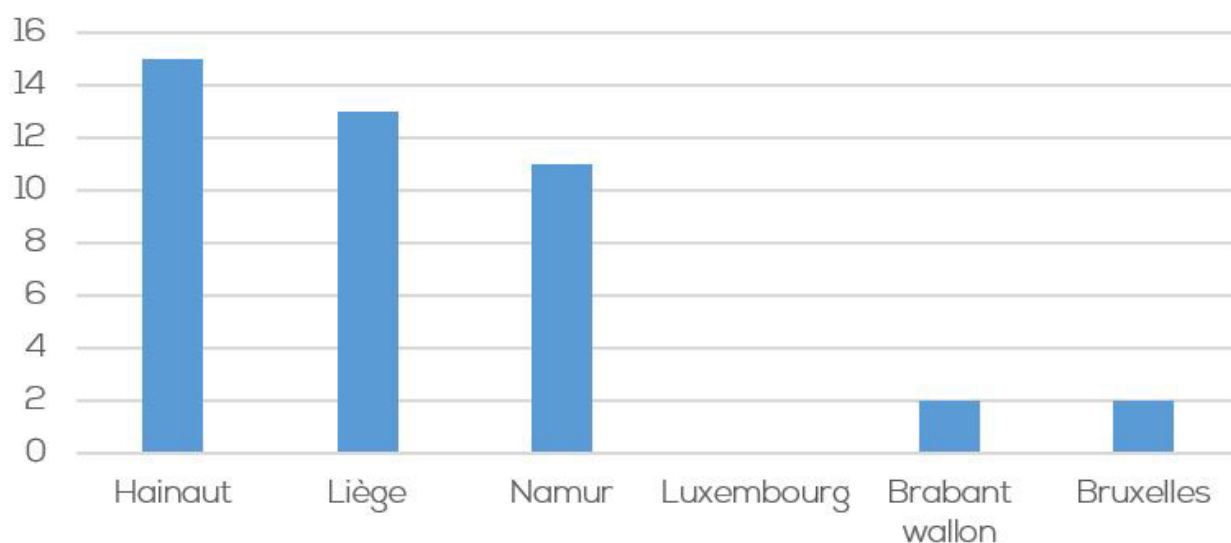
Cette professionnalisation passe notamment par la sensibilisation des intervenants directs (services d'aide et de soins, policiers, etc.) et par la mise en place d'une fiche identitaire préventive remplie dès la mise en place du Protocole dans la Zone de Police. Elle contient toutes les informations nécessaires à la police pour débiter les recherches dès le signalement. Grâce au remplissage préventif, la Police gagne ainsi de trente à quarante-cinq minutes en cas de disparition, temps qui aurait, sans ce Protocole, dû servir à l'audition de la famille et/ou de la personne ayant constaté la disparition.

L'adhésion d'une zone de police se fait en deux étapes : une première présentation du projet a lieu en présence de la zone de police et des prestataires de services actifs sur cette zone, la fédération des médecins généralistes, le Parquet local, la Cellule des personnes disparues de la Police fédérale et la Ligue Alzheimer ASBL. Ces deux derniers présentent le projet, son contexte et sa finalité. Après un mois ou deux, les services conviés sont invités lors d'une deuxième rencontre à adhérer au Protocole Disparition Seniors au Domicile. À partir de cette date, le protocole entre en vigueur.

La Ligue Alzheimer ASBL veut rendre ce projet visible au plus grand nombre. Sa promotion se fait via toutes les activités de la Ligue Alzheimer ASBL. Une fois le Protocole signé par une zone de police, les citoyens habitant sur le territoire concerné peuvent remplir une fiche identitaire, téléchargeable sur le site Internet de la Ligue www.alzheimer.be. Pour cela, ils doivent être au courant de l'existence d'une telle méthodologie. Chaque intervenant devient donc un acteur primordial dans le bon déroulement de la méthodologie : les services d'aide et de soins à domicile informent leurs bénéficiaires de son existence. La Ligue Alzheimer ASBL fournit les fiches et autocollants. La Police reste vigilante et enfin, les citoyens sont actifs et prévoyants en remplissant la fiche. Le bon déroulement du Protocole dépend donc de la bonne collaboration entre tous ces différents acteurs.

Depuis le lancement de cette initiative, 43 zones de police ont signé le Protocole Disparition Seniors au Domicile. Sur le graphique ci-dessous, on peut remarquer la répartition de signataires par province depuis la création du protocole jusqu'en 2020. Les provinces de Hainaut (15 signatures), de Liège (13 signatures) et de Namur (11 signatures) trônent en tête du classement. La province du Luxembourg ne compte à ce jour aucune signature du protocole.

Nombre de signataires par province



En 2020, il n'y eut pas de présentation ni de signature du Protocole à cause de la pandémie du Coronavirus. Toutefois, une vidéo explicative du projet est disponible sur la plateforme Youtube, afin que toute personne intéressée puisse s'informer à ce sujet. En 2021, il y eut uniquement une présentation du Protocole au sein du Cercle des médecins flémallois.

L'objectif 2023 reste inchangé : continuer les présentations et sensibilisations dans les zones de police belges francophones. Le projet ayant été mis sur pause à cause de la pandémie depuis 2020, les rencontres et réunions d'information reprendront si possible en 2023 ou du moins dès que la situation sanitaire le permettra.

3.4.3. Ensemble, Alzheimer est plus léger

«Ensemble, Alzheimer est plus léger» a pour objectif de sensibiliser les citoyens, associations et commerçants locaux à la démence afin de favoriser l'accueil, la communication et l'accompagnement de qualité des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée. **La Ligue Alzheimer ASBL défend fermement l'idée qu'une personne atteinte par la maladie d'Alzheimer est un citoyen à part entière et un acteur dans sa commune.** Le projet vise donc à encourager l'inclusion de ces personnes, à garantir le maintien du lien social, à rompre l'isolement et à fournir aux participants les outils pour se sentir plus à l'aise face à la personne désorientée. Par leurs contacts réguliers avec la population, les commerçants sont l'axe central de ce projet. Ils connaissent leurs clients et peuvent facilement, par un accueil spécifique des personnes désorientées, être un repère pour elles. L'objectif à terme est de constituer un réseau de personnes-relais comprenant les commerçants, associations, services, etc. conscientisés et prêts à faciliter le quotidien des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.



Cette activité n'a pas été réalisée en 2022. En 2023, il conviendra de poursuivre la promotion de ce concept dès que possible, notamment dans le cadre de la charte Ville Amie Démence.

3.4.4. Le projet «Ecole»



Né suite à la création de la BD Al Zimmer, le «Projet École» est une sensibilisation destinée aux élèves de 6e primaire autour de la maladie d'Alzheimer. À travers une intervention de 2 heures, la Ligue Alzheimer ASBL met en avant les valeurs d'inclusion de tous et d'ouverture à la société, le tout dans une optique de solidarité intergénérationnelle.

La sensibilisation se déroule en classe, autour de supports pédagogiques basés sur la BD «Al Zimmer». Elle se veut ludique grâce à une vidéo, aux panneaux explicatifs et aux diverses animations adaptées aux enfants de 6e primaire. L'objectif est donc d'informer sur la maladie d'Alzheimer de façon dynamique avec un contenu de qualité. En 2019, le projet a été présenté à des enseignants des écoles primaires de Juprelle. Suite à leur réaction et leur intérêt pour les supports de présentation, nous nous sommes rendus dans 4 classes sur le territoire de la commune de Juprelle pour la «tester» en réel avec les élèves. Après chaque représentation, nous ajustons le déroulement de l'activité et nous demandons l'avis des enseignants qui nous ont accordé du temps. Ce projet a aussi été mentionné lors de notre rencontre avec le C.C.E. de Nivelles en 2021, et a suscité un vif intérêt.



En 2020, pour la Journée mondiale de la Maladie d'Alzheimer, nous avons créé une autre approche pour les élèves de 4e et 5e primaire, basée sur le livre «Martine a un papi bizarre». Cette démarche se réalise sous la forme d'une lecture du livre ainsi que des questions/réponses des élèves en fin de lecture. L'intérêt du projet est de permettre la compréhension de la maladie d'Alzheimer à des écoliers. Ce projet veut susciter une plus grande ouverture d'esprit par rapport à la démence et également faire comprendre l'importance de l'inclusion de tous. C'est aussi corriger le regard «négatif» et les stéréotypes associés à la maladie pour tenter de créer une solidarité intergénérationnelle. À la fin de l'intervention, les élèves

recevront une carte d'information «Martine 0800/15.225» ainsi qu'une carte présentant les «10 commandements nécessaires pour aborder la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer et pour communiquer avec elle». Malheureusement, nous n'avons pas pu réaliser de sensibilisation dans les écoles durant le courant des années 2020 et 2021. Nous espérons reprendre le projet en 2022. L'utilisation du livre Martine (Tiny) dans les écoles en Flandre est soutenue et réalisée par le Rotary Club. Nous encourageons les mêmes initiatives en Wallonie et à Bruxelles.

3.4.5. La maison idéale

2021 a marqué le retour et un nouvel essor pour le projet «Maison Idéale». Ce projet a pour but de créer un nouveau mode d'hébergement pour les patients souffrant d'une maladie d'Alzheimer précoce (diagnostiquée avant l'âge de 60 ans). Ces personnes sont plutôt réticentes à rentrer dans une maison de repos classique et, de toute manière, les maisons de repos ne sont autorisées qu'à accueillir des personnes de plus de 70 ans (avec 5 à 10 % sur dérogation pour des patients plus jeunes, toutes pathologies confondues).

Les jeunes personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer restent au domicile jusque ce que cela devienne impossible au quotidien, engendrant une surcharge de travail pour l'aidant et des conflits intrafamiliaux. Il est donc nécessaire de pouvoir leur proposer un «chaînon manquant» entre le domicile et la maison de repos et de soins.

Nous souhaitons un hébergement avec des valeurs humanistes, soutenant l'autonomie et permettant à chacun de vivre selon ses envies et besoins, dans un environnement démedicalisé. Nous nous inspirons initialement du modèle des maisons Carpe Diem (Canada) et Avediém (France).

L'équipe initiale du projet comprenait Madame Henry, Monsieur Piret et Morgane Reynders, l'employée de la Ligue au poste de «mission». Après plusieurs réunions pour résumer le projet et demander l'avis et les conseils de différents acteurs du milieu de l'hébergement pour personnes âgées, nous avons décidé d'engager Monsieur Bignerón en tant que consultant pour un premier contrat de 3 mois d'octobre à janvier (ce contrat a, depuis, été prolongé de 3 mois). Ses objectifs sont de faire un point sur la situation des personnes souffrant de démence précoce en Belgique et dans le monde, d'évaluer la faisabilité de notre projet et de nous proposer des solutions concrètes pour réaliser ce dernier.

En ce début janvier 2022, 10 réunions ont déjà eu lieu pour ce projet dont 5 où Monsieur Bignerón a pu nous présenter son avancement sur le projet, via des rapports complets et détaillés. Grâce à son travail, nous avons pu identifier un modèle à suivre : les petites maisons standardisées flamandes. Le modèle venant du Nord de la Belgique, nous pouvons nous inspirer de leur manière de faire pour implanter le même modèle en Région wallonne, avec l'appui de maisons de repos et de soins respectant nos valeurs et choisies par la Ligue Alzheimer ASBL.

Les prochains mois devraient voir l'émergence d'une brochure et le début des contacts avec les MRS choisies pour leur exposer notre projet et notre plan de fonctionnement.

Quel hébergement pour les personnes atteintes de démence précoce ?



3.4.8. Perspectives 2022

En 2023, le Département Projets garde l'espoir de pouvoir relancer toutes les rencontres et les activités. On espère, en effet, un contexte sanitaire plus favorable avec une diminution des mesures contraignantes. Quoi qu'il en soit, la démarche restera toujours la même : susciter l'intérêt autour des différents projets en contribuant à leur visibilité et à leur mise en valeur auprès de toutes les autorités locales présentes en Wallonie et à Bruxelles.

Quelques tâches plus concrètes seront également envisagées :

- Assurer le suivi de la démarche des villes ayant manifesté un intérêt pour le projet (Spa, Sprimont, Assesse, Wanze, Ciney) et, si celui-ci se concrétise, procéder à la signature officielle de la Charte.
- Assurer le suivi de diverses activités en lien avec la démence prévues pour 2023 par certains CPAS, villes et communes. Faire la promotion d'actions à mettre en place auprès des entités peu actives. Au cours des reprises de contacts avec les agents Proxidem en 2022, certains nous ont informés de leur volonté de mettre en place différentes activités au sein de leur territoire (par exemple, à Amay, un projet de partenariat avec la bibliothèque pour présentation et lecture «Martine a un papi bizarre» et «Al Zimleur», à Péruwelz, l'organisation d'un salon à l'occasion de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, à Chaumont-Gistoux, il y a notamment le souhait d'ouvrir notre maison de jour à plus de personnes souffrant d'une démence pour la personne elle-même, mais également comme solution répit).
- Procéder à la promotion et à la présentation d'un nouveau projet : les sensibilisations au sein des Conseils Communaux des Enfants en prenant, dans un premier temps, contact avec les Villes signataires qui possèdent déjà un C.C.E.
- Organiser les 3 journées de formation ProxiDem pour former les nouveaux agents. Celles-ci se feront normalement au sein de la Maison rurale d'Assesse les 07/03, 21/03 et 04/04 2023.
- Reprendre contact avec tous les agents Proxidem pour faire le point sur l'évolution du projet commune par commune, actualiser les informations et assurer l'accompagnement de ces agents.
- Réfléchir à la mise en place d'une journée de rencontre entre tous les agents Proxidem des différentes communes afin de favoriser les échanges au sein du réseau Ville Amie Démence.
- Envoi aux bourgmestres de toutes les communes et villes, une lettre de meilleurs vœux avec une reprise de contact quant à l'engagement Ville Amie Démence.
- Faire le point sur les Zones de Police ayant signé le Protocole Disparition Senior à domicile. Proposer de nouvelles présentations auprès de différents publics des ZP concernées. Refaire la promotion du projet auprès des Z.P. qui ont déjà signé afin d'assurer la pérennité du PDS.

La Ligue Alzheimer ASBL et le Département Projets ont l'ambition de réaliser ces tâches en cours d'année 2023 en continuant à poursuivre ses missions générales d'aide, de soutien, d'écoute et d'information tout en laissant transparaître les valeurs de la Ligue Alzheimer (autonomie, gratuité, accessibilité...) au travers les différents projets entrepris.

3.5. Le colloque annuel de la Ligue Alzheimer ASBL

En 2022, une matinée d'échange a été organisée au lieu d'un colloque. Son thème était «Vivre avec une démence dans ma ville» et se rapportait directement au projet «Ville Amie Démence» mis en place par la Ligue Alzheimer. Celle-ci a eu lieu le mercredi 21 septembre 2022, à l'occasion de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, de 9h00 à 13h00, à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, Salle Gothique (Grand Place 1, 1000 Bruxelles).

Depuis 2011, la Ligue Alzheimer ASBL propose aux communes, villes et CPAS d'adhérer au projet «Ville Amie Démence». Son objectif ? Les encourager à s'engager en faveur de la qualité de vie des citoyens concernés par la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée au sein de leur commune. À travers la signature d'une charte, l'autorité signataire démontre son ouverture, son intérêt et son engagement à rendre la maladie d'Alzheimer et les autres formes de démence, abordables, accessibles et acceptables au cœur des communes et des villes.

En 2022, Bruxelles a rejoint les 47 communes du réseau Ville Amie Démence. Cet événement a eu une portée symbolique forte puisque la capitale européenne a officialisé son engagement pour la cause de la démence. À cette occasion, une matinée d'échange sur le thème «Vivre avec une démence dans ma ville» a été organisée par la Ligue Alzheimer ASBL, en collaboration avec Alzheimer Liga Vlaanderen Vzw, la Ligue Alzheimer néerlandophone. Cette matinée a mis en avant les initiatives menées à Bruxelles pour favoriser l'inclusion des citoyens concernés par une démence (ex : Protocole Disparition Senior, Agents Proximité-Démence, groupe de soutien, formations pour familles, sensibilisation, Restaurant Misverstand, etc.).

MATINÉE D'ÉCHANGE



VIVRE AVEC UNE DÉMENCE DANS MA VILLE

- BRUXELLES -
21 SEPTEMBRE 2022
Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer

HÔTEL DE VILLE DE BRUXELLES
GRAND PLACE 1,
1000 BRUXELLES

PAF : 10 EUROS

INSCRIPTION & PAIEMENT
WWW.ALZHEIMER.BE/COLLOQUE

Contact :
Ligue Alzheimer ASBL
04 229 58 10
ligue.alzheimer@alzheimer.be





3.6. Réunions et rendez-vous

3.6.1. Réunions

La Ligue Alzheimer ASBL organise et se rend régulièrement à des réunions, rendez-vous et rencontres. Il s'agit par exemple des rendez-vous avec les animateurs d'Alzheimer Cafés, avec des CPAS et Communes ou autres partenaires. Ce sont des réunions de rencontre, des réunions préparatoires à nos activités ou des réunions de mise au point.

En 2022, 88 réunions et rendez-vous ont été organisés.

3.6.2. Rendez-vous avec les familles

Dans certaines situations, si la demande ne peut être rencontrée par l'un des autres services déjà proposés par la Ligue Alzheimer ASBL, un entretien individuel (ou de famille) peut être organisé. Celui-ci peut avoir lieu à Liège, à l'hôpital du Pèrî ou à Bruxelles, au Centre Idem.

En 2022, 2 rendez-vous ont eu lieu au Centre Idem à Bruxelles et 3 réunions ont eu lieu à Ans.

3.7. Groupes de travail et collaborations

3.7.1. Groupe des battants

Depuis 2010, la Ligue Alzheimer ASBL s'est attachée à créer et mettre en place des rencontres de travail destinées aux personnes jeunes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées. Par jeune, on entend une personne présentant un début de maladie avant l'âge de 60 - 65 ans.

Des groupes ont émergé : le premier à Marche-en-Famenne, remplacé par celui de Liège. Un groupe des battants avait vu le jour en 2012 également à Bruxelles, mais, faute de participants, celui-ci est en suspens depuis décembre 2018. Le groupe des battants, constitué de personnes jeunes touchées par la maladie d'Alzheimer et leur aidant proche principal, repose sur deux grandes notions, à savoir : le «self-help» et l'«empowerment». Par ces démarches de s'«aider pour être aidé» et de rester acteur de sa vie et de ses décisions, les groupes des battants poursuivent deux objectifs principaux : le premier étant de permettre et encourager la perception des participants de la maladie. Le deuxième objectif, quant à lui, poursuit la facilitation de l'expression autour des propres besoins de chacun en termes de qualité de vie.

En 2022, le Groupe des Battants de Bruxelles a repris et 4 réunions ont eu lieu. Pas de Groupe des Battants pour Liège cette année.

3.7.2. Cercle de réflexion éthique (CRE)

La Ligue Alzheimer ASBL, au-delà de ses nombreuses activités, se fait également messenger d'une philosophie et de valeurs qu'elle défend par rapport à des sujets d'actualité qui génèrent un questionnement éthique.

L'année 2021 avait été marquée par la relance et une reprise de contact avec les différents membres du groupe de réflexion éthique. Avec le départ de la collaboratrice responsable du CRE en juin 2022, celui-ci a à nouveau été mis en pause depuis.

Dernier Position Paper : «*Questions de réflexion sur la prise en considération des capacités décisionnelles des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer*».

Au niveau pratique :

Membres

En juin 2022, 10 personnes participaient au CRE. Ceux-ci sont issus d'horizons différents (milieu médical, juridique, psycho-social, bénévole, patient, aidant,...) afin de favoriser une approche plus riche et complète.

- o Mme Capitaine Christiane (juge et avocat honoraire)
- o M. Denoël Louis (ancien aidant proche et bénévole au sein de la Ligue Alzheimer)
- o M. Warzée Jean-Marie (infirmier en chef du service CeRPPA B)
- o Mme Henry Sabine (président de la Ligue Alzheimer)
- o M. Ylieff Michel († le 17.03.22) (docteur et professeur honoraire en psychologie)
- o Mme Depireux Perrine (neurologue)
- o Pr Englebert Vincent (docteur en sciences informatiques)
- o M. Shulz Joachim (chef de service de neurologie)
- o Mme Casman Marie-Thérèse (sociologue)
- o M. Jean-François Moreau (médecin généraliste en MRS)
- o M. Bernard Castelain (juriste et enseignant mode alternatif de gestion de conflit-éthique)
- o Mme Esther M. Dibazeka († le 26.09.22) (Département psychosocial-Proxidem de la Ligue Alzheimer ASBL/Assistante sociale/Référente-démence)
- o Mme Isabelle Cornil (neuropsychologue et collaboratrice du département psycho-social de la Ligue Alzheimer)

Activités 2022

Trois rencontres étaient prévues pour l'année 2022. Seules deux réunions ont eu lieu suite au décès d'une collaboratrice. Celles-ci se sont déroulées dans nos bureaux liégeois (Rue Walthère Jamar 231/1) de 18h à 20h les mercredis 9 février 2022 et 15 juin 2022. Au cours de ces réunions, les libertés décisionnelles des personnes présentant un vieillissement cognitif difficile ont été abordées.

Concernant le CRE, Isabelle Cornil s'est occupée de :

- la sollicitation des membres
- La recherche de documentation, la lecture et la constitution d'éléments de synthèse sur base de ceux-ci afin de faciliter le travail du CRE lors des réunions,

L'organisation et la préparation des réunions (constitution et envoi des dossiers de lecture et autres documents utiles, constitution des ODJ, contacts nécessaires préalables aux réunions, PV, Position Paper,...).



CERCLE DE RÉFLEXION ÉTHIQUE

Consentements et libertés
décisionnelles à l'épreuve
de la crise sanitaire

Portfolio

Ligue Alzheimer ASBL
SIÈGE SOCIAL
Rue Walthère Jamar 231 / 1
4430 ANS
04 229 58 10
ligue.alzheimer@alzheimer.be

Centre Info-Démence
BUREAU DE BRUXELLES
— Rue Brogniez 46
— 1070 BRUXELLES
— 02 510 61 88
— centre-idem@hotmail.com

LIGUE ALZHEIMER
• AIDE PRÈS DE CHEZ VOUS •

3.7.3. Conseil scientifique

Depuis 2009, la Ligue Alzheimer ASBL a mis en place son conseil scientifique. Actuellement, font partie du conseil scientifique :

- Professeur Michel YLIEFF († le 17.03.22);
- Docteur Jean-Luc BELCHE;
- Professeur Philippe VAN DEN BOSCH;
- Professeur Jean-Pierre BRION;
- Professeur Marie-Thérèse CASMAN;
- Docteur Christophe DUMONT;
- Professeur Adrian IVANOIU;
- Docteur Laurent LEFEBVRE;
- Professeur Jean-Noël OCTAVE;

Le conseil scientifique est notamment mobilisé pour donner son avis sur des sujets d'actualité scientifique. Ses membres sont régulièrement contactés pour la rubrique «La recherche» du Bloc-Notes.

En 2022, voici le titre des différents articles pour lesquels la contribution du conseil scientifique a été demandée :

- Professeur Jean-Noël Octave, «MALADIE D'ALZHEIMER ET VITAMINE D», BN 119.

3.7.4. Groupe Action Alzheimer Luxembourg (GrAAL)

GRAAL est l'acronyme pour Groupe Actions Alzheimer Luxembourg. Il s'est constitué en 2007 à l'initiative de la Ligue Alzheimer ASBL, en préparation du colloque annuel à Libramont-Chevigny. Ce groupe de travail a pour but de mener des actions d'intérêt collectif dans la province de Luxembourg en faveur des personnes concernées par la maladie. Le Groupe Actions Alzheimer Luxembourg est également une approche adaptée en milieu rural. Il se veut une source de renseignements utiles pour les proches et les professionnels en Province du Luxembourg et dans le reste du pays (listings actualisés des institutions, organismes et services utiles pour le domicile).

Le Groupe Actions Alzheimer Luxembourg évolue et agit selon la même philosophie que la Ligue : les personnes atteintes de démence demeurent compétentes dans leur vie et leur autonomie doit être respectée, encouragée et soutenue.

Nous commençons les réunions avec un tour de table pour que chacun exprime les nouveautés ou ce qu'il a envie de partager sur son quotidien en tant que professionnel de la santé. Ensuite, nous abordons des sujets comme la préparation de la programmation des conférences dans le Luxembourg, le prochain colloque annuel de la Ligue, les différents Alzheimer Cafés ou encore des événements particuliers dans la province du Luxembourg.

Le groupe GrAAL nous apporte un réseau et un soutien dans une province où les habitants vivent parfois loin les uns des autres.

C'est aussi un groupe de réflexion et d'amélioration dans l'aide de proximité à apporter. Il permet aussi la réalisation de certaines activités comme l'organisation du Cercle des Aidants à Libin.

Les membres du Groupe Actions Alzheimer Luxembourg partagent également les objectifs de la Ligue Alzheimer ASBL. À cela se rajoutent deux principes primordiaux : autonomie et compétence. Cette initiative de la Ligue Alzheimer ASBL a donc pour buts :

- L'entretien, en province de Luxembourg, d'un réseau de personnes et institutions ;
- La promotion et l'encouragement de nouvelles initiatives ;
- L'encouragement des échanges entre les professionnels actifs dans l'accompagnement des personnes atteintes de démence.

Le groupe compte 14 membres et s'est réuni une fois pour faire un point sur l'année 2021. C'est beaucoup moins que les 4 réunions annuelles prévues, mais les conditions sanitaires et un changement d'employé au poste « mission » en mai 2021 ont fortement impacté l'organisation de celles-ci. Nous espérons reprendre 4 réunions par an en 2022.

Pour l'année à venir, la Ligue souhaite consolider les liens du groupe et sa reconnaissance comme acteur en matière de démence en Province luxembourgeoise. GRAAL souhaite également être un groupe ressource pour le monde politique.

Listing des participants du groupe durant l'année 2022

CIVILITÉ	PRÉNOM	NOM	INSTITUTION	FONCTION
Madame	Claire	Marchand	ADMR Antenne de Bertrix	Conseillère en prévention
Madame	Françoise	Lepee	Clos des Seigneurs	Infirmière
Madame	Anne-Christine	Wanlin	Ville de Marche-en-Famenne	Plan de Cohésion Sociale
Madame	Pauline	Henquinet	Centrale de Service à Domicile	Chef du service "Infirmier"
Madame	Aline	Clesse		Animatrice AC Manhay
Madame	Valérie	Bechoux	C.P.A.S. de Libramont-Chevigny	Responsable du service social Agent Proxidem
Madame	Dominique	Gennen	CPAS de Vielsalm	Animatrice AC Vielsalm Agent proxidem Assistante sociale

Monsieur	Stéphane	Lambert	CPAS de Vielsalm	Agent Proxidem
Madame	Patricia	Richard	Aide et soins à Domicile en province de Luxembourg	Adjointe de Natalie De Meyer, directrice des soins infirmiers
Madame	Marie	Malempré	Commune de Libin	Service population Agent proxidem de Libin
Madame	Valérie	Peiffer	CPAS de Bastogne	Chef de projet PCS
Madame	Donatienne	Maquet	Maison de repos « Sans souci »	Ergothérapeute
Madame	Laetitia	Pirney	SPAD Réso Aînés	Psychologue
Monsieur	Fabrice	Cockaerts	AC Bastogne	Animateur
Madame	Amandine	Kaiser	AC Bastogne	Animatrice

3.7.5. Groupes de travail

Réunions avec l'AViQ (Agence wallonne pour une vie de qualité) dans le cadre de la réforme sur la formation Référents-Démence

L'AViQ a organisé des groupes de travail afin de revoir l'intégralité du contenu des formations et évaluations des Référents-Démence. Pour ce faire, divers organismes de formation ont été invités, comme la Ligue Alzheimer ASBL représentée par Sabine Henry. Les groupes de travail sont toujours en cours afin de développer cette réflexion et créer, en commun, un contenu revisité des formations et de leurs évaluations. Sabine Henry a participé à deux réunions Proxisanté AViQ en 2022.

Réunion de Consensus INAMI : Mme Sabine Henry a participé à 4 réunions consensus INAMI en 2022 portant sur « L'usage rationnel des antipsychotiques en dehors des troubles psychiatriques sévères » (12 mai 2022) et résultant sur la création d'une publication.

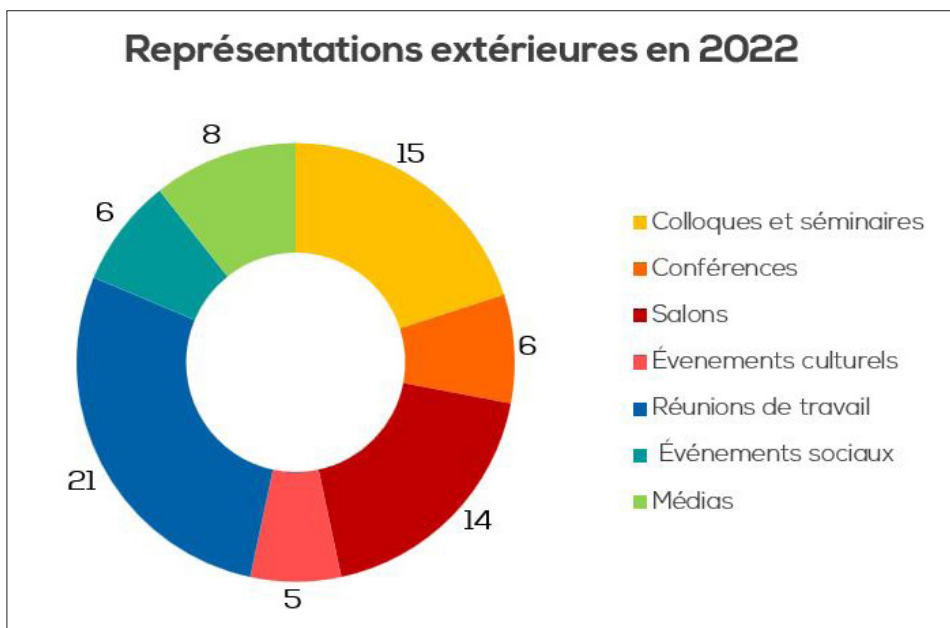
3.7.6. Réseau

Mutualité chrétienne et le Point Info Maladie Chronique

Depuis 2016, la Ligue Alzheimer ASBL collabore avec la Mutualité chrétienne dans le cadre du « Point Info Malade Chronique ». Cette plateforme est centrée autour des maladies chroniques. La Mutualité y publie des informations, des témoignages, un agenda, etc. La Ligue Alzheimer ASBL y publie ses cycles de conférences et ses autres événements, comme le colloque annuel.

3.8. Représentations extérieures

En tant qu'association de patients, proches et professionnels, la Ligue se donne pour objectif de les représenter au mieux et d'aller à la rencontre du public. Ainsi, notre association participe à divers événements extérieurs. Dans la plupart des cas, il s'agit de réunions de travail avec des partenaires ou des colloques. Lors de salons, c'est le bénévole Monsieur Louis Denoël qui assure la visibilité de la Ligue Alzheimer ASBL en y tenant un stand. Il renseigne les visiteurs du salon sur la maladie, mais aussi sur les activités de la Ligue et toutes autres informations utiles.



3.9. Téléphones

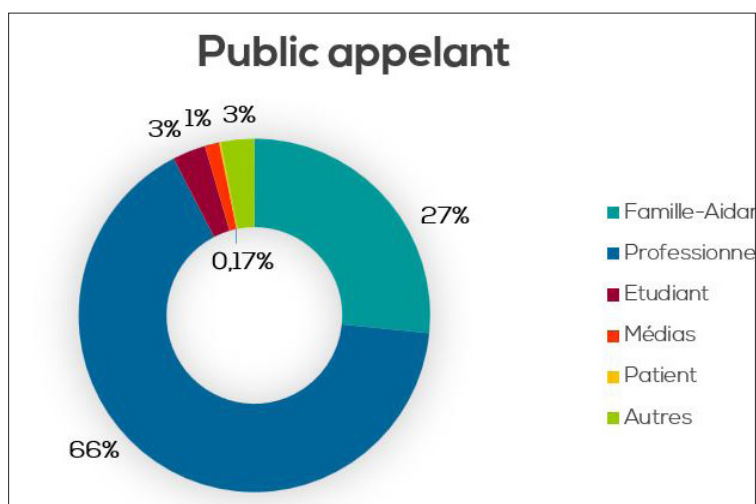
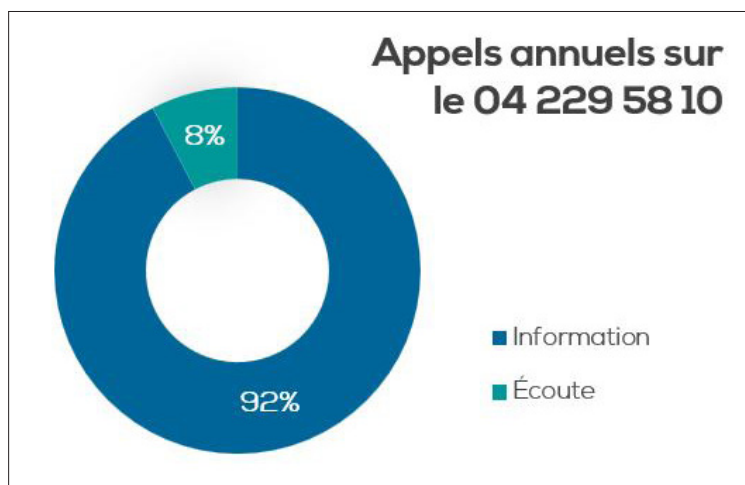
3.9.1. Numéro d'appel – 04 229 58 10

Types d'appels sur le 04 229 58 10 en 2022

La Ligue Alzheimer ASBL dispose d'un numéro administratif : le 04 229 58 10. Sur un total de 1661 appels, 8 % sont des écoutes (127 appels). L'idéal serait de libérer la ligne administrative un maximum, et de renvoyer les personnes en besoin d'une écoute vers le numéro gratuit 0800 15225, créé à cet effet.

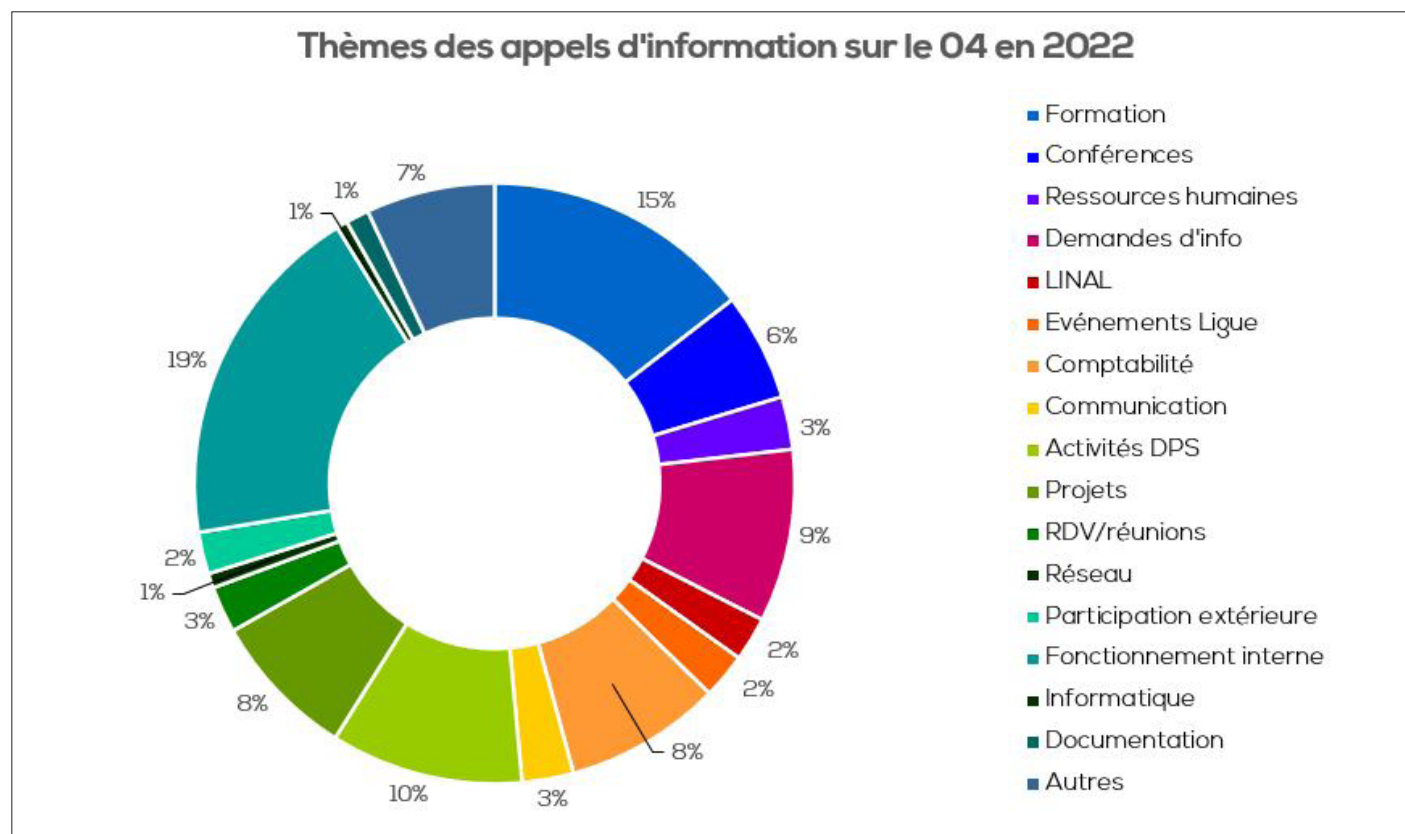
Public appelant

La majorité des appelants sont des professionnels (66 % soit 752 appels) et des familles (27 % soit 304 appels) ont également contacté la Ligue Alzheimer ASBL, le plus souvent pour obtenir des listings, des fiches pratiques ou des renseignements à propos des conférences et des Alzheimer Cafés. Les étudiants, les patients et les médias sont des catégories moins représentées.



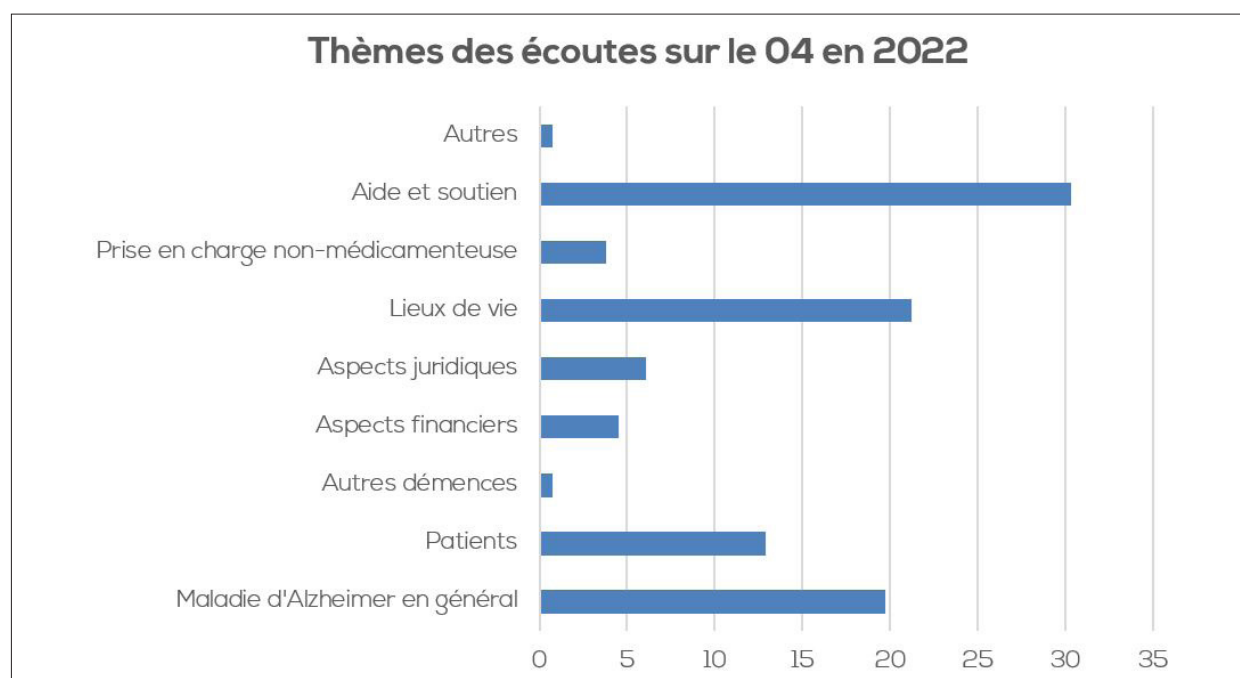
Thèmes des appels d'informations sur le 04 en 2022

Parmi les 1534 appels considérés comme d'«information», 19 % étaient sur le fonctionnement interne (appels entre la direction et les collègues, entre le Centre Idem et le bureau à Ans...), 15 % sur les formations, 10 % étaient au sujet des activités du Département Psycho-Social et 9 % pour les demandes d'information (maladie d'Alzheimer en général, activités de la Ligue, demande de listings, envoi courrier, etc.). Les autres thèmes d'appels les plus récurrents sont les projets, la comptabilité (cotisations, dons, secrétariat social...) et les événements de la Ligue Alzheimer ASBL.



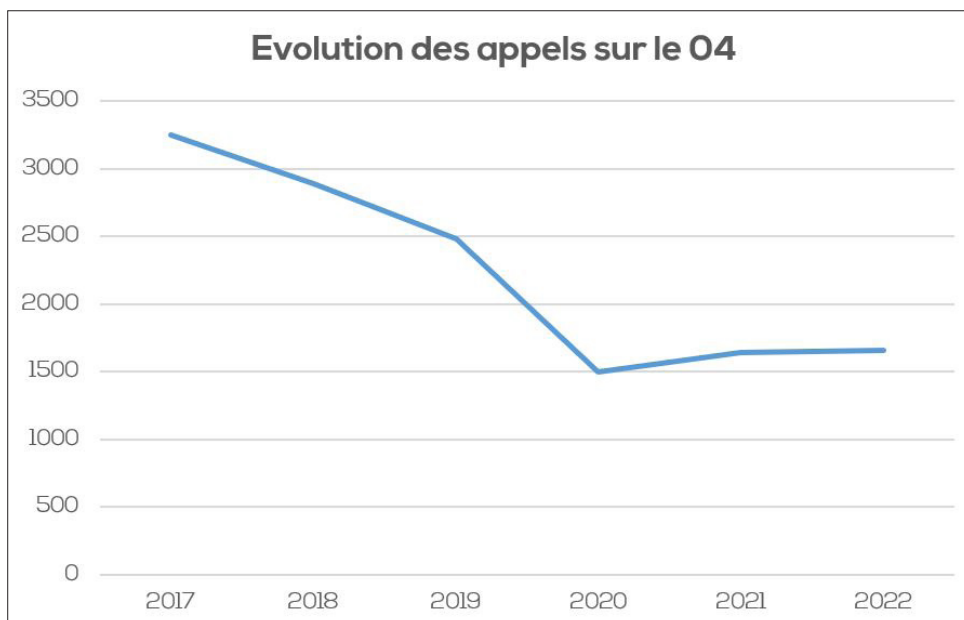
Thèmes des écoutes sur le 04 en 2022

En 2022, comme en 2021, quatre thèmes se démarquent au niveau des écoutes : l'aide et le soutien, les lieux de vie, la maladie d'Alzheimer en général et les patients.



Évolution des appels sur le 04

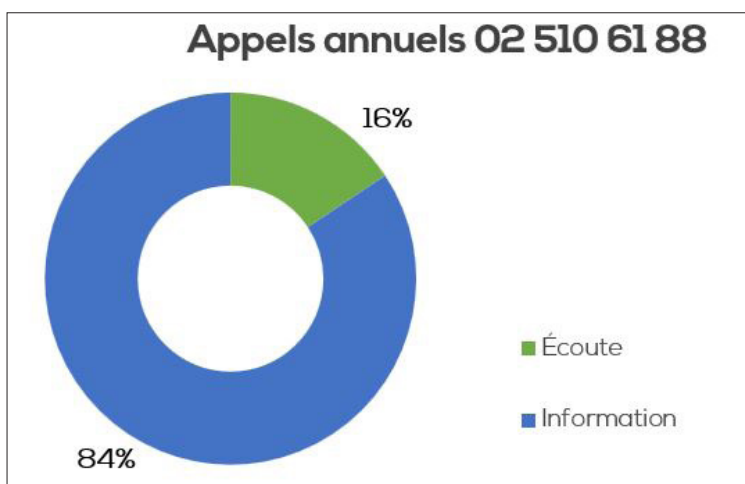
Depuis 2017, les appels étaient en baisse. Une baisse significative est remarquée en 2020, probablement en raison de la situation sanitaire, mais nous pouvons constater une légère hausse en 2021 et en 2022.



3.9.2. Numéro d'appel – 02 510 61 88

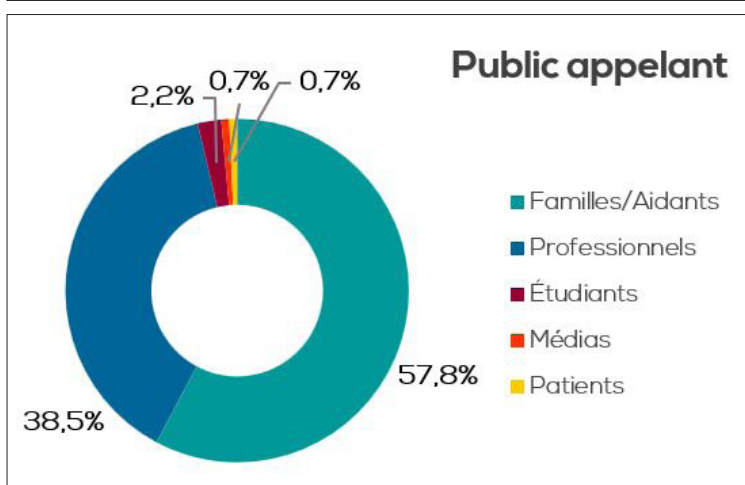
Types d'appels sur le 02 510 61 88 en 2022

Le numéro 02 510 61 88 est celui du Centre Info-Démences, notre antenne bruxelloise située rue Brogniez n° 46 à 1070 Anderlecht. Cette ligne reçoit les appels concernant la région bruxelloise (activités, listings, informations diverses). En 2022, 167 appels ont été émis pour des demandes d'informations (84 %) et 31 pour une écoute (16 %).



Public appelant

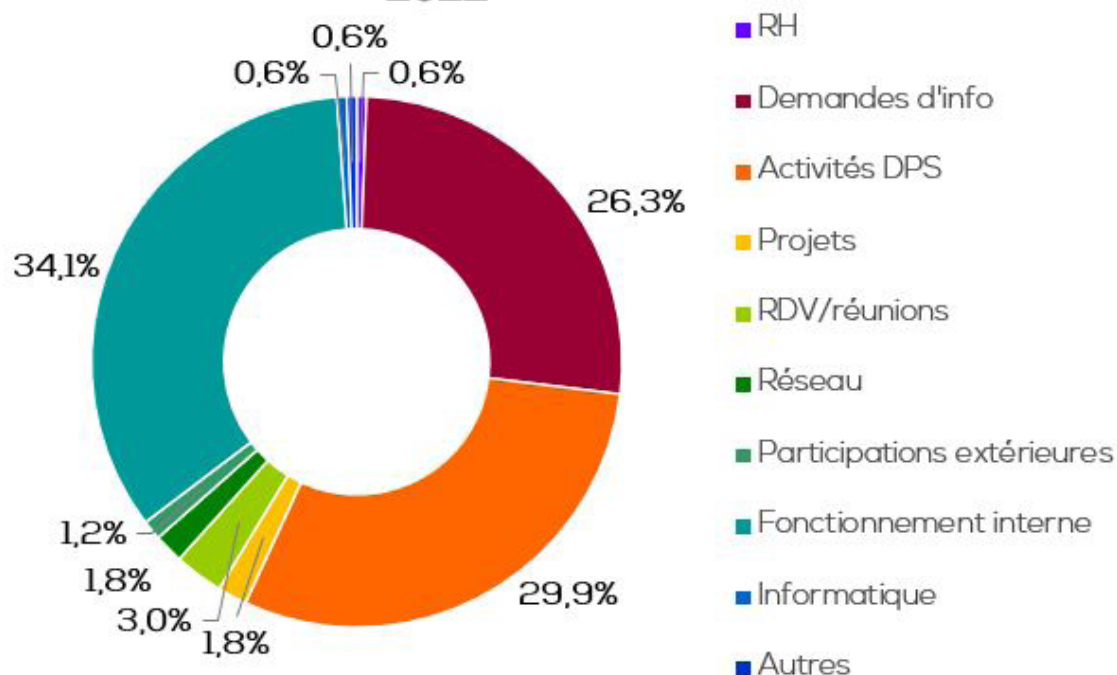
Comme pour le bureau de Liège, la majorité des appelants sont des professionnels (+/- 58 %). Ensuite viennent les familles (38 %). Les étudiants, les patients et les médias sont des catégories moins représentées.



Thèmes des appels d'informations sur le 02 en 2022

Parmi les 167 appels considérés comme d'«information», 34 % portaient sur le fonctionnement interne (appels entre la direction et les collègues, entre le Centre Idem et le bureau à Ans...), 30 % étaient au sujet des activités du Département Psycho-Social, 26 % étaient des demandes d'information et 3 % à propos de réunions ou de rendez-vous. Les autres thèmes sont moins représentés. Nous pouvons constater que certaines catégories ne sont pas représentées du tout (formations, conférences, LINAL, événements, communication, documentation, etc.). Cela peut être expliqué par le fait que celles-ci sont gérées principalement par le bureau d'Ans.

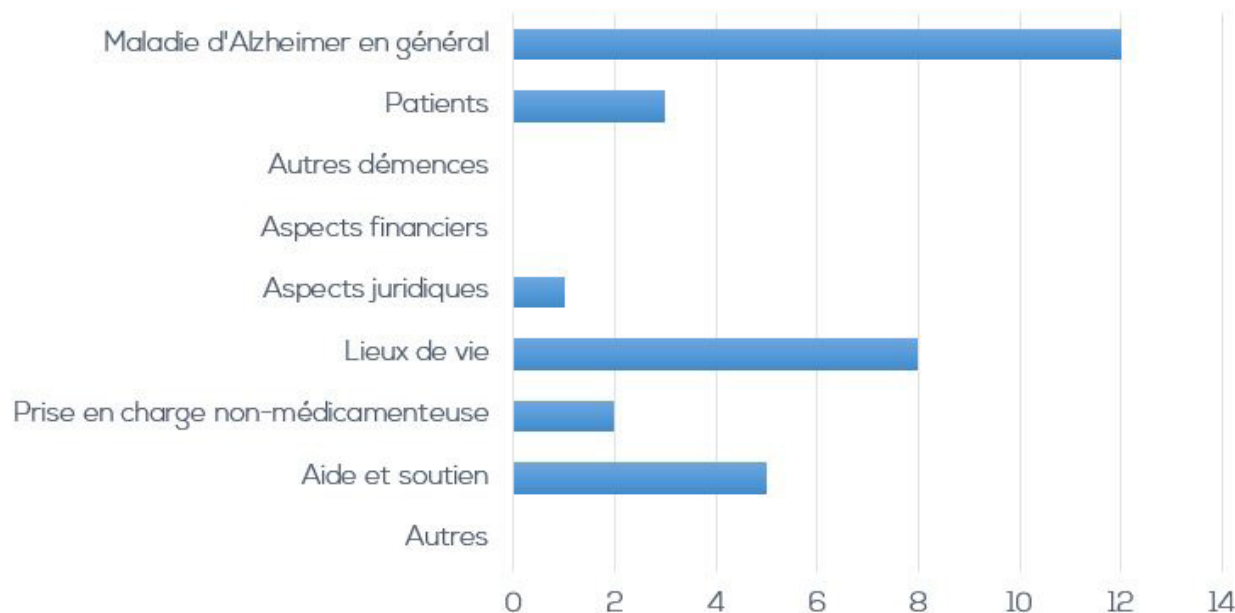
Thèmes des appels d'information sur le 02 en 2022



Thèmes des écoutes sur le 02 en 2022

Au niveau des écoutes, trois thèmes se démarquent : la maladie d'Alzheimer en général, les lieux de vie ainsi que les aides et soutiens. Ceux-ci sont les mêmes que l'année précédente.

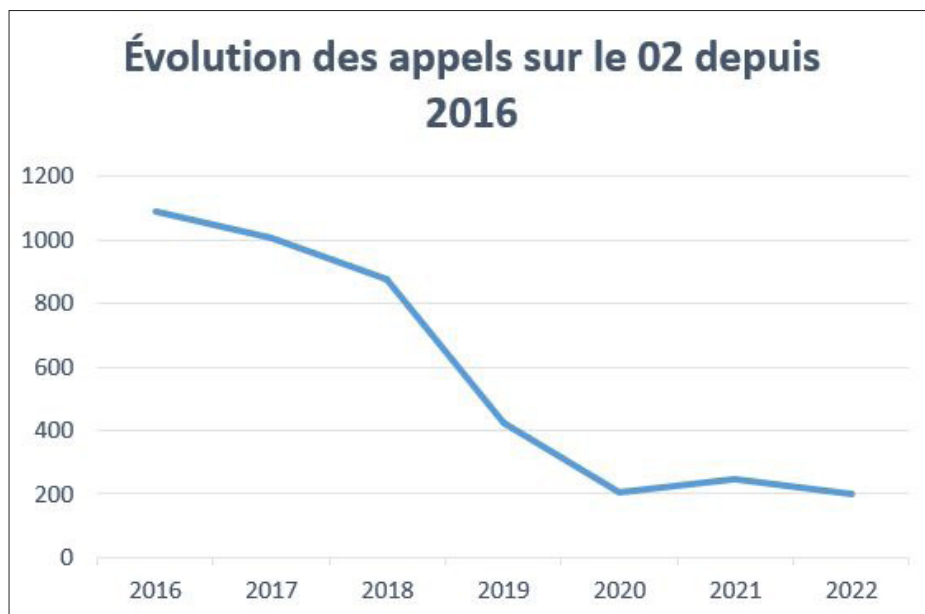
Thèmes des écoutes sur le 02 en 2021



Évolution des appels sur le 02 depuis 2016

Enfin, sur base de l'analyse statistique des appels, on peut observer une baisse progressive des appels depuis l'année 2015. Nous pouvons constater une légère augmentation pour l'année 2021, par rapport à l'année 2020 (206 appels), qui rediminue pour l'année 2022, ce qui est lié à l'inoccupation du bureau de Bruxelles durant quelques mois en fin d'année.

L'objectif reste le même pour les mois et années à venir, c'est-à-dire d'étendre la notoriété de cette antenne sur le territoire bruxellois, notamment en agrandissant le réseau de contacts et de partenariats, mais aussi en redirigeant les personnes vers le 02 si leur demande concerne la région de Bruxelles.



3.10. Collaboration LINAL

La Ligue Nationale Alzheimer Liga ASBL/VoG/VZW a son siège social à Bruxelles, Rue Brogniez n° 46 – 1070 Anderlecht. Elle est composée de représentants de la Ligue francophone, de représentants de la Ligue néerlandophone (Alzheimer Liga Vlaanderen), et un représentant de la Ligue germanophone (Alzheimer Liga Ostbelgien – ALO). Pour répondre à son objet social, LINAL a créé en 2003 une ligne d'écoute trilingue gratuite, le 0800 15 225. Pour l'instant, ce numéro d'appel est accessible en français et en néerlandais. Une ligne germanophone est prévue pour le futur (assurée par l'ALO, qui reprend le flambeau du Patienten Rat & Treff).

3.10.1. Numéro d'appel 0800 15 225

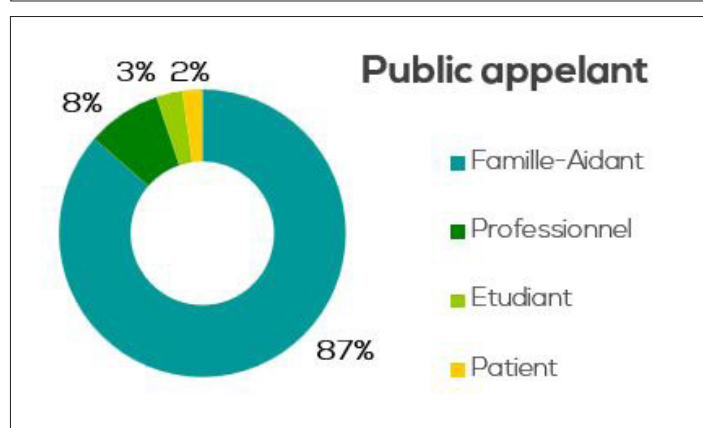
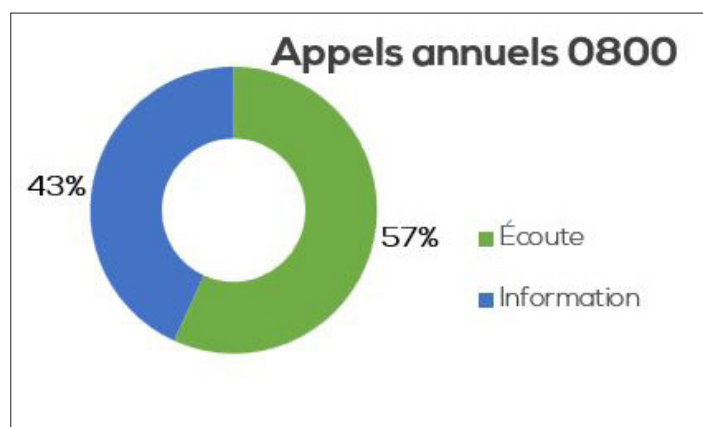
Le numéro d'appel 0800 15225 est celui de l'Alzheimer Phone National, disponible en 2 langues et gratuit depuis fixe et mobile.

Appels francophones

En 2022, l'Alzheimer Phone National francophone a reçu 405 appels : 175 appels pour une demande d'information et 230 pour une écoute.

Type de public appelant

Nous pouvons constater que la grande majorité des appels sur le 0800 provient des familles ou des aidants (87 %), suivis par les appels des professionnels (8 %), des étudiants (3 %) et les patients (2 %).



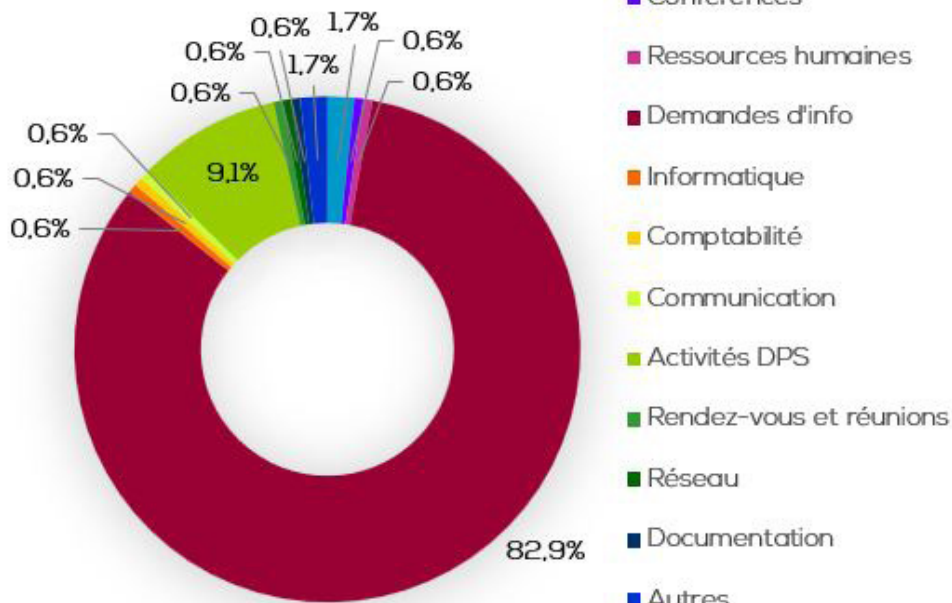
Thèmes des appels d'informations sur le 0800 en 2022

En 2022, la catégorie la plus représentée dans les appels d'informations pour la ligne 0800 est la demande d'information (145 appels). Ensuite viennent les activités du département Psycho-social (16 appels).

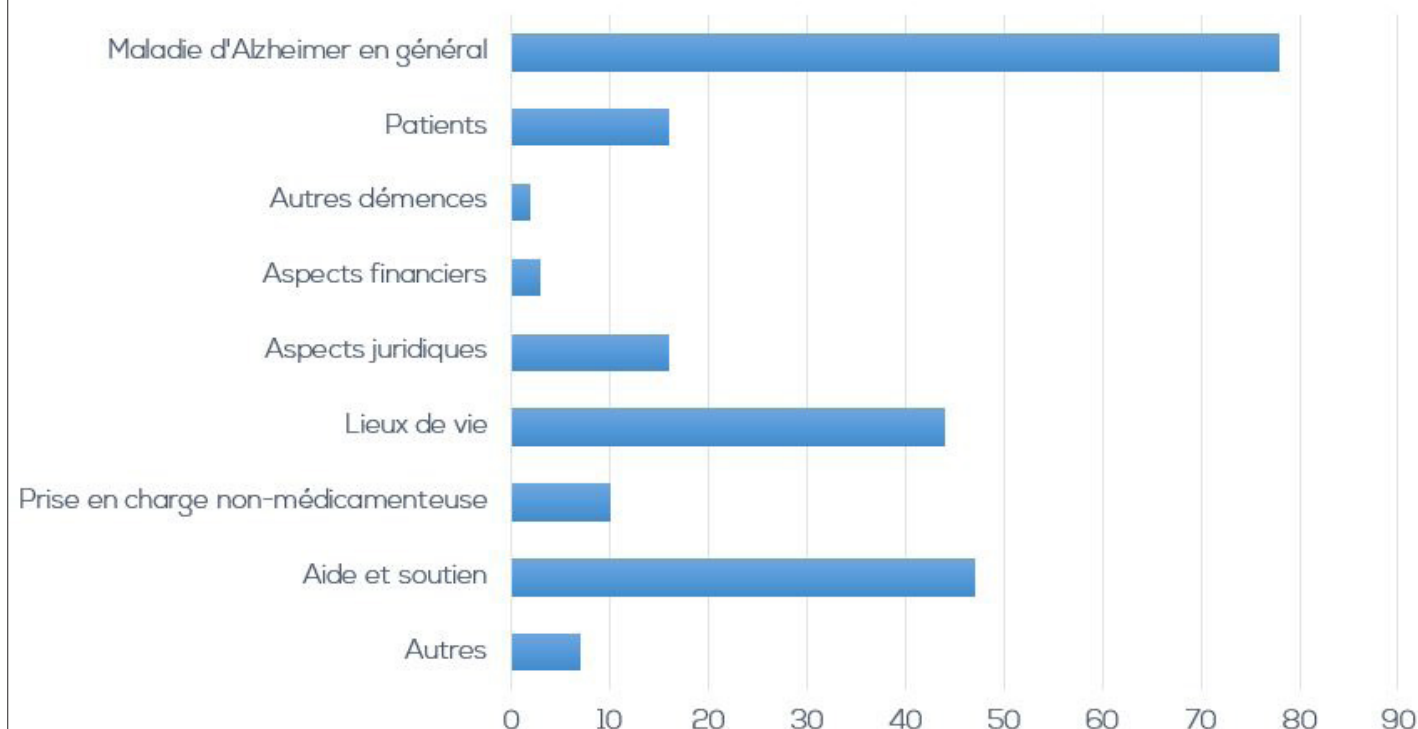
Thèmes des appels d'écoute sur le 0800 en 2022

Tout comme l'année dernière, les thèmes principaux d'écoute sur le 0800 pour l'année 2022 sont la maladie d'Alzheimer en général, les lieux de vie ainsi que les aides et soutiens.

Thème appels d'informations sur le 0800 en 2022



Thèmes des écoutes sur le 0800 en 2022



Évolution du nombre d'appels sur le 0800 depuis 2016

Nous avons pu observer une chute des appels en 2020, en partie due à la crise sanitaire. Néanmoins, les années 2021 et 2022 marquent une nette augmentation. L'objectif de cette année était de revaloriser le 0800, d'une part, en invitant les appelants (familles, proches, patients) qui contactent le 04 ou le 02 à appeler le 0800, et d'autre part, en faisant une promotion adaptée.

Pour 2023, il est prévu de lancer un mail de soutien (soutien@alzheimer.be) et de refaire un flyer pour le 0800, pour continuer la relance auprès de ces appels.

Appels néerlandophones



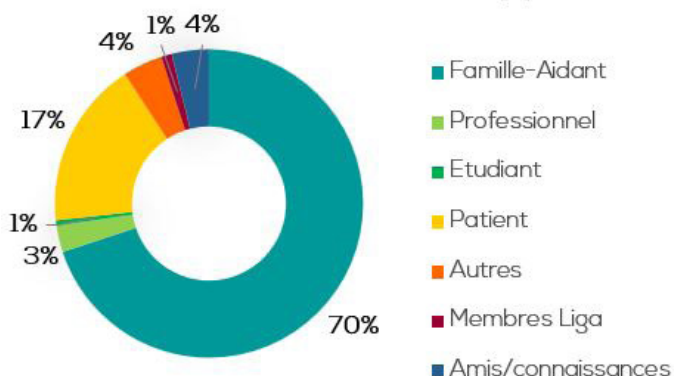
En 2022, 359 appels ont été enregistrés du côté néerlandophone pour la ligne 0800, ce qui représente une cinquantaine d'appels en moins qu'en 2021 (422 appels).

Les personnes qui utilisent la ligne 0800 sont dans la grande majorité des cas (70 %) des membres de la famille du patient ou des aidants. Les professionnels et les étudiants contactent l'Alzheimer Liga Vlaanderen plutôt via le secrétariat.

Des questions sur les démences ?
La maladie d'Alzheimer ? Besoin d'un conseil ?



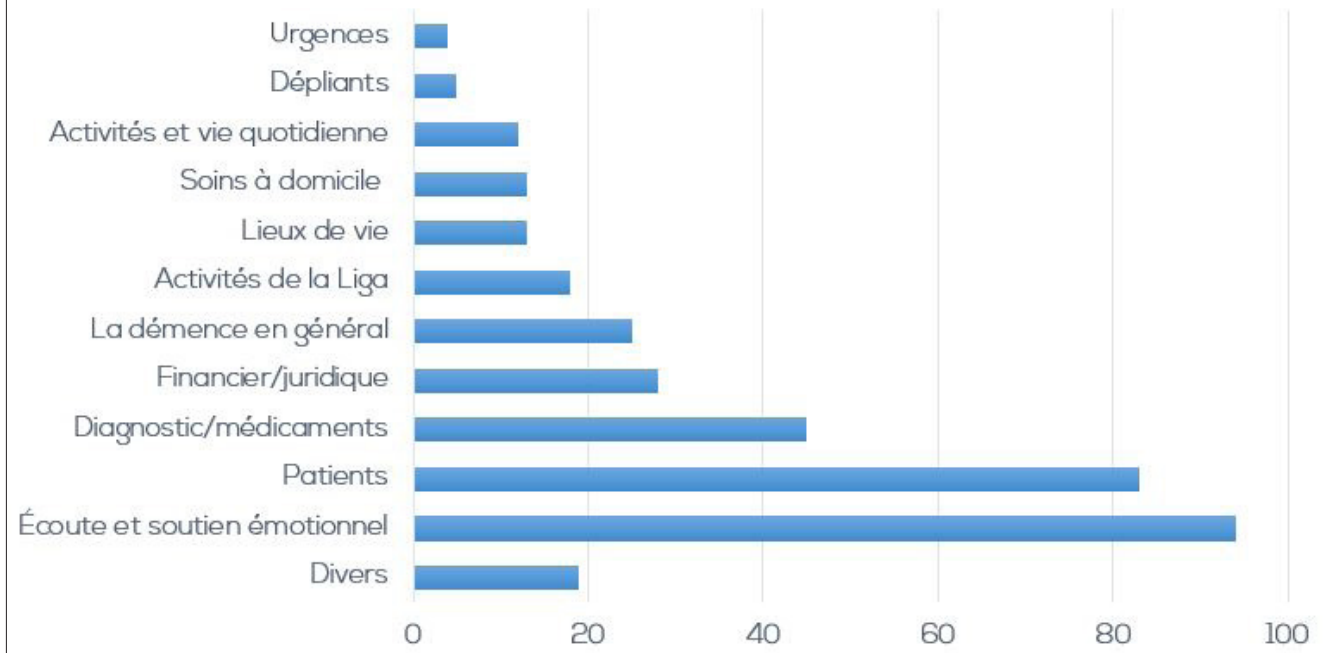
Public appelant NL



Thèmes des écoutes sur le 0800 en 2022 en néerlandais

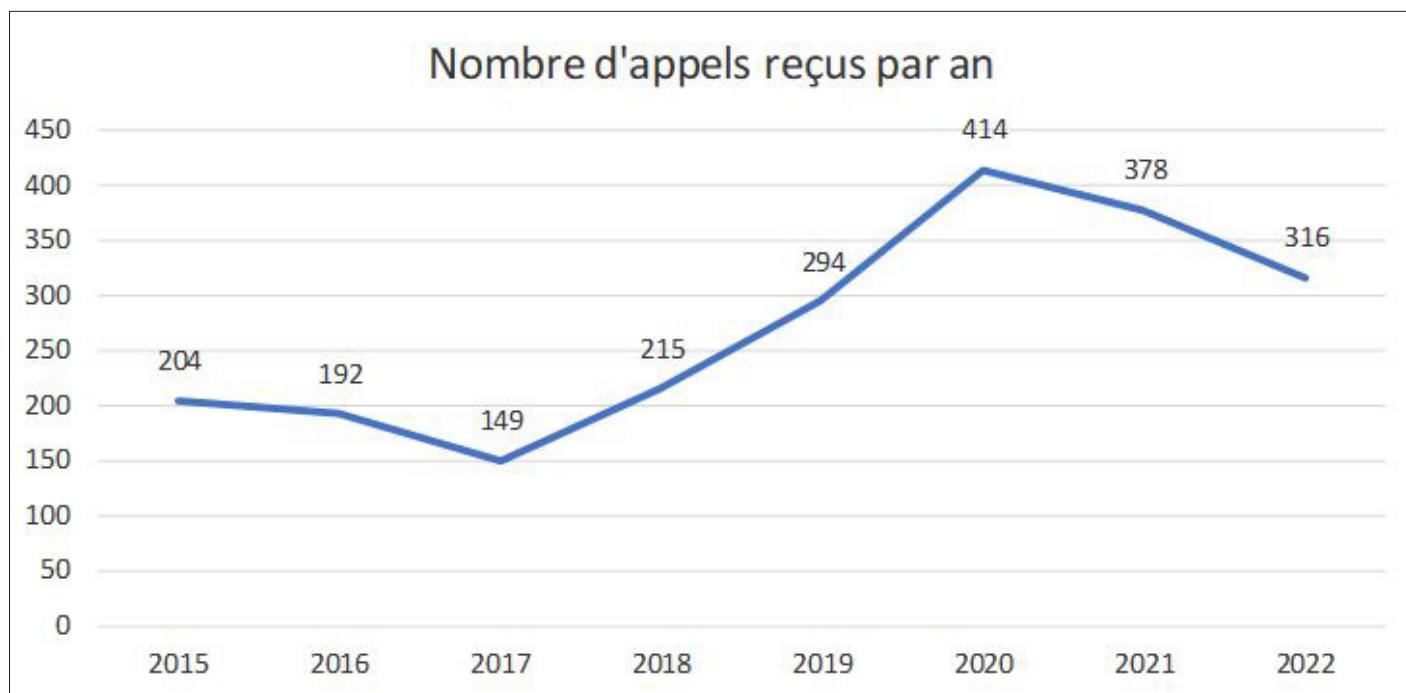
En 2022, la catégorie la plus représentée dans les appels d'écoute du côté néerlandophone pour la ligne 0800 est «l'écoute et le soutien émotionnel» ainsi que les patients. Ensuite viennent le diagnostic et les médicaments ainsi que les aspects financiers et juridiques.

Thèmes des écoutes sur le 0800 en 2022



3.10.2. Rapport de Téléaccueil, notre partenaire en matière d'écoute

Selon le rapport de notre partenaire Télé-Accueil (n° 107), les 5 postes wallons (Arlon (Luxembourg), Charleroi, Liège, Mons-Hainaut et Namur-Brabant Wallon) ont reçu en 2022 : 316 appels abordant la maladie d'Alzheimer. Cette année nous constatons une légère diminution des appels par rapport à 2021 et 2020 (378 en 2021 et le pic le plus significatif en 2020 avec 414).



En 2022, nous pouvons observer que dans plus de 93.67 % de ces appels, les personnes téléphonent dans le but de recevoir une écoute. Des conseils et des informations sont demandés dans 2.53 % des appels.

Deux appels sur trois (60.13 %) sont réceptionnés entre 17 heures et 9 heures du matin. Ceci met en avant l'importance de notre collaboration et d'une disponibilité 24h/24. Les appelants ont la possibilité d'obtenir un accueil en dehors des heures d'ouverture de la majorité des services d'aide.

Nous pouvons faire l'hypothèse que l'appel est passé au moment où cela fait sens pour l'appelant et non dans un moment « critique ». De fait, le pourcentage d'appels de crise s'élève à 29.11 %.

Profil des appelants

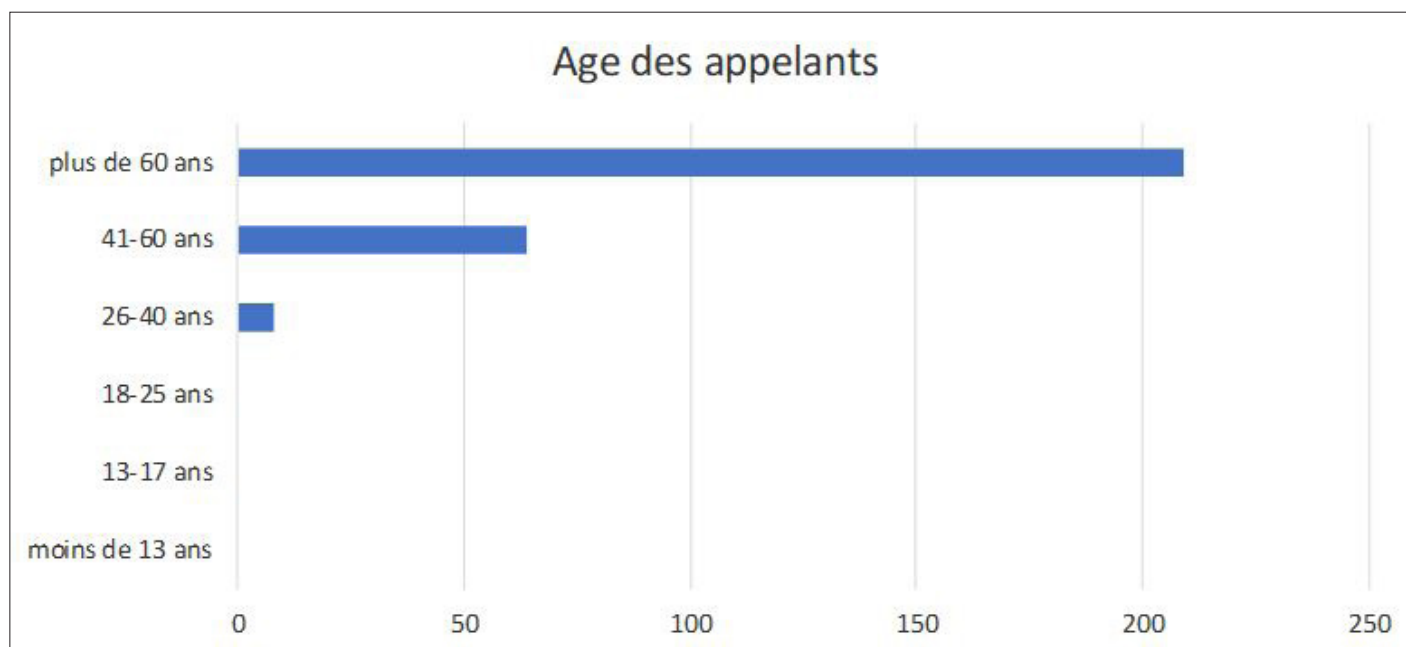
Le profil des appelants est varié avec une majorité de personnes impactées par la maladie d'un proche.

Nous observons que 79.43 % des appelants sont des femmes. Ce chiffre est encore davantage prononcé par rapport à 2021 (+9,43 %).

En ce qui concerne l'âge, lorsque nous avons pu identifier cette donnée dans l'appel (89 %), la tranche d'âge la plus représentée est celle des personnes âgées de plus de 60 ans avec 74.38 % soit près de 3 appelants sur 4.

Ce chiffre a doublé puisqu'en 2021 cette tranche représentait 39.71 % des appelants. Les appelants de la tranche 41 – 60 ans représentent 22.78 % c'est la moitié par rapport à 2021 (50.20 %). Nous constatons une nette diminution des appels dans la catégorie des 26-40 ans (2.85 % en 2022 contre 5.79 % en 2021).

Cette année nous n'avons reçu aucun appel de jeune âgé de moins de 25 ans. Cela soutient l'hypothèse que la population d'appelants qui contactent nos services pour aborder leurs difficultés en lien avec la maladie d'Alzheimer fluctue d'année en année.



Au niveau du cadre de vie, pour les appels dont nous avons pu l'identifier (89.24 %), la majorité des appelants vivent seuls 64.54 % soit deux appelants sur trois. Les appelants en famille (nucléaire, monoparentale, recomposée,...) ou en couple représentent 24.47 %. Ces 2 premiers chiffres restent assez stables par rapport à 2021. Les personnes vivant en institution représentent 10.99 % des appels. Ce chiffre a pratiquement doublé par rapport à l'année passée (4.93 % en 2021). Nous continuons de constater que le fait d'être entouré dans son milieu de vie n'enlève pas le besoin d'être écouté dans un service comme les nôtres.

Le statut social reste inconnu pour 21 % des appels. Au départ des informations récoltées, nous pouvons constater que plus de la moitié des appelants qui nous ont contactés en lien avec la thématique de la maladie d'Alzheimer soit 57.49 % sont retraités. Ce chiffre a augmenté à nouveau par rapport à 2021 (40.94 %). Ensuite, 31.98 % des appelants sont au chômage ou bénéficie d'un revenu du CPAS ou de la mutuelle ce chiffre est assez stable par rapport à l'année passée. Les personnes en activité professionnelle représentent 4.05 % des appels. Ce chiffre est fortement en baisse par rapport en 2021 (15 %). Enfin, 6.47 % des appelants ne travaillent pas ou sont au foyer.

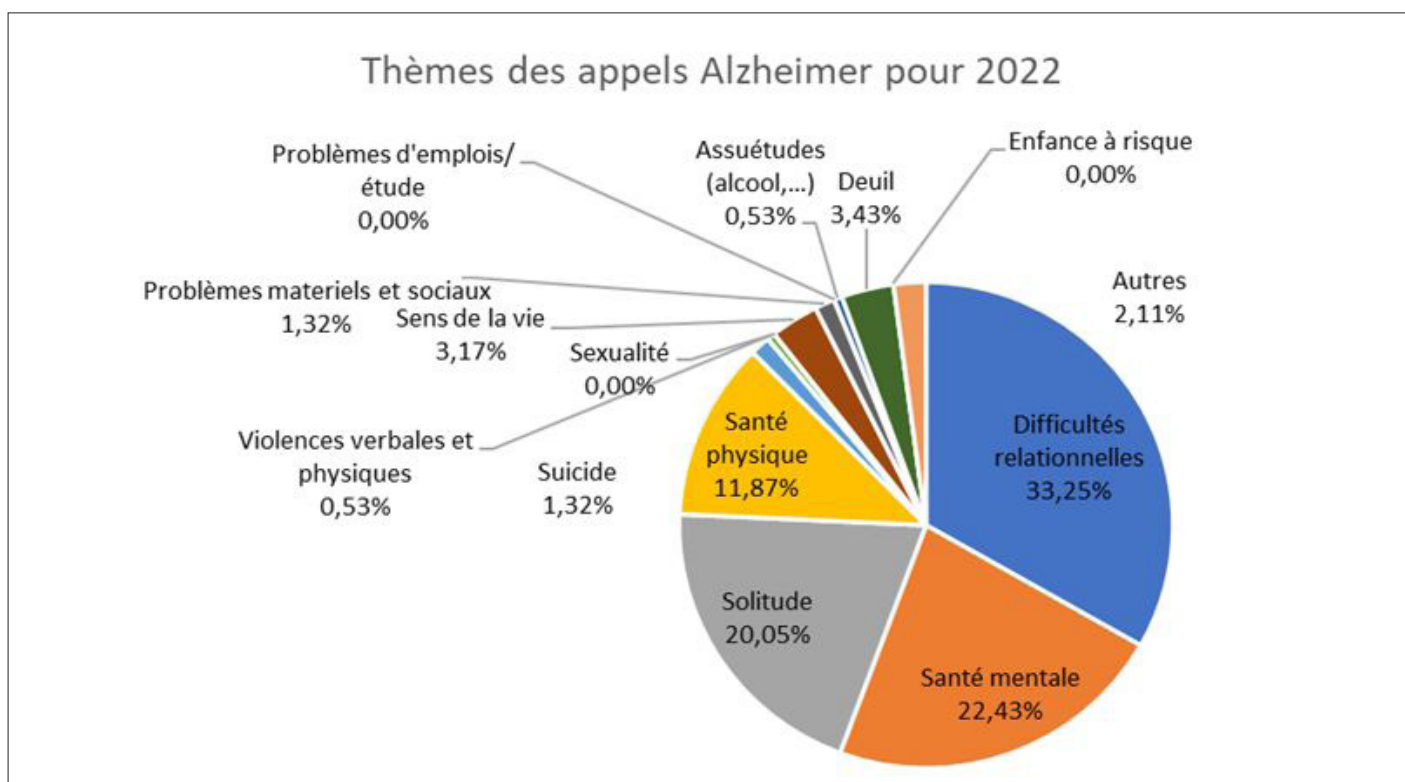
Les thèmes abordés dans ces appels

Il s'agit ici des différents thèmes recensés dans les appels reçus. Voici ce que nous notons :

- Les difficultés relationnelles restent en tête des thématiques les plus abordées dans ces appels (33.25 %). Cela représente un appel sur 3. Ces difficultés abordées par l'appelant se situent au niveau des relations de couple, ou entre parents-enfants. Quelques appels évoquent des difficultés relationnelles avec d'autres membres de la famille, mais il est aussi question de préoccupations liées à une séparation et au divorce.

- 22.43 % ont pour thème des problèmes de santé mentale : troubles psychiques, démence, dépression ou anxiété.
- La solitude et l'isolement sont abordés dans 20.05 % des appels (ce chiffre est en augmentation par rapport à 2021).
- 11.87 % concernent des préoccupations quant à la santé et l'état physique (ici aussi nous constatons une augmentation par rapport à 2021).
- 3.43 % des appels traitent d'une difficulté face au deuil (ce chiffre a diminué de moitié par rapport à l'année passée).
- 3.17 % des appelants remettent en question le sens de leur vie suite à la maladie.
- Le suicide est évoqué dans 1.32 % des appels.
- Les problèmes matériels, sociaux reviennent dans 1.32 % des appels.
- 0.53 % évoquent une problématique d'assuétude, majoritairement, d'alcool (soit 2 appels) (ce chiffre a fortement baissé par rapport à 2021).
- La violence verbale ou physique est évoquée dans 0.53 % des appels.

À noter : 2,11 % des appels reçus traitent d'une autre thématique que celles abordées ci-dessus.



3.10.3. Alzheimer Europe

En 2022, l'équipe de la Ligue Alzheimer ASBL a participé à plusieurs événements organisés par Alzheimer Europe :

- o 11/06/2022 : Alzheimer Europe Company Roundtable and lunch debate ;
- o 13/09/2022 : Alzheimer Europe - Alzheimer's Association Academy ;
- o 27/09/2022 : Alzheimer Europe Company Roundtable and lunch debat.



4. Communication

4.1. Courriers

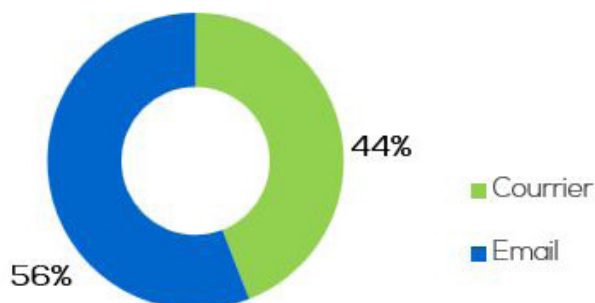
Dans sa mission d'information, la Ligue Alzheimer ASBL envoie des courriers aux familles, professionnels et aux étudiants.

Le département secrétariat est le principal concerné par cette tâche. En 2022, **168** courriers ont été envoyés. À ce nombre s'ajoutent **213** e-mails.

Public

Les familles sont surtout intéressées par nos fiches pratiques et nos listings d'aide et soins à domicile, de centres de jour, par province. Les professionnels quant à eux demandent plutôt les brochures qui décrivent l'association, ses actions et ses activités. Enfin, les étudiants se tournent vers la Ligue afin de recevoir de la documentation utile à leur travail de fin d'études ou à leurs rapports de stage. Pour le traitement des demandes d'informations par écrit, le délai de huit jours est la règle.

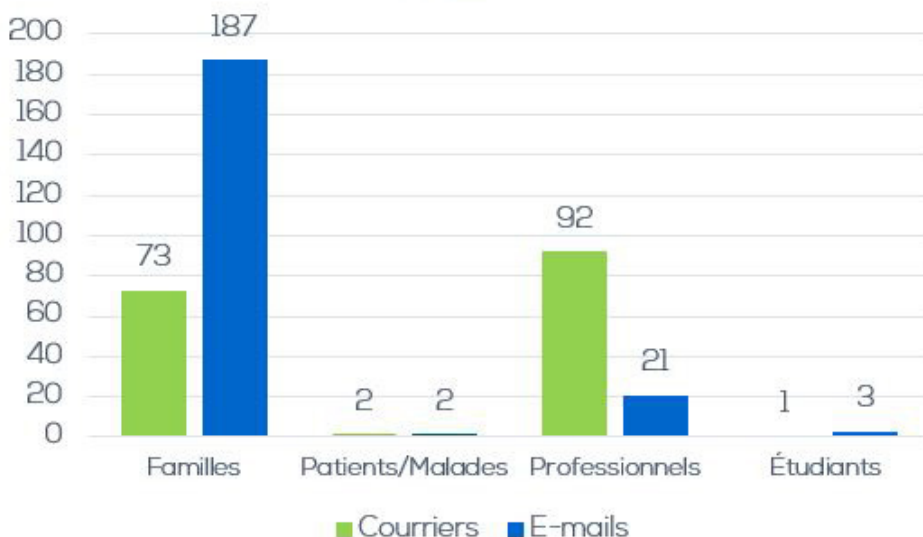
Envoi d'information 2022



Evolution des envois d'informations



Public



4.2. Bloc-Notes

Le Bloc-Notes est la revue trimestrielle de la Ligue Alzheimer ASBL. Son éditeur responsable est Madame Sabine Henry, Présidente. Il est envoyé aux membres cotisants et à d'autres partenaires également. Informatif, le Bloc-Notes contient 13 rubriques différentes :

- o Actualités;
- o Les actualités de la Ligue;
- o Du côté des Alzheimer Cafés;
- o La recherche;
- o Sous la loupe;
- o Vos questions, nos réponses;
- o Lu & vu pour vous;
- o La plume est à vous;
- o Les nouveautés du service documentation;
- o Agenda;
- o Boutique;
- o Comment soutenir la Ligue Alzheimer ASBL;
- o Merci à nos donateurs.



En d'autres mots, dans ses 20 premières pages, le Bloc-Notes décrit les actualités de l'association : Alzheimer cafés, conférences, formations, projets, événements divers. Certaines rubriques sont par ailleurs consacrées aux actualités dans le domaine de la recherche, à un ouvrage et un film sur le sujet d'Alzheimer ou encore à un texte personnel écrit par un aidant, par exemple. Les 20 dernières pages de la revue contiennent majoritairement l'agenda des activités de la Ligue. Les lecteurs y trouvent également la boutique ou encore des remerciements à nos donateurs.

En 2018, le graphisme a été totalement revu pour marquer le coup avec le 100e numéro : le Bloc-Notes est depuis édité en couleurs avec une nouvelle mise en page. En 2021, nous avons continué sur ce modèle. Le comité de rédaction est composé du département communication, qui prend en charge une grande partie de la rédaction ainsi que le graphisme. Selon les besoins de chaque parution, nous faisons appel à différents rédacteurs internes (membres de l'équipe) et externes. Nous pouvons mentionner parmi les rédacteurs externes :

- o BAKKALI Saïda, Chargée de projets à la Ville de Bruxelles
- o BARTH Emmanuel, Chef de Projet au Plan de Cohésion Sociale de Spa;
- o BECHOUX Valérie, Assistante sociale en chef et Agent Proxidem au C.P.A.S. de Libramont-Chevigny;
- o BERTOLUTTI Alexandra, CARD Brabant Wallon et référente démence ISPPC Charleroi;
- o BRUNET Line, Animatrice Alzheimer Café Namur;
- o CONSTANT Aurélien, Assistant de vie au sein du service Seniors et Égalité des

Chances de l'Administration communale de Marchin;

- o Conseil communal des enfants, C.C.E. de Nivelles;
- o COUNARD Kimberley, Animatrice Alzheimer Café Ans;
- o DE CREE Ella, Coordinatrice Maisons de Quartier Bruxelles;
- o GALÈRE Mélissa, Animatrice Alzheimer Café Ans;
- o HUBERT Ivonne, Animatrice de l'Alzheimer Café de Neufchâteau;
- o LAHAYE Jessica, Animatrice de l'Alzheimer Café de Herve;
- o LEGRAND Jacques, Aidant;
- o LIPPOLD Nathalie, Animatrice Alzheimer Café Bassenge;
- o MAES, Véronique, Animatrice de l'Alzheimer Café d'Écaussinnes et Cheffe de Projet au PCS d'Écaussinnes;
- o MAQUET Pierre, Département des sciences cliniques Neurologie CHU de Liège;
- o MAUQUOY Justine, Chargée de projet et éducatrice au sein de l'administration communale et du PCS de Nivelles;
- o MUSIO Valérie, Chargée de diffusion chez Kinoféroce;
- o OCTAVE Jean-Noël, Professeur Emérite UCLouvain;
- o OOGHE Valérie, Animatrice de l'Alzheimer Café de Herve;
- o PATHOENS Yves, Président du CPAS de Ans;
- o PHILIPPE Valentine, Animatrice Alzheimer Café Bassenge;
- o RIGAUX Nathalie, Professeure de Sociologie à l'Université de Namur;
- o SACHER Helga, Présidente Alzheimer Liga Ostbelgien;
- o SIMON Jeanine, Animatrice Alzheimer Café de Manhay;
- o SIMONET Anne-Françoise, Animatrice Alzheimer Café de Ciney;
- o SLEYPENN Paul, Président du CPAS de Bassenge;
- o VANDEPUTTE Hilde, musicopédagogue Musimove ;
- o VAN DE VELDE Jolien, Coordinatrice Philately Bpost ;
- o VANDEWALLE Gilles, PhD FNRS Senior, Research Associate Sleep & Chronobiology, Lab GIGA-Institute CRC-In Vivo Imaging Unit;
- o VERPOORTEN Christine, Référente Seniors et Handicontact pour le CPAS de Chaumont-Gistoux.

Les rédacteurs externes ont écrit des articles pour plusieurs numéros du Bloc-Notes dans les rubriques «du côté des Alzheimer Cafés», «la recherche», «sous la loupe» et «la plume est à vous».

En 2022, le Bloc-Notes a été envoyé en moyenne à 215 cotisants, amis et/ou intervenants chaque trimestre. Une exception a été faite pour le mois de décembre où la revue a été envoyée comme une carte de visite à environ 560 personnes afin de mettre en avant nos activités auprès de nos partenaires et des personnes ayant participé à nos activités.

4.3. Newsletter



NEWSLETTER

Mars 2022

Dans le cadre de sa communication digitale, la Ligue Alzheimer ASBL envoie mensuellement une newsletter. Celle-ci est actuellement envoyée via notre hébergeur web, Infomaniak. Le contenu est informatif. En règle générale, les rubriques qui composent chaque newsletter sont les suivantes : les dates des Alzheimer Cafés du mois, les dates des conférences et formations à venir, les dernières signatures Protocole Disparition Seniors à domicile et Ville Amie Démence, les événements auxquels la Ligue Alzheimer participe, des ressources documentaires et une information sur l'Alzheimer Phone National, le 0800 12 225.

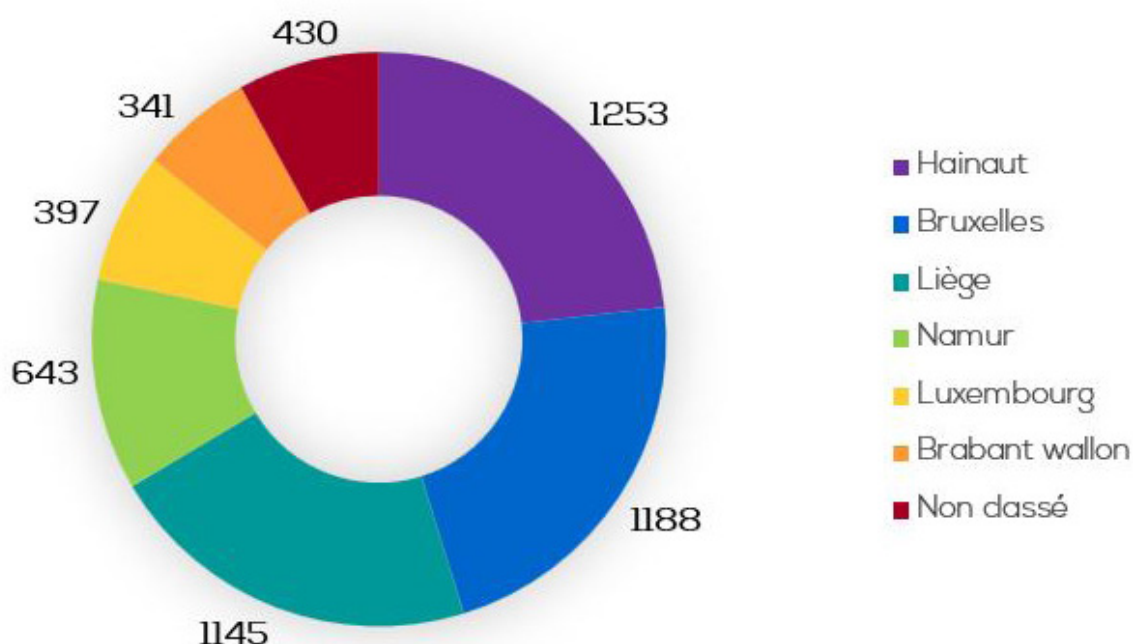
Pour faire connaître cet outil, un formulaire d'abonnement a été ajouté au site internet de la Ligue Alzheimer et également via nos

formulaires d'inscription aux événements. De plus, la newsletter est proposée aux appelants qui se montrent intéressés par nos activités, via un listing de présence.

Habituellement, les newsletters sont envoyées par province afin de fournir des informations de proximité. Depuis 2021, une seule newsletter unique est envoyée au début du mois à tous les contacts. En 2022, 15 newsletters ont été envoyées au total (12 habituelles et 3 hors-séries).

Au total, 59 871 envois (contre 51850 en 2021) de newsletters ont été effectués (entre 4906 et 5165 par mois). Le nombre d'inscrits varie par province. La majorité des inscrits se retrouve dans les provinces du Hainaut, Bruxelles et Liège.

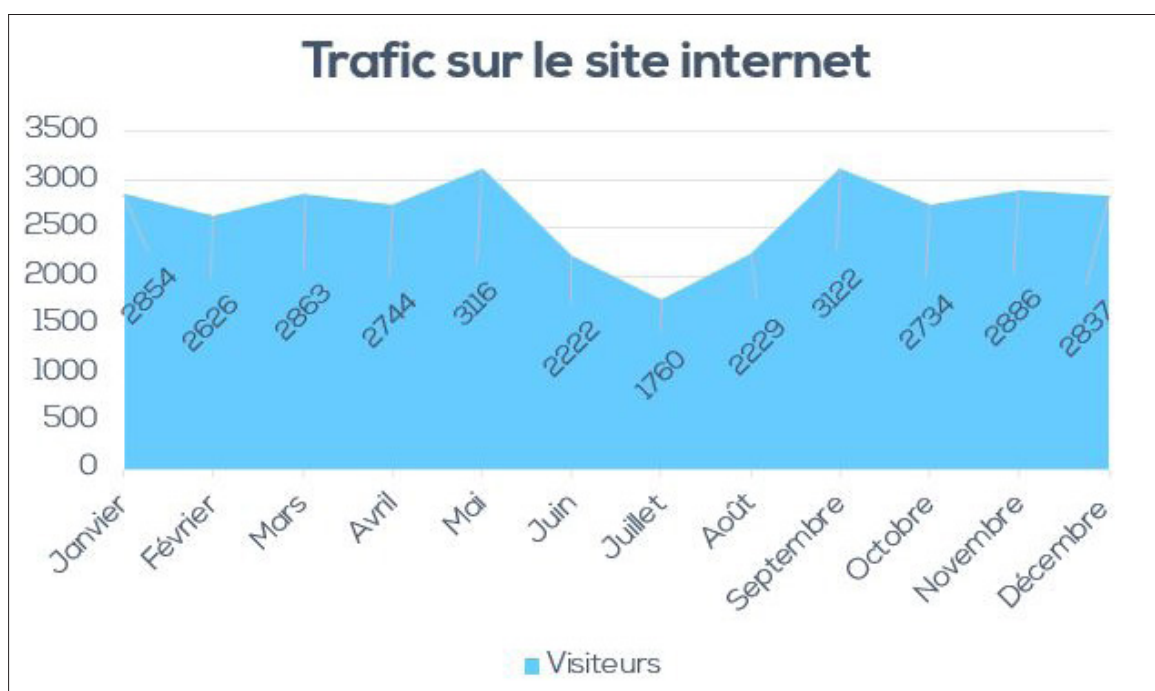
Nombre d'inscrits par province



4.4. Site web

En 2022, ww.alzheimer.be se compose de 91 pages et de 131 articles. Leur contenu est plutôt statique puisqu'il s'agit des différentes présentations des activités et projets de la Ligue Alzheimer ASBL. Les articles quant à eux sont écrits à une date précise et correspondent à une actualité publiée sur le site (catégorie « actualité »).

En 2022, le site www.alzheimer.be totalise 31 993 visiteurs (31395 visiteurs en 2021), soit environ 87 visiteurs par jour et 2660 visiteurs par mois en moyenne. Le mois de septembre comptabilise le plus de visites en 2022 avec 3122 visiteurs. Sûrement dû à la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer et de la matinée d'échange organisée le 21 septembre.



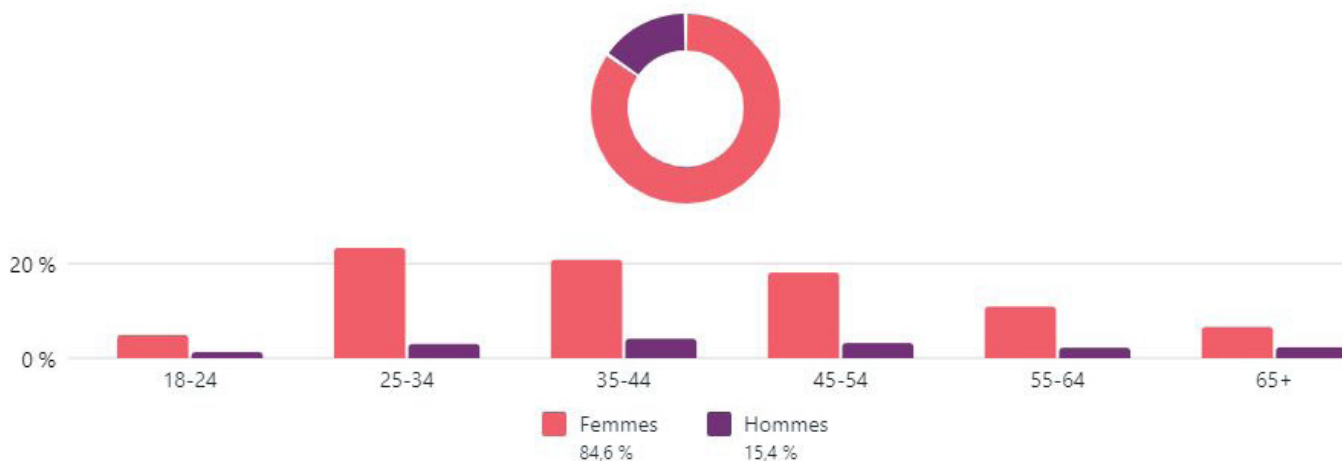
4.5. Réseaux sociaux

4.5.1. Facebook

Dans sa stratégie de communication, la Ligue Alzheimer ASBL mise notamment sur le réseau social Facebook pour se faire connaître. L'association a créé sa page il y a déjà 9 ans, en 2011. Le département communication est administrateur de la page et y publie régulièrement du contenu : actualités de l'ASBL, articles de presse, événements divers, etc. Ce réseau social, en tant que plateforme à part entière, fonctionne via des codes spécifiques. C'est pourquoi une certaine méthode est employée pour y publier du contenu.

La page suscite un intérêt non négligeable : au 1er janvier 2022, elle comptait 2743 likes. Un an plus tard, elle en comptabilise 598 supplémentaires et atteint ainsi les 3341 likes. La page gagne en notoriété de jour en jour.

Parmi nos fans et followers, on retrouve une majorité de femmes (84 %). Les tranches d'âges les plus représentées, tous sexes confondus, sont les 25-34 ans (26,3 %) talonnés de très près par les 35-44 ans (24,9 %). Notre page Facebook touche donc en majorité un public relativement jeune. Plus de 2100 personnes proviennent de Belgique, dont une majorité de la région de Liège et de la région bruxelloise.



Meilleures publications

Grâce aux statistiques enregistrées par Facebook, nous pouvons observer les publications les plus populaires pour l'année 2022, par rapport au nombre de personnes touchées et aux interactions (nombre de réactions, commentaires, réactions, clics, etc.). Nous pouvons constater que les offres d'emplois ont suscité le plus d'intérêt, suivi par différentes activités de la Ligue Alzheimer (Alzheimer cafés, conférences, colloque...).

4.5.2. Twitter

Le compte Twitter de la Ligue Alzheimer ASBL a quelque peu diminué en 2022. Le nombre de followers est passé de 238 à 230 et a donc diminué de 8 personnes par rapport à 2021.

Les tweets de la page donnent en général des informations sur les événements (colloque), conférences et formations que la Ligue organise. Le réseau social est beaucoup moins utilisé que les autres.

4.5.3. LinkedIn

La Ligue Alzheimer ASBL a créé son compte LinkedIn, réseau à vocation professionnelle, en septembre 2017. Y sont dès lors publiées des informations destinées principalement à notre public de professionnels de la santé. La page a 364 abonnés (contre 227 abonnés en 2021). Son objectif est avant tout d'accroître la visibilité de la Ligue Alzheimer ASBL sur un réseau social plus professionnel, avec un public spécifique. En 2022, 36 publications y ont été postées et la page a été visitée plus de 232 fois.

4.7. Médias

En 2022, la Ligue Alzheimer était présente dans les médias à plusieurs occasions. Madame Henry a été interviewée à huit reprises notamment par la RTBF, RTL Info, La DH, BX1 et RCF. Ces interviews ont servi d'une part à la réalisation d'articles de presse et d'autre part pour des émissions radio.

Les activités de la Ligue Alzheimer étaient également présentes dans la presse écrite. Voici quelques exemples d'articles parus dans la presse :

- « Deux nouveaux Alzheimer cafés dans la province de Liège » publié le 08/02/2022 dans la DH Les Sports;
 - o Mention de l'ouverture des Alzheimer cafés de Ans et de Bassenge
- « Conférence de Sabine Henry, présidente de la Ligue Alzheimer » publié le 01/04/2022 sur l'Avenir.net;
 - o Mention de la conférence donnée par Mme Henry à Aubange;
- « La maladie d'Alzheimer touche aussi des personnes jeunes : une réalité trop peu reconnue » publié le 27/04/2022 sur BX1.be;
 - o Mention de la Ligue Alzheimer et des Groupes des Battants;
- « L'Alzheimer Café reprend ses quartiers au CHU Ambroise Paré après deux ans d'absence » publié le 20/09/2022 dans la DH Les Sports;
 - o Mention de la reprise Alzheimer Café de Mons dans de nouveaux locaux
- « Plus de 200.000 Belges atteints de démence, mais il n'y a pas qu'Alzheimer » publié le 21/09/2022 sur RTBF.be;
 - o Mention de la Ligue Alzheimer (projet « Ville Amie Démence » et Alzheimer cafés);
- « La Ville de Bruxelles est devenue une ville « amie des démences » publié le 21/09/2022 sur RTBF.be;
 - o Mention de la signature de la Charte « Ville Amie Démence » par la Ville de Bruxelles et de la matinée d'échange organisée à l'occasion de cet événement;
- « Ottignies-Louvain-la-Neuve signe la charte « Ville Amie Démence » » publié le 3/10/2022 sur l'Avenir.net;
 - o Mention de la signature de la Charte « Ville Amie Démence » par la Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve;
- « Arlon s'engage pour améliorer la qualité de vie des personnes concernées par la maladie d'Alzheimer » publié le 12/10/2022 sur RTBF.be;
 - o Mention de la signature de la Charte « Ville Amie Démence » par la Ville de Arlon;
- « Cet appareil permet de détecter plus tôt la maladie d'Alzheimer » publié le 8/11/2022 sur RTBF.be;
 - o Interview Sabine Henry et mention de la Ligue Alzheimer;
- « Santé : un test sanguin pourra bientôt détecter la maladie d'Alzheimer » publié le 29/12/2022 sur RTBF.be;
 - o Mention de la Ligue Alzheimer et extrait d'une interview avec Sabine Henry dans l'article.

4.8. Supports de communication

4.8.1. Charte graphique

La mise en place de la charte graphique établie en 2016 s'est poursuivie. Les supports principaux tiennent compte de cette dernière : dépliants, affiches, PowerPoint, feuilles à en-tête, site internet, enveloppes, cartes de membre, cartes de visite, encarts publicitaires et Bloc-Notes. Dans la mesure du possible, tous les supports de communication doivent respecter la charte graphique.

4.8.2. Vidéos

Dans le cadre de sa communication, la Ligue Alzheimer ASBL a créé, au fil des années, plusieurs vidéos. La première, intitulée «Patients jeunes et aidants : leur histoire face à la maladie d'Alzheimer», s'est intéressée aux Groupes des Battants. Quatre couples y abordent leur vie avec la maladie : le diagnostic, la vie au quotidien, leurs questions pour le futur, etc. Cette vidéo a été diffusée, en primeur, lors de notre colloque en 2016 à Tournai et a reçu des échos très positifs.

La deuxième a été réalisée en vue du Forum Ville Amie Démence, organisé en septembre 2017. Afin de donner un aperçu concret aux participants et pour illustrer l'initiative, le département communication s'est attelé au tournage et au montage d'un reportage de 20 minutes sur le sujet, avec l'aide du département projet. Cette vidéo est notamment diffusée dans le cadre de nos formations des Agents Proximité-Démence.

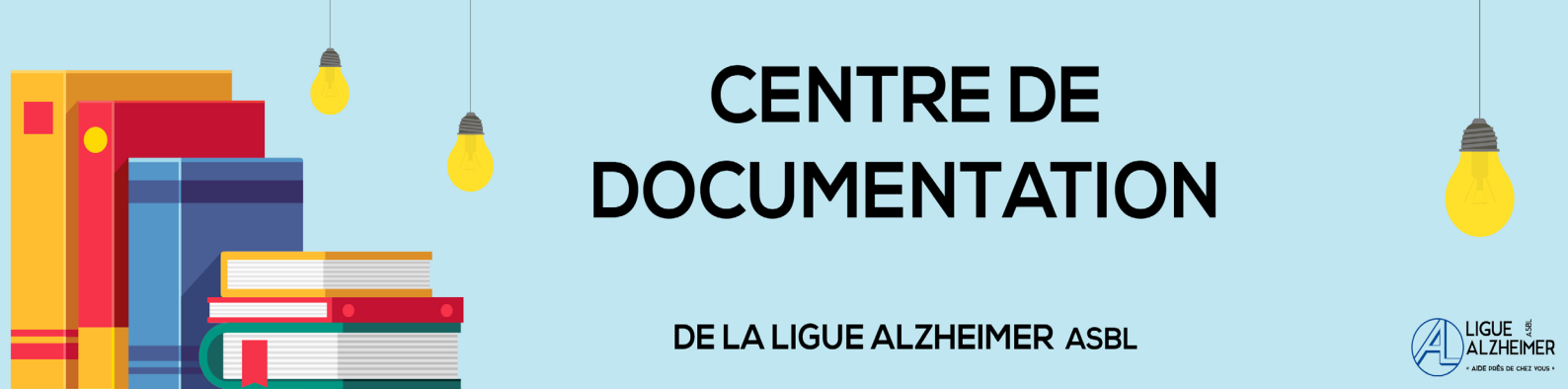
Ensuite, un tutoriel de l'utilisation de l'Alzheimer Café virtuel a été réalisé en 2017 en vue du lancement de l'outil en janvier 2018. Il existe également une vidéo explicative du Protocole Disparition Seniors sur notre page Youtube «Ligue Alzheimer ASBL @liguealzheimerasbl9184».

La vidéo «Patients et aidants face à la maladie d'Alzheimer : quel accompagnement au quotidien?» a été réalisée dans le cadre du colloque 2019. Plusieurs membres du groupe des battants de Liège y ont participé en expliquant leur rôle par rapport à leur époux/se atteint de la maladie d'Alzheimer et l'aide apportée par les professionnels de la santé. Les aidants exposent les aménagements qu'ils ont dû mener pour pouvoir s'occuper de leur proche malade et ces derniers s'expriment également sur les changements que la maladie a induits dans leur quotidien. Le thème d'une maison idéale (concept du mieux vivre et du vivre comme chez soi – maison qui permettrait aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer de pouvoir rester dans un lieu de vie semblable à leur «chez eux») est aussi abordé à la fin de la vidéo.

Fin 2022, cette vidéo comptabilisait plus de 2545 vues, soit une augmentation de 150 % par rapport à décembre 2020 (1000 vues).

Les vidéos proposent une «autre vision» de la maladie et présentent une information directe et concrète. L'association continuera d'utiliser ce support de communication, dans la mesure du possible.

Aucune nouvelle vidéo n'a été réalisée en 2022.



CENTRE DE DOCUMENTATION

DE LA LIGUE ALZHEIMER ASBL



5. Documentation

En 2022, le centre de documentation a pleinement rouvert ses portes au public, et quelques visites (généralement sans rendez-vous) ont eu lieu en son sein. Cependant, comme les années précédentes, les demandes de documentation se sont principalement effectuées par e-mail ou par téléphone. De la même façon, la documentation a surtout été distribuée par voie électronique et peu de prêts ont été effectués.

5.1. Gestion documentaire

Afin de mettre en place la gestion documentaire, un logiciel de système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) nommé PMB a été installé en fin d'année 2016. En mars 2017, la mise en ligne d'un catalogue de recherche (nommé OPAC – pour Online Public Access Catalog) à l'adresse <https://liguealzheimer-documentation.be> a rendu possible la consultation des collections par les utilisateurs. Ces deux installations ont permis l'encodage et la visibilité de la documentation présente au centre de documentation.

5.1.1. Chiffres 2022

Les statistiques de consultation du catalogue sont générées par PMB et ces chiffres restent sujets à caution. Par ailleurs, le logiciel ne permet pas de connaître le nombre de visualisations et de téléchargements des documents numériques. L'accès à ces documents n'est pas libre, mais il suffit de s'enregistrer avec ses identifiants de membre sur l'OPAC pour pouvoir les consulter et les télécharger.

Nombre d'exemplaires encodés dans le catalogue documentaire	47
Documents sous format papier/physique	33
Documents numériques	14
Nombre de visites du catalogue en ligne	6932
Nombre de prêts internes et externes	4

Nombre total de notices	1160
Nombre total d'exemplaires	1792
Nombre total d'utilisateurs	53

En 2022, la gestion du centre de documentation a demandé la réalisation des tâches suivantes :

- Sélection et acquisitions de nouveaux documents (via lecture de bibliographies de bibliothèques, newsletters des éditeurs, recherches spontanées...)
- Encodage dans le SIGB (catalogage, indexation par mots-clés, dépouillement des fascicules des périodiques...)
- Équipement physique des documents (cotation, codes-barres, classement/rangement)
- Circulation des documents (prêts, retours, réservations)
- Administration du catalogue en ligne et du logiciel de gestion PMB
- Présentation de l'utilisation du catalogue en ligne (critères de recherche, navigation, conseils à la recherche documentaire) aux utilisateurs
- Recherches documentaires sur un sujet donné
- Veille documentaire
- Conception de bibliographies sur demande.

5.2. Gestion archivistique

En 2022, le traitement des archives courantes s'est poursuivi. Les archives ont continué d'être triées, classées, inventoriées, scannées, rangées et élaguées lorsque leur période de conservation a été dépassée.

Le fichier « Inventaire des archives » a continué à être mis à jour.

5.3. Listings et fiches pratiques

5.3.1. Listings

Il incombe au responsable du département Documentation de tenir à jour les différents listings que la Ligue Alzheimer propose à toute personne en faisant la demande. Ces listings n'avaient pas été mis à jour depuis 2018-2019. Il était donc temps d'entamer un processus de réactualisation des données et d'intégrer aux documents une mise en page un peu plus attrayante. Ce travail avait été entamé en 2021 et aura vu sa conclusion en 2022.

Les listings intitulés Aides à domicile (reprenant centres de coordination, aides à domicile, aides ménagères, transports, etc.) ont ainsi été intégralement mis à jour.

5.3.2. Fiches pratiques

Le documentaliste est chargé de la mise en place sur le réseau informatique des différentes fiches pratiques dont la Ligue Alzheimer dispose. Ces fiches pratiques sont rédigées par les différents membres du département Psycho-social, et sont indéniablement la ressource documentaire la plus distribuée par la Ligue Alzheimer. Ces fiches se veulent effectivement être un condensé de toutes les informations nécessaires aux personnes confrontées à la maladie d'Alzheimer – principalement les aidants – et sont donc abordables par leur contenu.





Cependant, au fur et à mesure des années, le nombre de fiches pratiques s'est agrandi, pour un total de 66 fiches pratiques (parfois de plusieurs pages) réparties en 9 catégories distinctes. Il est donc devenu nécessaire de revoir ces fiches une à une, non seulement pour vérifier que le contenu soit mis à jour (tâche déjà effectuée périodiquement), mais également pour s'assurer que le volume d'informations renseignées reste adéquat.

Le but n'étant pas de bombarder le lecteur d'informations superflues, mais de le renseigner de façon pertinente.

Le département psycho-social, en la personne de Morgane Reynders, s'est rendu responsable de la rédaction et de la réactualisation de ces fiches. Les tâches du documentaliste étaient les suivantes : relecture des fiches pratiques, transfert de l'information, communication avec les différents membres de l'équipe, et organisation des ressources sur le réseau informatique et le site internet.

En pratique, cette initiative aura débouché sur 6 nouvelles fiches pratiques, et la réactualisation complète (aussi bien point de vue contenu que mise en page) des 66 autres fiches.

5.4. Projet Bibliothèque VIADEM

La présidente de la Ligue Alzheimer a exprimé le désir de voir les bibliothèques incluses dans le projet Ville Amie Démence. Le documentaliste a donc pris contact avec les réseaux des bibliothèques présentes dans les communes Viadem, en informant toujours en parallèle les agents Proxidem de la commune de cette démarche. Nous avons proposé à ces bibliothèques de leur envoyer, gratuitement, un ou plusieurs exemplaires des bandes dessinées Al Zimmez et Martine à un papi bizarre. Ces deux publications ont été réalisées en collaboration avec la Ligue Alzheimer ASBL et peuvent s'avérer utiles pour sensibiliser un public jeune à la maladie d'Alzheimer. De plus, si la bibliothèque venait à organiser une activité centrée sur la maladie d'Alzheimer, nous pourrions à cette occasion envisager un partenariat avec celle-ci. La correspondance entreprise avec ces bibliothèques aura également permis de leur apprendre ou leur rappeler l'existence d'un (ou plusieurs) agent(s) Proxidem dans leur commune, et quelle était la fonction de cette personne-ressource.

En 2022, le contact a été pris avec la quasi-intégralité des réseaux de bibliothèques présentes dans les communes Viadem. Bien que certains échanges soient restés sans réponse, l'initiative a été majoritairement bien accueillie.

5.5. Tâches diverses

- Mise à jour du fichier inventaire pour les livres vendus ou offerts par la Ligue Alzheimer, les différentes brochures...
- Lecture d'ouvrages et rédaction d'articles pour les rubriques Lu pour vous et Nouveautés du centre de documentation du périodique Bloc-Notes.
- Contacts avec Alzheimer Europe (AE) et Alzheimer's Disease International (ADI). La Ligue Alzheimer répond périodiquement aux questionnaires de ces institutions. Sur base de ces questionnaires, ADI et AE rédigent des comptes-rendus qui constituent une ressource précieuse pour évaluer l'état des lieux à l'international. En 2022, le documentaliste a également œuvré pour Nezabutni, l'association Alzheimer ukrainienne, qui via ADI a réclamé des informations sur les conditions d'accueil des différents pays européens pour les réfugiés de la guerre en Ukraine. D'autres actions ont également été entreprises pour Nezabutni, notamment la mise en place de liens dans les signatures mail pour renseigner le site de Nezabutni et leur page de donation, prise de contact auprès d'organisations humanitaires pour transmettre une liste de médicaments en pénurie...
- Contact avec le Musée des Beaux-arts de Charleroi, qui est l'instigateur des «visites guidées inoubliables». Ces visites emmènent des personnes atteintes de démence à travers une sélection d'œuvres d'art, et cherchent à les engager personnellement avec le contenu présenté. La Ligue Alzheimer désirait se renseigner sur ce projet, sur ses modalités pratiques, sa genèse... afin de savoir s'il serait possible de constituer un mode d'emploi général pour adapter cette méthodologie à d'autres musées ou institutions culturelles.
- Tâches effectuées pour la matinée d'échange de la Ligue Alzheimer à Bruxelles : préparation des présentations PowerPoint des intervenants et de la Ligue Alzheimer, contacts avec la technique de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, coordination des traductions avec l'Alzheimer Liga Vlaanderen; le jour même : projection des présentations, contact avec le modérateur et les intervenants, support technique.
- Un bénévole s'est porté volontaire pour effectuer des traductions en plusieurs langues, notamment de l'allemand vers le français. Le documentaliste a coordonné avec lui pour qu'il assure la traduction en français de la brochure «Sprachleitfaden-Demenz» éditée par la Deutschesprachige Alzheimer – und Demenz – Organisationen (DADO).
- Tâches de relecture diverses (Bloc-Notes, rapports du Cercle de Réflexion Ethique...)

5.6. Perspectives 2023

5.6.1. Gestion documentaire

- Continuation et amélioration de la veille documentaire.
- Développer l'intérêt pour le centre de documentation et sa visibilité, aussi bien en interne qu'en externe.
- Continuer la mise à jour des fichiers nécessaires au bon fonctionnement du centre de documentation : «statistiques de prêts et d'encodage 2023», inventaire des archives, prêts en cours, étiquettes imprimées (archives), etc.

- Soumettre, de façon régulière, une « newsletter » renseignant l'ensemble des nouvelles acquisitions (aussi bien documents physiques qu'articles électroniques, etc.) à l'ensemble du personnel.
- Si nécessaire à l'usage du documentaliste, mettre à jour PMB vers une version plus récente.

5.6.2. Archivistique

- Terminer le tri, le classement, l'inventaire et le rangement des archives, département par département.
- Elaguer (supprimer) les archives dont le délai de conservation est dépassé afin d'intégrer les archives plus récentes dans les étagères.
- Réfléchir à une méthodologie de numérisation et l'instaurer.

5.6.3. Manuel qualité

- En concertation avec les différents départements : mettre à jour les procédures et documents types et constituer un document Manuel Qualité 2023.

5.6.4. Listings et fiches pratiques

- Continuer la mise à jour des listings Aides à domicile et Centres de jour.
- Continuer la mise à jour des fiches pratiques.

5.6.5. Projet Bibliothèques VIADEM

- Terminer de contacter l'ensemble des bibliothèques, et coordonner avec les plus « motivées » pour organiser une activité en leur sein.

6. Informatique

La maintenance et la gestion du parc informatique de la Ligue Alzheimer ont été réalisées en collaboration avec la société Gespac. Le principal changement en 2022 consistait à remplacer l'ordinateur du département projet et à acquérir deux ordinateurs portables.

Le département Documentation a réalisé des opérations informatiques propres à sa fonction (maintenance et mise à jour de PMB, sauvegarde de la base de données). Il en est de même pour le département Communication, qui s'est chargé d'effectuer tous les mois le back-up des différents sites internet de la Ligue Alzheimer, et qui a également mis à jour Quadra Joomla (utilisé pour notre registre de contacts CiviCRM) et la version PHP qui s'y rapporte.



7. Rapport financier

7.1. Dépenses

Tous les renseignements relatifs tant aux dépenses qu'aux recettes sont détaillés dans le bilan ci-joint.

7.2. Recettes

La Ligue Alzheimer ASBL est une association qui assure ses fonctions grâce aux dons, aux legs et ensuite aux subsides, aux cotisations de ses membres, à la vente d'ouvrages et à l'organisation de formations.

7.3. Subsides

Avec les différents pouvoirs subsidants et soutenant, la Ligue Alzheimer ASBL peut poursuivre son objectif social. Cet apport nous permet d'affermir nos actions, d'être plus efficaces, et de poursuivre nos objectifs d'une meilleure qualité de vie pour les personnes atteintes de la maladie, leurs proches et toute autre personne concernée.

7.3.1. AVIQ – Subvention facultative PSYCHODEM

Le projet «Centre info et action démente Wallonie» en Wallonie a pour objectif de renforcer et améliorer le travail du département psycho-social. Vu l'augmentation du nombre de cas de démences et la souffrance engendrée à la personne concernée et à ses proches, toute démarche d'écoute, de rencontre, de (in) formation et de soutien est une priorité pour la Ligue Alzheimer ASBL. Pour assumer ses missions autant qualitatives que quantitatives, l'expertise d'un psychologue ou assimilé est un atout important.

Quels sont les objectifs poursuivis? L'assistant(e) en psychologie de la Ligue Alzheimer ASBL a pour rôle de :

- Animer les Alzheimer Cafés;
- Être coanimateur lors des cycles de conférences itinérants dans les différentes
- Provinces de la Wallonie;
- Donner les formations (Cercle des Aidants, Foranidem, ProxiDem, ACCORDé, RéADem,
- Formations «à la carte»...);
- Écoutes téléphoniques (0800 15 225);
- Rencontrer les familles, les personnes concernées et/ou intéressées par la maladie lors
- Des permanences ou des rendez-vous individuels;
- Assurer des projets en collaboration avec les universités;
- Donner des conférences sur la thématique des démences et sur les activités de la Ligue.

7.3.2. COCOF – Subvention « Santé » PSYCHODEM

Le projet « PsychoDem » à Bruxelles a pour objectif de renforcer et améliorer le département psycho-social. Quels sont les objectifs poursuivis ? L'assistant(e) en psychologie du Centre Info-Démences aura pour tâche :

- Réunions du « groupe des battants »;
- Formations des aidants proches (Cercles des aidants);
- Démarche et accompagnement des services des communes pour devenir « commune amie démente » à Bruxelles;
- Écoute téléphonique et réponse aux demandes reçues par courriers;
- Information via cycles itinérants de conférences;
- Animation des Alzheimer Cafés;
- Recherche, collaboration, partenariat ULB, UCL.

7.3.3. MARIBEL social

La Ligue Alzheimer désire soulager la pénibilité découlant de charges administratives complémentaires du pouvoir subsidiant amputant du temps de travail nécessaire aux missions premières. La Ligue Alzheimer a le devoir de répondre, aux demandes justifiées en matière de charges de travail administratif, d'organisation et de qualité du travail. Un ½ ETP a pour charges administratives complémentaires la gestion des documents administratifs. Un deuxième ½ ETP a été attribué avec effet au 1er janvier 2021. Ce dossier d'attribution est partagé par les travailleurs des départements documentation et mission à charge du fonds.

7.3.4. APE-FOREM

Ci-dessous, voici la description des réalisations concrètes que nous avons mises en œuvre durant l'année 2021 en mettant en avant l'apport des travailleurs APE :

- Travailleur APE communication;
- Travailleur APE Secrétariat;
- Travailleur APE Comptabilité et Legs.

À dater du 1/1/2022, les employés liés au dispositif « Convention de premier emploi – projets globaux » (CPE) seront intégrés dans le cadre du dispositif des aides à la promotion de l'emploi (APE), géré par le forem.

Les emplois créés dans le cadre des dispositifs CPE seront pérennisés.

- Travailleur APE Département Projet.

7.3.5. ACS – Actiris

Poste Actiris – étude des ressources du domicile dans l’accompagnement des personnes malades d’Alzheimer ou atteintes de démence apparentée. Dans le but d’optimiser la prise en charge de personnes malades d’Alzheimer ou atteintes de démence apparentée à domicile, la personne engagée s’appuiera sur l’expérience pratique de professionnels de la santé et de proches pour effectuer un état des lieux des ressources existantes, un état des lieux des besoins et des manques ressentis et des moyens à mettre en œuvre pour ajuster les ressources à la demande.

Premier temps

Guide d’entretien avec les professionnels : durant cet entretien, la personne aura une double mission : se renseigner sur les services proposés et promouvoir la Ligue Alzheimer ASBL et ses activités. Pour ce faire, un dossier à remettre à chaque personne rencontrée sera préparé (menu de la Ligue, dépliants, affiches, informations générales et descriptifs du projet). Une grille d’entretien sera également composée.

Deuxième temps

Entretien avec les proches : l’objectif est de faire l’état des lieux des aides à domicile auxquelles les proches ont recours, de leur connaissance de l’existence de ces aides, de leurs manques éventuels. La grille d’entretien est à réaliser.

Troisième temps

Analyse des résultats obtenus : Il est important de mettre en rapport ces deux pôles pour pointer les concordances et les divergences et pouvoir objectivement proposer des pistes de solution répondant aux besoins des deux parties.

Quatrième temps

Rédaction et présentation des conclusions.

7.3.6. Province de Liège

La Province de Liège finance en partie le périodique Bloc-notes au niveau de l’impression et de l’envoi du périodique trimestriel. Ceci nous permet d’informer les personnes concernées et le grand public pour mieux faire connaître la maladie d’Alzheimer et leur permettre ainsi d’agir de façon appropriée.

7.3.7. La Commune de Koekelberg

Ce subside finance en partie notre partenariat à Télé-Accueil. En 2022, notre partenaire en matière d’écoute a évoqué une augmentation des appels de personnes impactées par la maladie d’un proche.

7.3.8. La Commune d’Uccle

Ce subside a été utilisé pour l’organisation des Alzheimer Café de la commune d’Uccle 2022.

Perspectives

Court terme

- 29e colloque annuel à Louvain-la-Neuve.
- Loi sur la protection de la vie privée et réforme du droit des associations : finalisation de la mise en conformité;
- Ouverture de plusieurs Alzheimer Cafés.
- Poursuite des activités et projets de la Ligue (Alzheimer Cafés, conférences, Réseau Ville Amie Démence, etc.);
- Recherche de personnel pour le bureau de Bruxelles + formation aux animations d'Alzheimer Café et en tant qu'agent Proximité Démence;
- Campagne de sensibilisation à l'école «Martine a un papi bizarre» et «Al Zimmeer»;
- Participation à la formation communication pour les médecins assistants à l'Université de Liège;
- Poursuite du projet bibliothèque du centre de documentation;
- Demande de l'agrément en tant que dispositifs de congés d'éducation payés pour nos formations;
- Formation continue du département psycho-social;
- Formation de bénévoles
- Développement de l'outil «Mail de soutien» et renforcement de l'équipe «écoute» 0800;
- Relance du Groupe des Battants;
- Élaboration d'un listing de personnes ressources pour des témoignages ou interviews;
- Signature du Protocole Disparition Senior au Domicile par des nouvelles zones de police et rappel des autres zones signataires;
- Mise à jour du Manuel Qualité;
- Remaniement du site internet avec intégration et migration de notre base de données (Civi CRM);
- Organisation d'un team building;
- Développement du projet de musées dementia friendly avec la Alzheimer Liga Vlaanderen.

Moyen terme

- Poursuite du renforcement du réseau via les médecins généralistes, associations du terrain et directeurs de maisons de repos;
- Augmentation du nombre de cotisants et mise en place de récoltes de fonds (ex : organisation d'un événement fédérateur pour augmenter notre visibilité);
- Collaboration étroite avec les ligues régionales pour le Plan National Alzheimer belge;
- Facilitation et promotion du terme «démence» auprès du grand public;
- Collaboration avec les différentes corporations des professionnels impliqués dans l'accompagnement des personnes atteintes d'une démence (administrateurs des biens, juges de paix, institutions bancaires, MR/S et hôpitaux);
- Concrétisation du projet «Maison Idéale».

Long terme

- Pérennisation de l'association francophone d'un point de vue financier;
- Renforcement du département DPS;
- Obtention de la pratique générale du concept de collaboration/communication entre les médecins spécialistes et les médecins généralistes;
- Poursuite de la couverture réseau des activités de la Ligue à travers le territoire de la Wallonie et Bruxelles.

« Demain ne sera pas
comme hier. Il sera
nouveau et il dépendra
de nous. Il est moins
à découvrir qu'à
inventer. »

Gaston Berger, 1964

Conclusion

À la lecture des perspectives d'actions prévues à court, moyen et long terme, il apparaît clairement l'utilité, voire la nécessité certaine, de la Ligue de poursuivre son chemin avec détermination, lucidité et souplesse. Tous ceux et celles qui la composent en tant que travailleurs, bénévoles et administrateurs contribuent à leur manière à la réalisation de l'objet social pour et avec les personnes atteintes de démence.

Pouvant compter avec confiance sur ses forces multiples et variées, nous envisageons l'avenir sereinement.

Sabine Henry,
Présidente de la Ligue Alzheimer ASBL

